

Jean-Claude Farcy et Alain Faure

UNE GÉNÉRATION DE FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DE LA MOBILITÉ.

Recherche sur la mobilité
des individus à la fin du 19e siècle.

<p>Troisième partie : Les Parisiens et Paris (Rédaction : Alain Faure)</p>
--

<i>Chapitre 8 : Agglomération urbaine et mesure de la mobilité</i>	2
<i>Chapitre 9 : La mobilité parisienne dans ses actes</i>	7
I Une mobilité qui reste très parisienne	7
II Entre dispersion et localisme	11
III La tectonique résidentielle	14
1) Bouger n'est pas partir	14
2) Les proximités électives	21
<i>Chapitre 10 : La mobilité parisienne dans ses acteurs</i>	37
I La mobilité avant la mobilité : la "décohabitation"	37
II Les irréductibles de Paris	42
1) A propos des variables et des moyennes	42
2) La stabilité parfaite : une rareté.....	46
3) Les arpenteurs de Paris	46
III L'attraction du suburbain	53
IV Paris et le reste du monde	58
1) L'essaimage en province.....	59
2) Les dévoreurs d'espace	62
V Un bilan tout en questions	64
<i>Chapitre 11 : Les banlieusards, entre Paris et l'amour des lieux</i>	68
I Les premières dispersions	68
II Les deux façons de bouger	71
1) Ceux qui allaient à Paris... ..	74
2) ...et ceux qui n'y allaient pas.....	78
III L'emprise communale	81

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

CHAPITRE 8 : AGGLOMÉRATION URBAINE ET MESURE DE LA MOBILITÉ

Passons en effet aux déplacements de recrues dans l'agglomération parisienne, en y joignant bien sûr tous ceux ayant eu l'agglomération pour point de départ ou d'aboutissement. A vrai dire, dans la partie ouverte par le présent chapitre, il sera exclusivement traité de la mobilité des Parisiens et des banlieusards de recrutement, d'abord sur le plan collectif des flux – les flux eux-mêmes et, grâce aux "photographies", les endroits où ces flux transportent la masse en mouvement –, puis sur le plan individuel des comportements résidentiels, le plus délicat sans doute. Les provinciaux seront analysés plus loin, dans la partie suivante consacrée aux divers aspects de leur sort en ville : une étude conjointe de toutes ces recrues, avec la nécessaire recherche d'éventuelles spécificités, aurait conduit à un plan beaucoup trop complexe ; d'autre part, n'ayant à nous occuper que de la présence, définitive ou temporaire, à Paris de ces migrants, et non point de l'ensemble de leurs parcours, la méthode des instantanés annuels devenait sans objet pour leur étude : seuls importeront leurs comportements et les directions empruntées par eux dans la cité.

Mais dans ce chapitre, nous allons voir comment l'*ensemble* des individus dont nous étudions le suivi se distinguaient déjà par la simple fréquence de leurs déménagements, excellente occasion de mettre au point les instruments de mesure de la mobilité elle-même.

Avant d'affirmer qu'un individu s'est peu ou énormément déplacé au cours de son existence, encore faut-il pouvoir le suivre sinon du berceau du moins jusqu'à la tombe. Ce n'est malheureusement pas notre cas pour nos recrues puisque nous devons les abandonner à l'âge de 45 ans, et, pour beaucoup, bien avant – ne revenons pas sur les raisons et les conséquences de cette inégalité dans le suivi. Voyons, en fonction de l'origine parisienne, banlieusarde ou provinciale des individus, le nombre des stables¹ et, pour les mobiles, le nombre moyen de déménagements effectués par eux ainsi que le nombre moyen d'années où il nous est donné de les suivre [333]

(tableau 1, page suivante)

¹ Rappelons que nous entendons par stables les recrues parisiennes ou banlieusardes restées fidèles à leur adresse *personnelle* de 1880. Voir l'Introduction générale pour la définition de l'échantillon considéré et des termes utilisés [p. 40-46]

**Tableau 1. Stabilité et mobilité
chez les recrues des diverses origines**

Arrondissements de Paris :	Nombre de stables	Nombre de mobiles	Nb. moyen de déménagements	Nb. moyen d'années de suivi
3e	55	408	4,6	19,6
4e	54	464	4,3	19
8e	37	282	4,2	19,8
9e	46	410	4,1	19,8
10e	77	712	4,2	19,6
11e	96	983	4,9	19,6
13e	49	475	4,7	18,8
18e	111	793	4,4	19,4
19e	99	510	4,7	19,3
20e	77	602	4,9	19,7
Total Paris	701	5 639	4,5	19,5
Banlieue :	392	2 294	3,9	19,8
Province :				
Cantal	4	541	3,4	20,7
Côtes-du-Nord	12	594	3,6	19,9
Creuse	1	804	4,9	20,8
Eure-et-Loir	13	311	3,9	20,5
Nièvre	16	704	3	21,1
Oise	19	406	3,4	20,4
Orne	9	366	3,6	20,4
Pas-de-Calais	6	435	3,7	20,5
Seine-et-Marne	26	683	3,3	20,8
Seine-et-Oise	59	1063	3,1	20,8
Total province	165	5 907	3,6	20,6

Il saute aux yeux que les gens venant de province, ont, pour un suivi supérieur en nombre d'années, un nombre inférieur de déménagements, différence d'autant plus prononcée que, bien sûr, tous les déplacements des provinciaux, dans et hors agglomération, sont ici comptés. Les Parisiens, les recrues les moins longtemps suivies, restent pourtant les plus mobiles². Le contraste entre les Nivernais d'origine et les gens du 20e, par exemple, est frappant. Quant aux banlieusards, légèrement mieux suivis que les Parisiens, ils sont aussi un peu moins mobiles, tout en bougeant plus que les provinciaux.

Pour l'instant, [334] constatons simplement ces faits qui nous confirment, s'il en était besoin, l'absolue nécessité de devoir toujours corriger le nombre de déménagements par le nombre des années du suivi. En tout cas voilà qui, pour les Parisiens, confirme ou corrige vers le haut les évaluations tentées par d'autres historiens

² Comme nous le disions dans l'introduction générale, nous n'avons pas tenu compte du premier déplacement des engagés au sortir de la caserne. Il en résulte ici une légère sous-estimation de la mobilité : le nombre total de déménagements, pour les recrues parisiennes, est de 25 882. Or, les calculs portent ici sur 25 475 déménagements, soit un "déficit" de 407 : la mobilité moyenne des Parisiens serait alors de 4,6 et non plus de 4,5. Les provinciaux dans le même cas n'étaient ici que 22, nombre trop faible pour faire monter la mobilité des gens de province.

de la mobilité postérieure au service militaire : Jacquemet, sur la base du registre de la classe 1877, avait obtenu, pour Belleville, une moyenne de 5 déménagements³ : nous trouvons 4,9 pour les recrues du 20e, stables mis à part il est vrai. Pour les classes 1868-1869, Soudjian de son côté avait abouti à un chiffre plus faible, 2,83 déplacements, mais un chiffre qui ne tenait pas compte des remplaçants⁴. Tenons pour assuré qu'à la fin du 19e siècle, un Parisien actif, s'il doit quitter le domicile où il vivait au moment de ses 20 ans, aura eu en général, jusqu'à ses 45 ans, un nombre d'adresses compris entre quatre et cinq. Nous reviendrons sur ce constat.

Mais le nombre moyen de déménagements ne saurait suffire : il nous faut aussi une échelle de fréquence. L'observation des moyennes du tableau précédent conduit à penser que jusqu'à 3 déménagements, nous avons affaire à une mobilité modérée et qu'à 8 déménagements et au-delà – soit un peu moins du double de la moyenne pour les Parisiens – à une mobilité forte, les individus ayant accompli entre 4 et 8 déménagements ressortant d'une mobilité intermédiaire, mais déjà au-dessus de la moyenne pour les provinciaux. Voici une représentation de la fréquence comparée des déménagements, selon nos trois catégories de recrues⁵, où l'on peut constater que la majorité des provinciaux se classait dans une mobilité modérée, ainsi que les banlieusards, quoique de peu, alors que plus d'un Parisien sur 10 adoptait une mobilité forte :

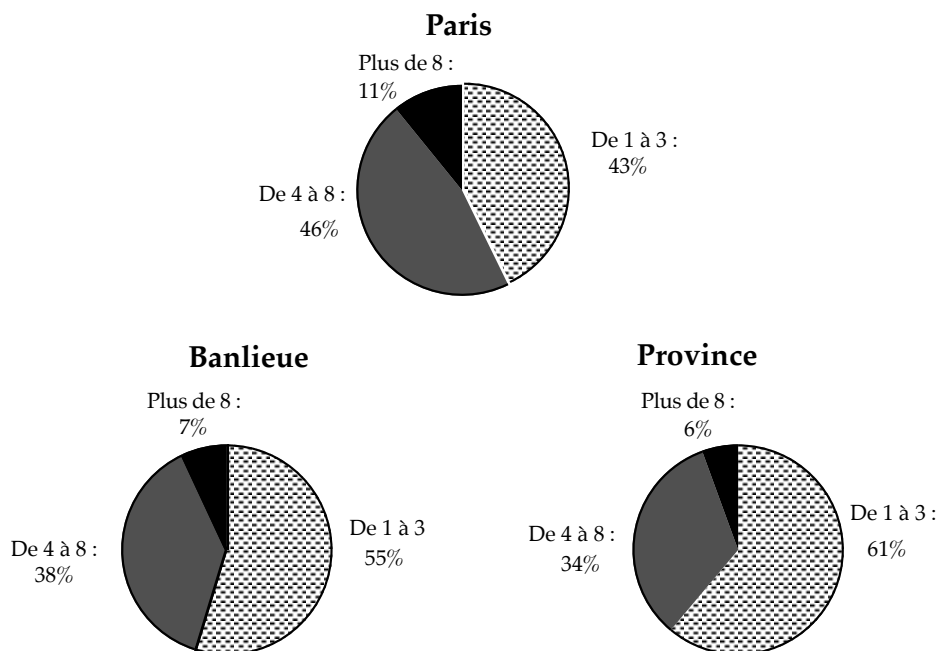


Figure 1. Fréquence des déménagements selon l'origine des recrues

³ . G. Jacquemet, *Belleville au XIXe siècle...*, *op. cit.*, p. 1142-1146. Le calcul portait sur 204 individus.

⁴ . Les conscrits fortunés qui avaient tiré un mauvais numéro pouvaient en effet, avant la loi de 1872, s'acheter un remplaçant ; or les déplacements réalisés, après le service, par cette catégorie de gens sans métier restent dans l'ombre, d'où probablement cette moyenne assez basse. G. Soudjian, *La population parisienne...*, *op. cit.*, p. 98-99. Son calcul, limité aux recrues de six arrondissements, portait sur 2 395 individus

⁵ . Voir l'Annexe statistique n° 32 qui donne le détail des proportions.

Il est vrai que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le nombre de déménagements n'augmentait pas de façon continue avec le temps, ainsi qu'on peut en juger avec le graphique suivant, limité aux gens de Paris :

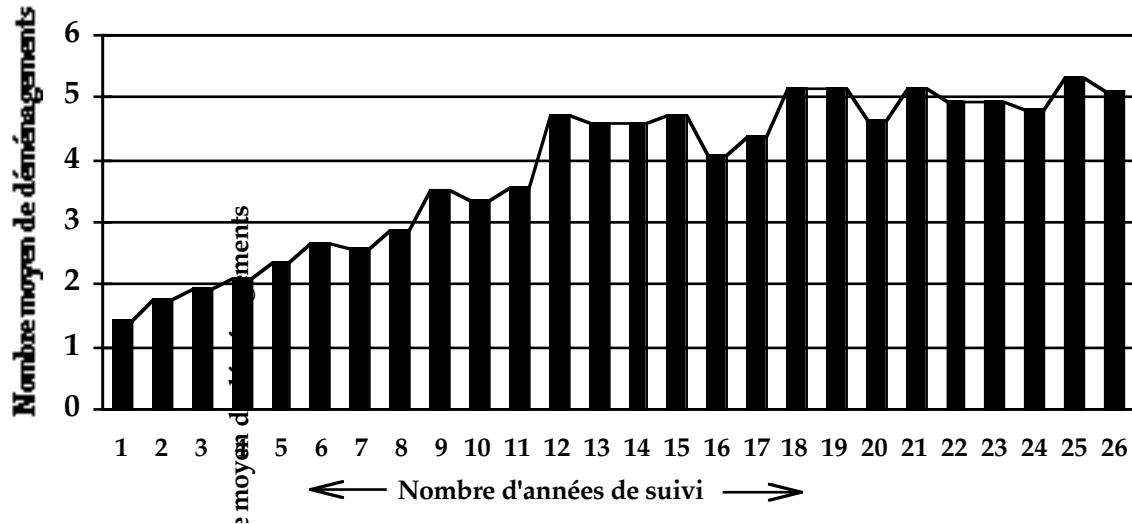


Figure 2. Fréquence des déménagements des recrues de Paris selon le nombre d'années de suivi

Au-delà d'une douzaine d'années d'observation – c'est-à-dire vers les 35 ans –, la mobilité moyenne cessait de croître⁶. Ce n'est pas parce qu'un individu ne sera suivi que 15 ou 20 ans que nous échappe forcément tout un flot d'adresses. En matière de mobilité – mais dans une observation des individus qui exclut répétons-le encore, l'âge de la maturité et la vieillesse, qui ne sont pas forcément des âges d'immobilisme complet⁷ –, on dirait que tout se joue largement avant 40 ans...⁸ [335-336] Dès lors, la donnée du dernier domicile connu – la dernière adresse livrée par le document – prend toute son importance puisqu'elle nous dit où l'individu s'est fixé au moment d'atteindre sa maturité, et où, peut-on penser, il passera le plus souvent le reste de son existence. Encore faut-il naturellement disposer d'un nombre suffisant d'années de suivi pour que le dernier domicile prenne réellement cette valeur indicative, et tenir compte aussi du nombre d'années écoulées entre la date de cette ultime adresse et la date où l'individu

⁶ Le calcul du nombre moyen d'années de suivi en fonction du nombre croissant de déménagements conduit au même constat. Voir le graphique de l'Annexe statistique n° 33 qui offre une représentation de cet autre manière de calculer.

⁷ Marcel Croze étudiant les données sur les migrations d'électeurs pour les années 1950-1952 (dans son article "Un instrument d'étude des migrations intérieures : les migrations d'électeurs", *Population*, avril-juin 1956, *passim*) parlait déjà de migrations notables à l'âge de la retraite, quoique considérablement atténuées par rapport à celles antérieures à l'âge de 45 ans, notons-le : retours au pays d'origine, mais surtout départs vers les périphéries des grands centres ; les chiffres se rapportant à la Seine apparaissent particulièrement élevés. On peut songer aussi, plus près de nous, aux travaux de Françoise Cribier et de son équipe, qui ont mis en valeur la mobilité considérable des jeunes retraités, qu'il s'agisse d'une migration vers la province ou d'une mobilité interne à l'agglomération. Mais, bien évidemment, la question ne saurait se poser en termes comparables pour des hommes nés en 1860 ...

⁸ La remarque a déjà été faite pour les provinciaux en général dans les chapitres précédents : il n'y a donc pas là une spécificité parisienne.

sort de notre observation. On comprend bien que si les deux dates se confondent ou presque, on est en présence d'un individu manifestement non fixé, qui bougera encore après ses 45 ans ; si elles sont éloignées, il est probable que l'individu restera désormais là où il est. Calculons le nombre moyen d'années destinées à s'écouler entre les deux dates pour les individus suivis 20 ans et plus, toujours en fonction de l'origine :

**Tableau 2. Années écoulées
entre la dernière adresse et la fin d'observation**

Nombre d'années de suivi	Recrues de Paris Nb.	Recrues de banlieue Nb.	Recrues de province Nb.
20 ans	8,7	8,9	10,1
21 ans	8,8	8,8	10,7
22 ans	9	9,5	9,3
23 ans	8,8	8,4	10,4
24 ans	9,2	9,3	11,7
25 ans	8,8	9,9	12,4
26 ans	9,1	10,1	12,2

C'est pour les gens de Paris que le temps moyen est le plus faible ; de plus, il augmente pas, ou peu, avec la durée d'observation. Chez eux la fixation est donc plus tardive, ou disons mieux, moins souvent atteinte que chez les provinciaux, les banlieusards occupant une position intermédiaire. Autrement dit encore, cette notion de dernière adresse comme révélatrice d'une fixation en un lieu prend toute sa valeur pour les provinciaux, mais s'avère bien moins fiable pour les Parisiens, décidément gens très mobiles, toujours, dirait-on, entre deux logis...

Voilà donc quels vont être nos instruments d'appréciation et de mesure de la mobilité au sein des types d'itinéraires que nous aurons à distinguer. Il faut y joindre aussi – nous l'annonçons en présentant les conscrits de Paris –, la catégorie socio-professionnelle déduite du métier déclaré à vingt ans et étendue à l'ensemble du suivi, avec toute la prudence que requiert une telle démarche... [337]

Mais, avant cet essai d'analyse des comportements spatiaux, entrons dans le fleuve de la mobilité parisienne, en précisant que nous décomposerons le propos en traitant d'abord des conscrits de Paris – objet des deux prochains chapitres – puis des conscrits de banlieue. Le tour des provinciaux venus s'installer à Paris viendra plus loin, nous l'avons dit. Ce plan n'est pas qu'une question de forme, c'est le fond qui l'impose : autant de populations, autant de mobilités. [338]

CHAPITRE 9 : LA MOBILITÉ PARISIENNE DANS SES ACTES

Ce chapitre sera consacré à la mesure des courants, variés et contradictoires, qui portent d'un point à l'autre de Paris, ou bien de la France, les conscrits de la capitale. Avant d'étudier les acteurs eux-mêmes, voyons donc où l'action pouvait les conduire, mesurons les flux avant d'observer les individus. Notre guide sera bien sûr le code mis au point et décrit précédemment⁹. Nous nous servirons ensuite de la statistique des positions spatiales occupées année après année par tous les suivis – mobiles ou stables – afin d'apprécier dans quelle mesure la mobilité des acteurs faisait déborder l'action du strict cadre parisien.

I UNE MOBILITÉ QUI RESTE TRÈS PARISIENNE

Les 24 775 déménagements réalisés au total par les recrues de Paris et classés en fonction des rubriques de notre code, se décomposaient comme il suit :

Tableau 1. Typologie des déménagements réalisés par les recrues de Paris en fonction de leurs arrondissements d'origine

Déménagements dans, vers et à partir de Paris :	3e %	4e %	8e %	9e %	10e %	11e %	13e %	18e %	19e %	20e %	Ensemble %
• à l'intérieur de Paris	69,6	71,4	53,4	61,7	69,5	75,7	76	71,1	70,3	78	71,5
• entre Paris et la banlieue	8,7	5,5	7,1	8,8	7,6	8	9,5	8,7	9,2	7,1	8,1
• entre Paris et la province	7,1	8,3	14,4	9,8	9,9	5,6	5,6	7,3	6,5	6,1	7,5
• entre Paris, l'étranger et les colonies	4	3,7	9,9	7,9	4,1	2,3	0,6	2,9	2,1	1,1	3,2
Sous-total	89,4	88,9	84,8	88,2	91,1	91,5	91,6	90	88,1	92,3	90,2
Déménagements dans, vers et à partir de la banlieue :											
• à l'intérieur de la banlieue	3,7	3,2	1,8	2,9	2,6	2,9	4,3	3,9	5	3	3,4
• entre la banlieue, la province et l'étranger	2,1	0,8	1,4	1,3	0,9	1,2	0,5	1,4	1,9	0,6	1,1
Sous-total	5,8	3,9	3,2	4,2	3,5	4,1	4,8	5,3	6,9	3,6	4,5
Déménagements dans, vers et à partir de la province :											
• à l'intérieur de la province	2,3	3,6	3,6	3,6	3,5	1,7	2,1	2,5	1,4	2,4	2,5
• entre la province et l'étranger	0,5	0,7	3,4	0,9	0,7	0,5	0,1	0,3	0,4	0,3	0,6
Sous-total	2,9	4,3	7	4,5	4,2	2,2	2,3	2,8	1,8	2,8	3,1
Déménagements entre pays étrangers	1	1,9	3,1	2	0,3	0,7	0,1	0,5	0,1	0,3	0,8
Déménagements divers	1	1,1	2	1,1	0,9	1,5	1,2	1,5	3	1	1,4
Total des déménagements	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Leurs déplacements pouvaient naturellement conduire les recrues d'origine parisienne loin de la capitale, les amener à se déplacer à l'intérieur de la banlieue par exemple, ou bien d'un département à un autre, voire d'un pays à un autre, mais, dans la

⁹ Voir l'Introduction générale..

masse de ces échanges, Paris se taillait la part du lion : neuf déménagements sur dix le concernaient, qu'il s'agisse purement et simplement de déplacements à l'intérieur de ses murs – plus de 70 % des déménagements...¹⁰ – ou bien de mouvements de départ ou de retour : manifestement, si on quittait Paris, c'était en général pour y revenir et peu pour entreprendre une carrière résidentielle loin de la capitale. [339-340]

Mais bien des nuances existaient : la proportion des déménagements à l'intérieur de Paris, notamment, n'était point uniforme selon l'arrondissement d'origine des recrues, le tableau l'atteste. En voici une représentation :

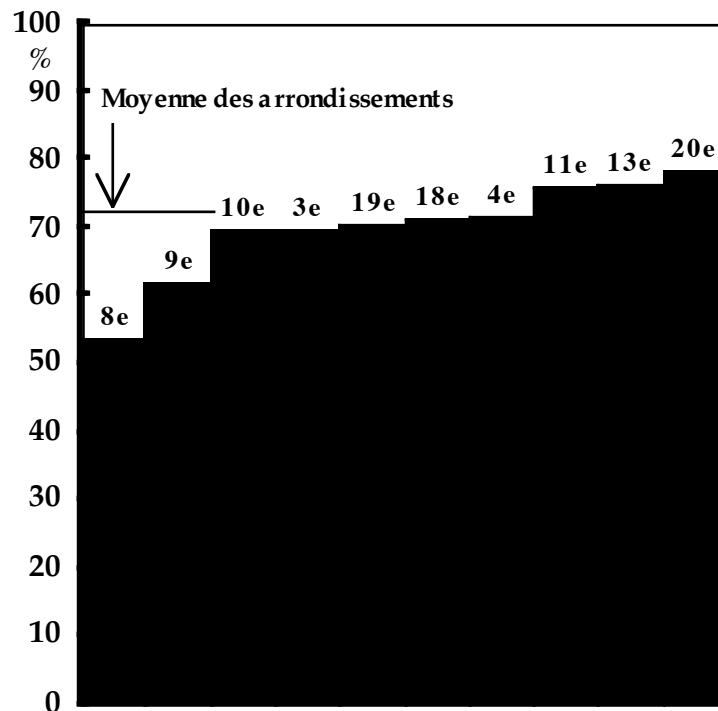


Figure 1. Part des déménagements *intra muros* chez les recrues originaires de chaque arrondissement

Les arrondissements bourgeois se distinguent nettement des autres par une préférence moins marquée pour Paris de leurs originaires quand ces derniers se déplaçaient. Tentons une vérification de ce fait en considérant séparément les déplacements effectués par les catégories sociales extrêmes, les ouvriers et les recrues appartenant aux catégories supérieures. Le tableau auquel nous aboutissons renferme en effet de singuliers contrastes :

¹⁰ Proportion très forte, mais cependant légèrement inférieure à celle obtenue dans les recherches effectuées jusqu'ici sur la même source. Soudjian avançait – chez les recrues des classes 1868-1869, mais les recrues non nées à Paris – le chiffre de 77,3 % de déménagements effectués à l'intérieur de Paris (G. Soudjian, *La population parisienne...*, *op. cit.*, p. 100) ; le sondage réalisé par Jacquemet (recrues bellevilloises de la classe 1877) aboutissait à une proportion de 88,2 % de déménagements *intra muros*, contre 78 % pour le 20e arrondissement selon notre comptage (Jacquemet, *Belleville au XIXe siècle...*, *op. cit.*, p. 1143).

Tableau 2. Typologie des déménagements réalisés par les recrues de Paris en fonction de la catégorie sociale

Déménagements dans, vers et à partir de Paris :	Ouvriers %	Catégories supérieures %
• à l'intérieur de Paris	76,5	57
• entre Paris et la banlieue	8,3	6,3
• entre Paris et la province	5,8	12,8
• entre Paris, l'étranger et les colonies	1,5	8,5
Sous-total	92,1	84,5
Déménagements dans, vers et à partir de la banlieue :		
• à l'intérieur de la banlieue	3,3	2,3
• entre la banlieue, la province et l'étranger	0,9	2,4
Sous-total	4,2	4,7
Déménagements dans, vers et à partir de la province :		
• à l'intérieur de la province	1,9	4,5
• entre la province et l'étranger	0,2	1,9
Sous-total	2,1	6,5
Déménagements entre pays étrangers	0,4	2,2
Déménagements divers	1,3	2,1
Total des déménagements	100	100

Le graphique suivant, où ne sont légendées que les destinations les plus significatives, met bien en valeur les contrastes du tableau chiffré : [341]

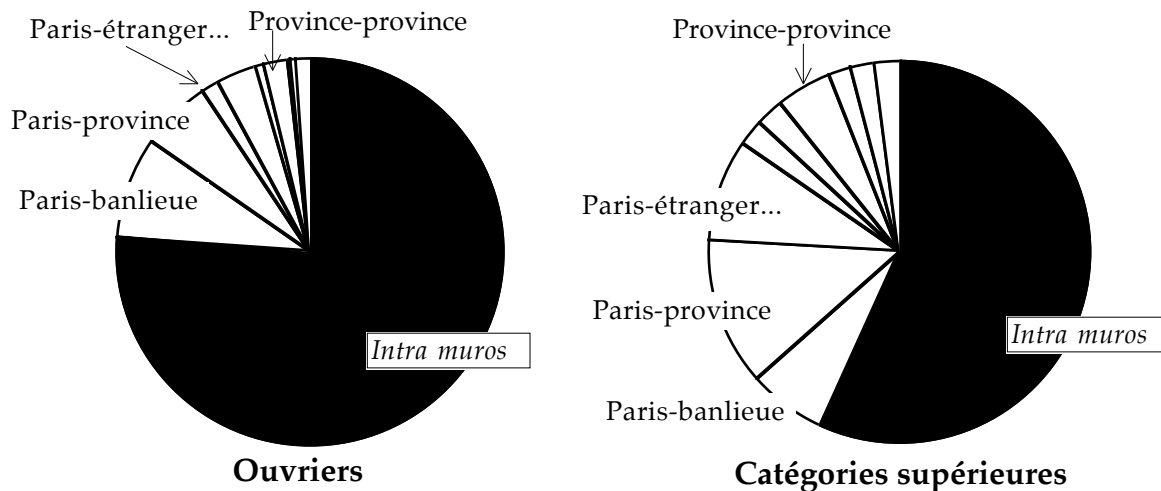


Figure 2. Représentation des types de déménagements réalisés en fonction de la catégorie sociale

Il est clair que tous ceux qui en 1880 étaient étudiants, ou bien déjà commerçants, petits entrepreneurs, fonctionnaires d'un certain rang ou encore engagés à l'armée, se déplaceront au cours de leur vie moins volontiers à Paris, mais plus volontiers en province, voire à l'étranger que tous les modestes salariés en compagnie desquels ils passeront le conseil de révision. [342-343] Précisons ici – c'est au fond empiéter sur les comportements individuels, mais l'analyse l'exige – que cette orientation divergente de

la mobilité entre les deux groupes se conjugue avec une mobilité moyenne inégale des individus¹¹ : le nombre moyen de déménagements chez les ouvriers était en effet de 4,8 et de seulement 3,8 chez des catégories supérieures. La préférence des ouvriers pour Paris était donc d'autant plus nette que, globalement, ils se déplaçaient plus que les autres. L'univers prolétaire était mouvant, mais très circonscrit à Paris ; l'univers bourgeois, plus stable, était aussi plus ouvert, moins clos sur la ville des 20 ans.

Ce contraste entre un certain enfermement et une certaine ouverture au monde se retrouve dans le lieu de destination des partants. Si on quittait Paris pour s'établir ailleurs – que l'on revienne ou non à Paris ensuite –, où allait-on en général ? Le tableau suivant répond à la question :

Tableau 3. Destination des déménagements partant de Paris

Arrondissements d'origine	Sur 100 déménagements entre Paris et l'extérieur combien avec		
	la banlieue	la province	l'étranger et les colonies
13e	60,7	35,6	3,7
19e	51,5	36,5	11,9
11e	50,4	35,3	14,3
20e	49,5	42,9	7,6
18e	46,3	38,5	15,1
3e	43,8	35,8	20,4
10e	35,2	46	18,8
9e	33	37,1	29,9
4e	31,7	47,3	21
8e	22,8	45,8	31,4
Total Paris	43	39,9	17,2
Ouvriers	53,1	37,3	9,6
Catégories supérieures	22,7	46,6	30,7

Les gens du 13e, quand ils quittaient leur 13e, allaient six fois sur dix en banlieue, le reste du temps en province, et bien rarement à l'étranger ou aux colonies. L'horizon des Bellevillois – le 20e – apparaît déjà moins restreint, moins "étriqué", puisque la province balançait presque la banlieue. Les gens du 8e, par contre, boudaient manifestement la banlieue et ils venaient en tête de tous les Parisiens pour la fréquence des incursions hors des frontières nationales. Les proportions se rapportant aux deux catégories sociales extrêmes cristallisaient en quelque sorte ces inclinaisons divergentes. [343]

La province restait le lieu pour lequel, malgré tout, les préférences des uns et des autres étaient les moins opposées, là où les gens de Paris de tous horizons échappés de leur ville avaient le plus de chance de se croiser Et une province apparemment la même, si du moins l'on se fie à la nature rurale ou urbaine du point de chute :

¹¹. La statistique porte ici sur 3 157 ouvriers et 845 individus de catégories supérieures.

Tableau 4. Destination urbaine ou rurale des déménagements en province

Arrondissements d'origine	Sur 100 déménagements entre Paris et la province combien avec	
	la campagne	la ville
19e	59,1	40,9
8e	47,8	52,2
20e	45,5	56,5
11e	37,4	62,6
9e	37,1	62,9
13e	36,8	63,2
3e	36	64
18e	33,7	66,3
10e	30,3	69,7
4e	29,5	70,5
Total Paris	37,6	62,4
Ouvriers	39,7	60,3
Catégories supérieures	35,6	64,4

La campagne l'emportait bien pour les gens de La Villette – le 19e –, et presque aussi pour ceux du 8e, fait étonnant¹² ! Mais partout ailleurs, on sent bien que c'est la ville qui attirait les migrants parisiens. Les ouvriers avaient une moindre réticence que les représentants présumés de la bourgeoisie à quitter Paris pour la campagne, certes, mais l'écart n'était pas considérable... Remarquons que, tous arrondissements confondus, la destination restait très majoritairement urbaine, que l'on parte d'un point quelconque de la périphérie – 62,4 % des cas – ou d'un point quelconque du centre – 62,3 % des cas. Bref, la ville allait à la ville. N'avions-nous

déjà noté un semblable phénomène en étudiant le lieu de naissance des conscrits parisiens non autochtones ?

Cependant les déplacements hors de l'orbite parisienne – à l'intérieur de la province ou de banlieue, ou entre banlieue et province, etc... – restent ici, du fait de la manière de compter, si peu nombreux qu'ils ne se prêtent guère à une analyse chiffrée, seul compte leur petit nombre relatif. Nous retrouverons, à sa place – parfois grande –, cette mobilité extra-parisienne dans l'étude des comportements types, mais pour l'instant, restons dans la mobilité parisienne.

II ENTRE DISPERSION ET LOCALISME

Que se passe-t-il donc à l'intérieur de Paris ? Le code de mobilité mis au point par nous est basé, on s'en souvient, sur les combinaisons entre quartier (administratif) ou arrondissement et région (ou zone) de la ville – c'est-à-dire le centre ou la périphérie. En allant du plus simple au plus complexe, décomposons en fréquence les différentes sortes possibles de déménagements.

D'abord au niveau des quartiers et des arrondissements. Soit l'on se maintenait dans le même quartier – ce que l'on pourrait qualifier de mobilité [344] locale – soit l'on quittait son quartier mais tout en restant dans l'arrondissement, soit on sortait carrément de l'arrondissement. Voici, pour ces trois cas de figure, les chiffres détaillés en fonction de l'arrondissement d'origine des individus en mouvement :

(tableau 5, page suivante)

¹² Il est vrai que le nombre de déménagements en question n'était que de 92...

**Tableau 5. Proportion de déménagements
aboutissant au maintien ou non
dans le même quartier ou dans le même arrondissement.**

Arrondissement d'origine	Maintien dans le même quartier %	Maintien dans le même arrond. %	Sortie de l'arrond. %
13e	42,2	3,7	54,1
18e	35,9	2,9	61,2
11e	29,8	6,4	63,9
19e	27,5	17,5	55
20e	27,3	23,9	48,8
4e	25,5	11	63,5
10e	23,8	12,1	64,1
8e	23,6	10,8	65,6
3e	23,5	12,2	64,3
9e	22,5	9	68,5
Total Paris	29,2	10,6	60,2
Ouvriers	31,9	11,2	57
Catégories supérieures	24,1	9	66,9

En moyenne, tout près de 30 % des déplacements de Paris à Paris étaient des déplacements qui s'opéraient à l'intérieur du même quartier administratif. C'était bien, au départ, une affaire d'arrondissement d'origine : les originaires du 13e, quand ils se déplaçaient à Paris, que ce fût dans le 13e ou ailleurs, le faisaient plus de quatre fois sur dix à l'intérieur du même quartier ; ceux du 9e dans le même cas étaient à peine plus de deux sur dix. C'était aussi une affaire de situation, centrale ou pas, du quartier : la proportion de déménagements à l'intérieur du même quartier montait à 32,5 % dans la périphérie et descendait à 22,7 % dans le centre. Résumant ces différences en quelque sorte, la mobilité locale apparaît bien plus élevée chez les ouvriers pris en particulier – 32 % – que chez les catégories supérieures : 24 %. D'autre part, il ressort nettement du tableau que le maintien dans le même arrondissement constituait un type de déplacement assez secondaire : autant le quartier retenait les migrants de l'intérieur, autant l'arrondissement les laissait passer¹³. Cela était un peu moins vrai dans le centre [345] – effet sans doute de la petite taille des quartiers –, et faux dans le 20e, comme si cet arrondissement avait une cohérence interne plus forte qui en limitait les départs... Au bout du compte, partout – sauf dans le 20e –, la proportion des déménagements hors

¹³ Il y a une certaine discordance avec les résultats que nous obtenions en nous basant sur les listes électorales parisiennes de 1891-1892, où une forte proportion de radiés du quartier, dans les 13e et 15e, se contentait de changer de quartier dans le même arrondissement (A. Faure, "Les racines de la mobilité populaire...", *art.cit.*) L'on pourrait formuler l'hypothèse que les recrues, une fois sorties de leur quartier d'origine, signalaient plus volontiers à l'autorité militaire un changement d'adresse quand celui-ci les amenait à sortir de l'arrondissement, comme s'il s'agissait pour elles d'un déplacement résidentiel plus important, de plus grande portée. Mais cette explication n'impliquerait-elle que les déménagements à l'intérieur du quartier souffriraient aussi de nombreuses omissions ?

arrondissement l'emportait, puisqu'égal à 60,2 %. La différence entre ouvriers et catégories supérieures était nette, mais sans qu'on ne puisse parler d'un fossé entre les Parisiens les plus pauvres et les autres.

On quittait donc volontiers l'arrondissement. Mais, ce faisant, on pouvait rester dans la même région de la ville, le centre ou la périphérie, ou bien la quitter et franchir l'invisible frontière séparant quartiers anciens et faubourgs. Pour l'ensemble des déménagements ayant porté les individus, à un moment ou l'autre de leurs parcours, hors de l'arrondissement qu'ils habitaient, voici la répartition entre les trois cas possibles :

Tableau 6. Proportion du maintien ou non dans la même zone dans l'ensemble des déménagements hors arrondissement.

Arrondissement d'origine	Maintien dans le centre %	Maintien dans la périphérie %	Échanges %
4e	53,7	19,2	27,1
3e	50	20,2	29,8
8e	48,7	21,9	29,4
9e	45,6	24,1	30,4
10e	45,1	25,2	29,7
20e	11,4	76	12,6
11e	8,9	72,8	18,4
18e	8,1	71,7	20,2
13e	8	74,7	17,3
19e	7,7	73,2	19,1
Total Paris	22,9	55,4	21,7
Ouvriers	16,3	64,7	19
Catégories supérieures	33	40,1	26,8

Les arrondissements du centre retenaient bien moins leurs originaires que ne savaient le faire ceux de la périphérie. Il est évident que, résidentiellement parlant, on faisait carrière dans les faubourgs et que dans le centre les glissements vers l'autre zone étaient monnaie courante. Les ouvriers, en général, se déplaçaient essentiellement à l'intérieur de la périphérie – leur zone d'élection au départ, il est vrai –, mais les catégories supérieures, elles, évoluaient presque aussi volontiers dans le centre que dans les faubourgs. Quant au sens dominant des échanges entre les deux zones, il dépendait étroitement de la situation centrale ou non de l'arrondissement considéré. D'ailleurs, dans l'ensemble des déménagements *intra muros*, les déménagements centre-périphérie ne dépassaient que de peu les déménagements périphérie-centre : 11,5 % pour les premiers et 10,2 % pour les seconds, ce qui est somme toute normal puisque notre échantillon est à cheval sur les deux zones. Mieux vaut essayer de voir dans quelle mesure [346] les départs de l'arrondissement vers la zone "adverse" étaient compensés par des retours sur son sol en provenance de ladite zone :

(tableau 7, page suivante)

Tableau 7. Pour un départ vers l'autre zone, combien de retours ?

Arrondissement d'origine	Retour
8e	0,4
3e	0,5
4e	0,5
9e	0,5
10e	0,5
11e	0,6
18e	0,6
13e	0,7
19e	0,7
20e	0,7

Nulle part, l'unité n'est atteinte, preuve supplémentaire de la dispersion entraînée par la mobilité générale. Cela signifie que si l'on quitte le 20e pour aller habiter dans le centre et si un jour l'on revient habiter en périphérie, ce ne sera pas toujours dans le 20e : ce sera le cas sept fois sur dix, malgré tout. Dans le 8e, pour un scénario analogue – c'est-à-dire retour dans le centre après une incursion dans un faubourg quelconque – on ne comptera que 4 retours dans l'arrondissement d'origine sur 10 départs... Autrement dit, on coupait bien moins volontiers les ponts avec un faubourg qu'avec un quartier du centre.

Résumons-nous. La mobilité des gens de Paris restait parisienne à un point étonnant. La masse des déménagements intérieurs traduit à la fois une indéniable mobilité locale, dans les limites du quartier, mais aussi – et surtout – une importante dispersion des domiciles, soit du centre vers les faubourgs soit d'un faubourg à l'autre. Les ouvriers et les (probables) bourgeois de nos arrondissements exacerbaient en quelque sorte les tendances opposées, les ouvriers penchant vers une mobilité "ultra-parisienne" d'horizon et, à Paris même, de tendance localiste, et les autres, vers une mobilité à la fois plus ouverte sur le dehors et moins attachée à un quartier. Nous ne faisons ici que retrouver, sous l'angle de la mobilité, ce que l'analyse des lieux de naissance nous avait démontré : la parisienneté plus grande des ouvriers.

III LA TECTONIQUE RÉSIDENTIELLE

Cette mobilité, essayons d'en voir la traduction sur le terrain, en termes de bilan annuel des positions spatiales occupées par les recrues de Paris, mobiles ou non mobiles, les stables rentrant maintenant en lice, comme il est normal. Autrement et plus simplement dit, quelle est, d'une année à l'autre, la proportion de gens d'origine parisienne qui vivent en-dehors de Paris et ceux qui continuent à vivre entre ses murs ? Parmi ces derniers, quelle est, d'une année à l'autre, la proportion des fidèles à l'arrondissement d'origine, et, dans quels arrondissements, d'une année à l'autre, trouve-t-on installé le plus grand nombre des transfuges ? Notre technique des "photographies" permet de répondre à ces deux séries de questions que nous allons traiter successivement, sans préjuger en quoi que ce soit, répétons-le, des comportements [347] individuels, des itinéraires détaillés : simplement, nous arrêtons le temps à chaque anniversaire de nos recrues pour relever leur adresse du moment.

1) *Bouger n'est pas partir*

Pour tous ces gens qui eurent 20 ans à Paris en 1880 et que nous suivons, comment donc évolua, au fil des années, le nombre de ceux qui se trouvaient être présents dans la capitale ? Nos calculs précédents font penser que la proportion ne pouvait en être que forte, et c'est bien ce qui se passe :

**Tableau 8. Recrues de Paris présentes à Paris
entre 1881 et 1906**

Année	Nombre total des suivis	Suivis présents à Paris	
		Nb	%
1881	2 487	2 327	93,6
1882	3 240	2 973	91,8
1883	3 468	3 104	89,5
1884	3 634	3 180	87,5
1885	5 662	4 939	87,2
1886	5 875	5 022	85,5
1887	5 823	4 898	84,1
1888	5 669	4 729	83,4
1889	5 604	4 641	82,8
1890	5 502	4 491	81,6
1891	5 421	4 349	80,2
1892	5 352	4 229	79
1893	5 286	4 140	78,3
1894	5 215	4 034	77,4
1895	5 141	3 955	76,9
1896	5 068	3 830	75,6
1897	4 912	3 639	74,1
1898	4 837	3 549	73,4
1899	4 731	3 448	72,9
1900	4 644	3 362	72,4
1901	4 532	3 253	71,8
1902	4 445	3 179	71,5
1903	4 372	3 114	71,2
1904	4 137	2 959	71,5
1905	3 848	2 731	71
1906	3 549	2 529	71,3

La fluctuation des effectifs suivis tient aux causes maintes fois évoquées au cours de ce travail : les libérations de service, dès 1882 et surtout en 1885-1886, qui gonflent soudain les effectifs, ensuite leur déclin, d'abord lent puis accéléré, sous le double effet des réformes et des décès. [348] Pourtant, l'érosion de la résidence parisienne apparaît un phénomène régulier, sans à-coups ni accélérations brusques, donc indépendant du nombre des suivis. En voici une représentation graphique où la courbe figurant l'ensemble des suivis est en gras, complétée ou plutôt encadrée par les courbes se rapportant plus particulièrement aux ouvriers et aux présumés bourgeois :

(figure 3, page suivante)

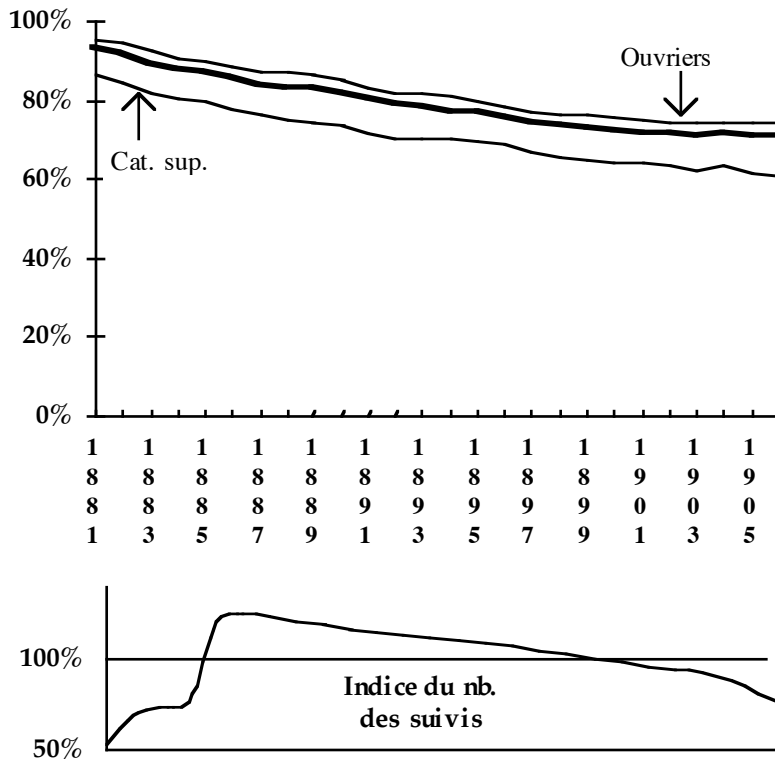


Figure 3. Représentation de la présence à Paris des recrues de Paris

[349]

La nuance sociale ici introduite ne modifie ni la régularité du phénomène d'évasion de la capitale ni son caractère limité : en l'an 1906, sept survivants sur dix de la classe 1880 résidaient à Paris. On peut bien sûr se demander si la courbe était destinée, au-delà de 1906, à fléchir de façon plus accélérée. Puisque le dieu des armées ne peut nous le dire, il faudrait solliciter celui de l'état-civil pour répondre à la question¹⁴. Nous avons établi plus haut que la mobilité globale décroissait en intensité avec l'âge, mais, bon an mal an, un nombre important d'individus continuaient à bouger et accumulaient encore les domiciles, accroissant ainsi la possibilité de séjours hors Paris. Cependant, avec le temps, ces individus devenaient de moins en moins nombreux... Retenons surtout cette fidélité d'ensemble à la capitale jusqu'à l'entrée dans l'âge mûr. Et ceux que la mort aura emporté avant cet âge auront, à l'évidence, passé le plus clair de leur existence entre les murs de la capitale.

Le fait pouvait varier localement, mais point énormément : à aucun moment, dans aucun de nos arrondissements, on ne peut trouver une majorité de suivis qui fussent domiciliés *en dehors de Paris*... Donnons ici une figuration synthétique des proportions respectives de non Parisiens et de Parisiens de résidence à trois dates : 1886, lorsque tous les conscrits sont libérés – c'est pour nous la date où les suivis sont les plus nombreux –,

¹⁴ La démarche pourrait consister à rechercher si Paris est ou n'est pas le lieu du décès des individus habitant encore la capitale en 1906, ce qui suppose un relevé nominatif des informations.

1899, date après laquelle l'indice des suivis en général passe en-dessous de 100, et 1906, notre dernière année d'observation :

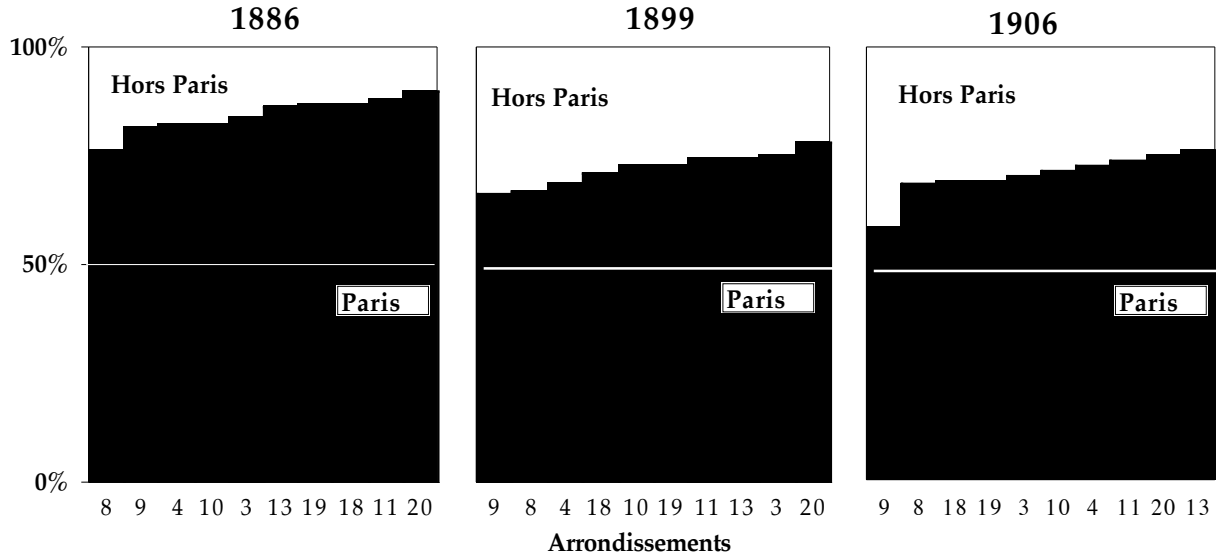


Figure 4. Représentation de la présence à Paris des recrues de Paris à trois dates et par arrondissement.

N'est-ce pas démonstratif ? L'érosion n'était pas la même partout, mais on constate bien que nulle part, elle n'était d'une ampleur suffisante pour que les Parisiens de résidence soient, au moins une fois, minoritaires. Les nuances sont celles que l'on attend : les arrondissements cossus donnaient toujours les proportions d'émigrés les plus fortes ; de même – les courbes précédentes l'attestaient –, les ouvriers étaient plus fidèles à la capitale que les catégories supérieures : il y avait 74,2 % de Parisiens résidents en 1906 chez les premiers contre 60,7 % chez les seconds. La différence était d'ailleurs constante et n'était pas une affaire d'âge : les chiffres, pour 1886, étaient de 88,9 % en faveur des ouvriers contre 78,3 % pour les autres, et, pour 1899, de 76,1 contre 65,3¹⁵. L'horizon géographique plus ouvert des recrues les plus favorisées, notée à propos des types de déménagements, ne pouvait que se traduire ici [350] par une différence dans la domiciliation, parisienne ou non parisienne, des uns et des autres au même moment.

Donc, la place de la banlieue, ou bien de la province, ou bien encore de l'étranger et des colonies, sera toujours une place réduite. Mais avec malgré tout, d'un milieu à l'autre, de significatives variations, ainsi qu'un dosage différent de ces diverses destinations.

Considérons d'abord la province. Voici une représentation graphique de la proportion annuelle des recrues originaires de nos dix arrondissements et se trouvant présentes dans les départements français ; nous y avons inclus les courbes – tracées en gras – des proportions se rapportant à nos catégories sociales témoins :

¹⁵ Les effectifs sur lesquels portent ces calculs (et les suivants) s'élèvent à 3 301 ouvriers en 1886, 2 608 en 1899 et 2 134 en 1906, la dernière année d'observation ; pour les catégories supérieures, aux mêmes dates, les chiffres sont respectivement de 871, 748 et 368.

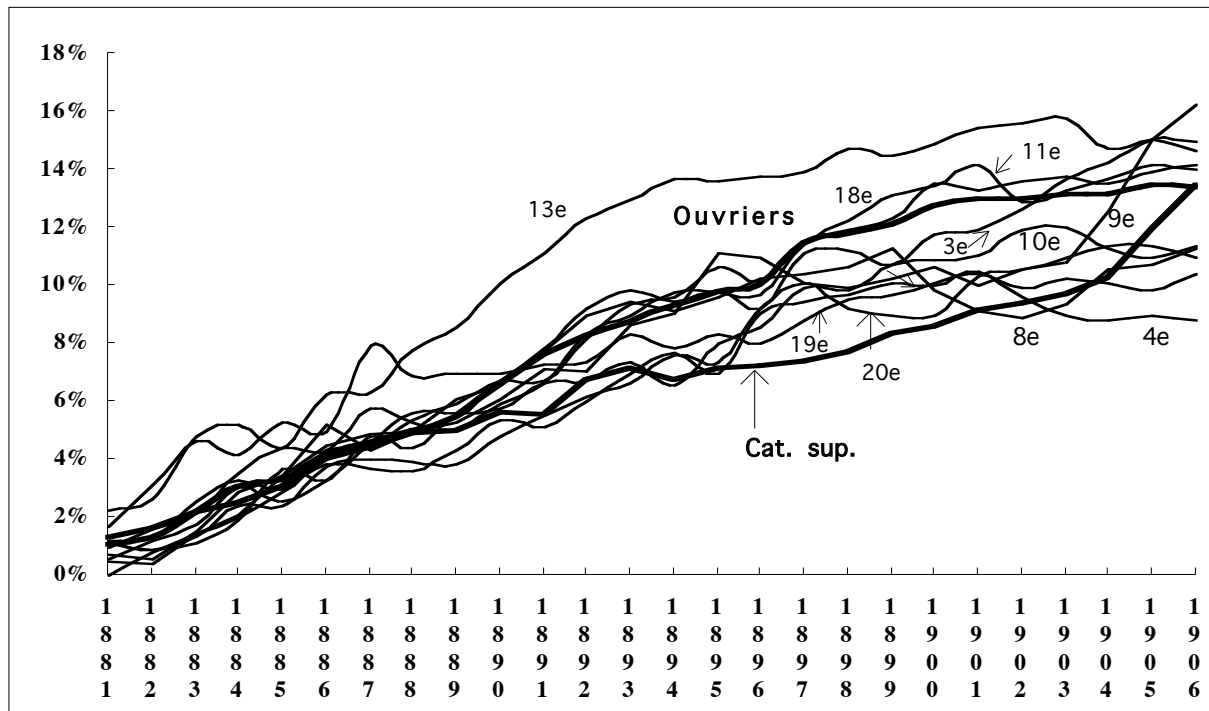


Figure 7. Recrues de Paris résidant en banlieue
chaque année entre 1881 et 1906

Mais ce n'était là malgré tout que des nuances, même importantes. Précisons ou redonnons les chiffres essentiels :

Tableau 9. Récapitulation des résidences des recrues de
Paris en 1886, 1899 et 1906.

	1886	1899	1906
Ensemble :	%	%	%
Paris	85,5	72,9	71,3
Province	7,4	11,4	11,7
banlieue	4,4	11,7	13,4
Étranger et colonies	2,6	3,9	3,5
Ouvriers seuls	%	%	%
Paris	88,9	76,1	74,2
Province	5,5	9	10,1
banlieue	4,1	12	13,3
Étranger et colonies	1,4	2,8	2,4
Catégories supérieures seules	%	%	%
Paris	78,3	65,3	61
Province	13,1	20,2	19
banlieue	4	8,3	13,5
Étranger et colonies	4,5	6,2	6,5

Donc, une dispersion qu'on peut qualifier de généralement limitée. Si on ajoute aux recrues toujours présentes à Paris en 1906 celles vivant en banlieue, la proportion

d'individus restés finalement dans l'orbite parisienne s'élève à près de 88 %. La proportion de provinciaux émigrés à Paris à un moment quelconque de leur existence et qui en 1906 avaient toujours une adresse parisienne était inférieure, on s'en souvient¹⁷, mais finalement point de beaucoup : 60,4 % ou 64,4 % selon que les calculs portaient sur les recrues observées jusqu'à l'âge de 45 ans ou sur l'ensemble des suivis ; en incluant les résidences banlieusardes, les chiffres montaient alors à 68,7 % ou 71,5 %. [353]

Mais n'est-il pas normal que des Parisiens, natifs de la ville ou venus y travailler adolescents, en famille, s'enracinent plus en leur ville que des provinciaux venus plus tard, dans la force de l'âge ? Le milieu parisien – question d'ampleur des activités professionnelles offertes et de chances de promotion sociale – avait-il une vertu particulière de fixation de la population ? Il est vrai que les éléments de comparaison font défaut. Les recherches effectuées sur Lyon, de part et d'autre de 1914, par Jean-Luc Pinol, font état d'un niveau plus élevé des départs, d'un moindre enracinement. Peut-on dès lors affirmer que Lyon remplissait une fonction de redistribution régionale de la population, alors que Paris engrangeait les hommes pour mieux les retenir¹⁸ ? La différence de méthodes et de sources est telle qu'il nous semble prudent de révoquer en doute cette opinion. Seule l'étude des conscrits lyonnais de la classe 1880 permettrait de trancher...

Une chose apparaît en tout cas bien établie, c'est qu'à Paris l'enracinement était aussi une affaire de classe sociale. Nous l'avons noté plusieurs fois, chez les individus appartenant aux sphères supérieures de la société urbaine, l'ouverture sur le monde apparaît plus grande, la carrière résidentielle moins centrée sur Paris. Prenons garde cependant à la portée exacte de cette donnée : ce que les adresses nous livrent, ce sont les étapes résidentielles d'une vie, ses jalons essentiels, mais non toute la suite des déplacements extra-ordinaires accomplis par les individus : il ne faut pas confondre fidélité à un milieu et sédentarité absolue...¹⁹ Paris restait – question ici d'abord de solidité de ses industries – le port d'attache des salariés qui y œuvraient. Et cette différence était suffisante pour contribuer à expliquer, comme le suggérons déjà, que les plus Parisiens des Parisiens étaient toujours les ouvriers : un fonctionnaire ou un entrepreneur quelconque qui fera en dehors de Paris des séjours relativement plus fréquents aura plus de chances d'avoir des enfants ailleurs qu'à Paris, et lui-même sera "remplacé", à égalité de qualification, par un provincial désireux de faire carrière sinon fortune à Paris.

2) *Les proximités électives*

Tout cela ne dit rien sur ce qui, quantitativement, restait l'essentiel, les déplacements dans Paris même. Deux questions se posent. D'abord, celle du degré de fidélité à l'arrondissement d'origine. Il est vrai que ce point [354] de départ – l'arrondissement de recrutement, lui-même déterminé par l'adresse des parents – n'est pas sans arbitraire puisque tous les jeunes n'y résidaient pas personnellement en 1880,

¹⁷ Voir le passage intitulé "Les séjours parisiens" dans le chapitre 7 "Aller et s'installer en ville" (deuxième partie)

¹⁸ Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, op. cit., p. 229-230.

¹⁹ Ainsi sur les listes électorales parisiennes de 1891-1892, la proportion d'électeurs radiés pour cause de départ en province ou à l'étranger dépasse souvent les 10 %, ce qui apparaît élevé par rapport à ce que nous constatons ici (A. Faure "Les racines de la mobilité populaire...", art.cit.). Désinvolture vis-à-vis de l'autorité militaire, ou simple déplacement hors-les-murs sans contenu résidentiel, du moins dans l'esprit des intéressés ?

nous le verrons, mais il nous fallait bien mettre tous les conscrits sur la même ligne pour comparer les positions spatiales occupées par les uns et par les autres au fil des années...²⁰ Question ensuite de la direction des courants empruntés dans l'espace parisien par ceux qui, chaque année, sans avoir déserté Paris, étaient néanmoins portés absents de leur arrondissement. Restaient-ils près ou allaient-ils loin ?

C'est bien la question essentielle puisque la fidélité à l'arrondissement ne cessait

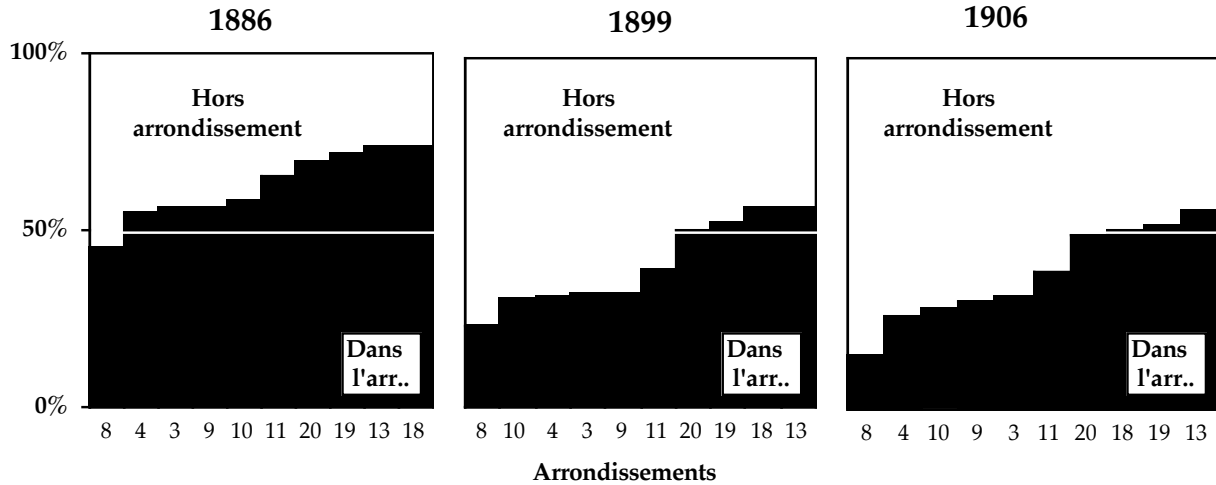


Figure 8. Représentation de la présence des recrues dans leur arrondissement d'origine à trois dates

d'année en année de s'effiloche, conséquence logique de ce que nous constatons en observant les flux. Raisonnons ici sur les fidèles à Paris en général (figure 8)²¹.

En 1886, quand tous, ou presque, étaient libérés du service, la majorité des suivis alors présents à Paris résidait encore dans l'arrondissement de recrutement – sauf déjà les gens du 8e –, mais treize ans plus tard la proportion avait partout fondu, et c'était seulement dans quatre arrondissements – les 20e, 19e, 13e et 18e – où une petite majorité d'originaires habitait encore. En 1906, nouveau recul, mais faible, comme si tout s'était joué dans la première décennie de mobilité : les quatre arrondissements précités réussissaient encore [355] à garder chez eux au moins 50 originaires sur 100²². En tout cas, il est bien clair que l'intensité de la mobilité locale – interne au quartier ou même à l'arrondissement – n'empêchait en aucune façon que, peu à peu, au fil des années, un

²⁰ Cette adresse personnelle de 1880, qui constitue en réalité une première dispersion des recrues, sera étudiée plus loin dans la partie du chapitre suivante consacrée à la décohabitation. Autre remarque : nous aurions pu adopter le quartier comme point de départ, au sein de l'arrondissement parental, mais quelle dispersion des données ! Et ne savons-nous pas déjà que l'arrondissement, une fois que le conscrit avait quitté son quartier, retenait fort peu ses originaires ? Mais notre étude de la dispersion hors arrondissement d'origine, est bien conduite, nous le verrons, au niveau du quartier.

²¹ Tous ces calculs sont en effet basés sur les seuls originaires *présents à Paris* l'année considérée. Si l'on prenait en compte l'ensemble des recrues, c'est-à-dire celles qui étaient absentes de Paris, on tomberait bien évidemment à des proportions inférieures. Il suffit de garder à l'esprit que tout ce qui suit porte seulement sur la portion annuelle – *mais une portion elle-même très majoritaire*, on l'a amplement souligné – des individus effectivement présents à Paris même.

²² Pour le 20e arrondissement, par exemple, les chiffres absolus sont les suivants : en 1906, le nombre de recrues survivantes relevant de cet arrondissement étaient de 401, sur lesquelles 302 demeuraient toujours à Paris, dont 151 dans l'arrondissement, soit exactement 50 % de fidèles à Paris. Pour le 8e arrondissement, où la dispersion avait été la plus forte, les chiffres à la même date sont de 162 recrues encore vivantes en 1906, dont 111 toujours parisiennes, mais seulement 25 dans le 8e lui-même.

nombre grandissant de recrues quittent leur arrondissement de départ. Mais où dans Paris ?

Rarement loin, mais jamais non plus dans le premier quartier limitrophe venu. Pour mettre à jour ces logiques, nous avons représenté sur des cartes la répartition dans les quartiers de Paris des adresses adoptées, hors arrondissement d'origine, par les recrues et ceci non point année après année²³, mais à quatre dates précisément choisies : l'année où le nombre de conscrits présents à Paris est maximum – 1886 en général – et l'année qui précède ou suit ce maximum de façon à vérifier si l'intense mobilité de cette période va bien toujours dans le même sens²⁴ ; l'année où l'indice du nombre de conscrits présents à Paris devient inférieure à 100 – 1899 ou 1900 –, et enfin une année choisie entre la date précédente et 1906 en fonction de la moyenne des présents de cette ultime période²⁵. D'autre part, sans tenir compte maintenant des années, nous avons mis ensemble toutes ces adresses de façon à mieux repérer les quartiers qui, finalement, l'emportaient chez les recrues de telle ou telle origine. Deux méthodes pour le même objet : mettre en valeur, cas par cas, les chemins empruntés par les individus lors de leur essaimage résidentiel.

Prenons d'abord la zone centrale, et d'abord le 3e arrondissement :

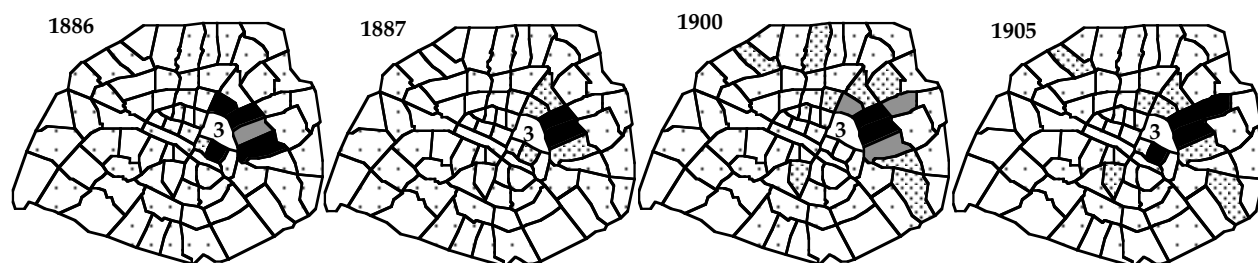


Figure 9. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 3e arrondissement.

[356]

Ce qui à l'évidence l'emportait en cet arrondissement, dans les premières comme dans les dernières années, était le glissement vers les quartiers immédiatement limitrophes de l'est, c'est-à-dire une ligne de vieux faubourgs qui, dans le Paris des 12 arrondissements, avant 1860, faisaient partie alors de la périphérie populaire et industrielle de la capitale : le faubourg Saint-Martin, avec le quartier de la Porte Saint-Martin dans le 10e arrondissement, le faubourg du Temple incluant, toujours dans le 10e, le quartier de l'Hôpital Saint-Louis, et, dans le 11e, le quartier Folie-Méricourt, et enfin Popincourt représenté dans le 11e par les deux quartiers Roquette et Saint-Ambroise, de part et d'autre de la rue Oberkampf. On remarque aussi l'évitement du centre, à l'exception du quartier Saint-Gervais, dans le 4e. Certes, avec le temps, une

²³ C'eût été à vrai dire le plus démonstratif, mais comment rendre publiable une série de 10 fois 25 cartes ? Seule une animation rendrait vraiment lisible la décomposition du mouvement...

²⁴ C'est l'année la plus forte en nombre de conscrits, de part ou d'autre de ce maximum, qui a été choisie.

²⁵ Pour que le tout reste de lecture aisée, nous n'avons pas fait figurer l'échelle des cartes. Précisons que le nombre de seuils n'est que de trois, ce qui rend évidente la hiérarchie des trames. Les quartiers laissés en blanc sont ceux où n'habitait aucun conscrit – On trouvera dans l'Annexe statistique n° 26 le détail des chiffres absolus pour chaque arrondissement.

certaine dispersion se faisait jour, mais très discrète, et jouant surtout en faveur du quartier de Belleville, dans le lointain 20e.

Par le cumul des adresses, le 11e venait largement en tête, avec le quart des 1 447 domiciles parisiens, hors 3e, des recrues de l'arrondissement, suivi du 10e, avec 12,4 % de ce même total. Cette mobilité à court rayon se marque bien par certains faits, comme, à Saint-Ambroise – 7,2 % des adresses... –, une nette concentration des transfuges du 3e juste de l'autre côté du boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Sébastien notamment²⁶. Belleville, qui semblerait l'exutoire naturel des gens du 3e, ne représentait au total que 36 adresses, comme si la traversée du 11e arrondissement était lente à se faire et nécessitait deux générations. Car c'est bien d'une traversée dont il s'agissait puisque les adresses, reflétant il est vrai l'orientation générale des voies en ce vaste territoire, se distribuait surtout le long des radiales orientées vers Belleville et Ménilmontant : rues de la Roquette, rue du Chemin-Vert, et surtout les grands axes comme la rue du Faubourg du Temple prolongée par la rue de Belleville – axe déjà mis en valeur par Gérard Jacquemet dans ses travaux sur Belleville précisément²⁷ –, ou encore la rue Oberkampf continuée par la rue de Ménilmontant. Mais le peu d'empressement mis par les originaires du 3e à franchir la ligne des anciennes barrières²⁸ montre à la fois la persistance des liens traditionnels en cette partie de la cité et la lenteur du processus d'essaimage en partance du centre.

Passons aux arrondissements cossus, pour constater des mouvements au total de même allure. Voici la carte du déplacement des gens du 8e :

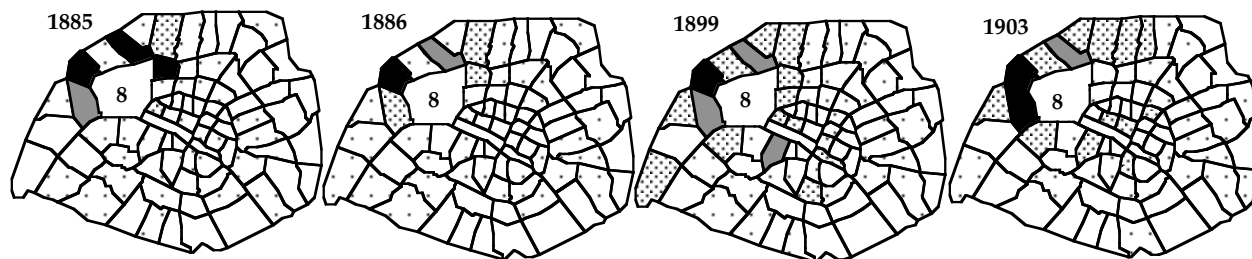


Figure 10. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 8e arrondissement.

Les originaires du 8e se dispersaient sans doute un peu plus, surtout en fin de période : plusieurs adresses surgissent dans le faubourg Saint-Germain en 1899, et le 18e était loin d'être une destination tout à fait ignorée. Cependant, c'est encore la proximité qui dominait, mais une proximité sélective. [357] Sauf au tout début, le 9e voisin attirait peu²⁹. Gens à l'aise pour la plupart, les recrues du 8e trouvaient dans le 17e

²⁶ Soit pas moins de 13 adresses en cette voie, et cela de la part de recrues dont ce fut parfois le seul domicile hors du 3e.

²⁷ Gérard Jacquemet, *Belleville au XIXe siècle: du faubourg à la ville*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris-IV, 1980, p. 211-251.

²⁸ Précisons qu'au cours de la période, le 3e ne connaît en fait de grands travaux que le percement de la rue Réaumur, accomplie par tronçons entre 1893 et 1897 ; la période précédente fut sans doute plus traumatisante... (voir les travaux de Florence Bourillon, et plus spécialement sa thèse de 3e cycle, *Étude la sociabilité dans un milieu pré et post-haussmannien. Le quartier des Arts-et-Métiers entre 1850 et 1880*, Université de Paris-X Nanterre, 1985, 2 vol.)

²⁹ Et quasi exclusivement le quartier Saint-Georges et la Chaussée d'Antin ; le faubourg Montmartre, tout l'est du 9e, n'attirait presque personne du 8e.

arrondissement, alors en plein essor démographique, un débouché qu'on dirait fait pour eux, mais il s'agissait surtout du "bon" 17e, avec le quartier des Ternes – 8,5 % des 823 adresses au total –, en continuité, dans le 16e arrondissement, avec le quartier des Bassins, c'est-à-dire Passy. Le bas du 16e, Auteuil, trop éloigné sans doute, était dédaigné. Il est vrai que dans le reste du 17e, les Batignolles, quartier socialement mélangé, l'emportaient sur la plaine Monceau ; si plusieurs adresses s'échelonnaient le long des belles avenues tracées dans la plaine sous le Second Empire – l'avenue de Wagram se retrouve 8 fois par exemple –, d'autres, plus nombreuses, se concentraient dans des rues commerçantes et populaires comme la rue de Lévis ou la rue des Dames, lieu de prédilection, sans doute, des recrues les plus modestes. Mais simple nuance : les Épinettes, l'extrémité est du 17e, très pauvre, restaient quant à elles royalement ignorées, ou presque, par ces recrues très distinguées. Qu'en était-il dans le 9e ?

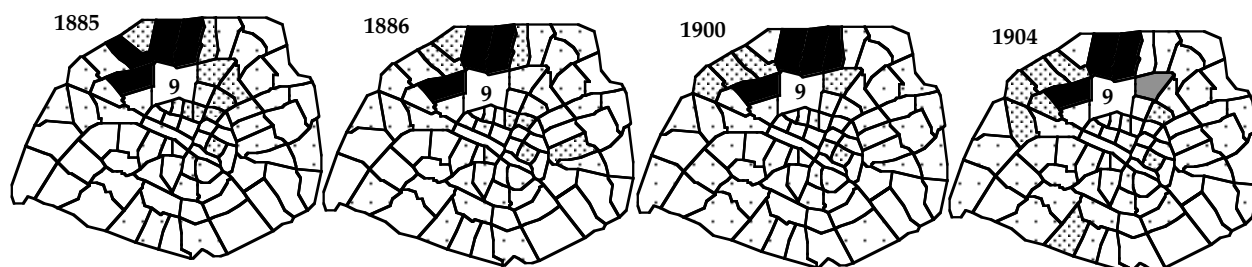


Figure 11. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 9e arrondissement.

Les originaires de cet arrondissement étaient aussi guidés par la proximité, mais de façon plus libre, dirait-on, [358] puisqu'ils s'orientaient à la fois vers les arrondissements voisins du centre – le 10e et surtout le 8e – et vers les arrondissements périphériques limitrophes, les 17e et 18e. Le temps modifiait assez peu cette donne. Dans le vaste 18e arrondissement – 22 % des adresses parisiennes cumulées des gens du 9e – avaient seuls leurs faveurs les quartiers Grandes-Carrières et Clignancourt, c'est-à-dire l'ancienne commune de Montmartre, comprenant, outre la Butte et ses abords, la vaste plaine de Clignancourt, en plein essor elle aussi. Celle-ci, un peu lointaine, arrivait loin derrière, en nombre d'adresses, les rues du bas de la Butte, à proximité immédiate du 9e : un chapelet d'adresses rue Lepic, rue des Abbesses, rue d'Orsel – 10 adresses en cette petite rue ! – marque bien la continuité de la géographie des adresses entre les deux versants des boulevards séparant les 9e et 18e. Mais la proximité en elle-même n'explique pas tout puisque les gens du 9e boudaient manifestement le reste de l'arrondissement, en l'occurrence l'usinière et prolétaire La Chapelle. De même, dans le 17e, c'étaient les Batignolles qui venaient en tête, devant la plaine Monceau ou les Ternes, mais aussi devant les Épinettes ; enfin quand ils allaient dans le 8e, c'était pour aller habiter les belles maisons du quartier de l'Europe. On sent des choix de nature sociale entre les proximités offertes. Les originaires du 9e ayant eu des adresses dans les 8e ou 10e – soit 118 recrues – étaient des ouvriers à 20,3 % selon nos classements, mais ceux qui gagnèrent un moment le 17e ou le 18e – soit 54 recrues – l'étaient à 28,3 %. A chacun sa proximité.

Cela va apparaître plus nettement dans le cas du 10e :

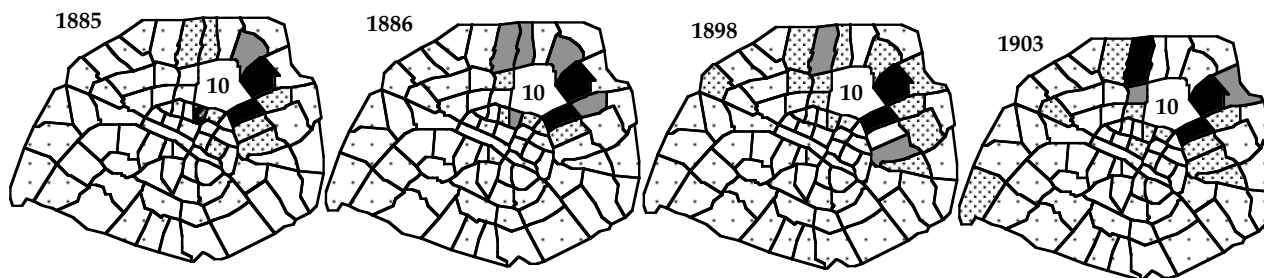


Figure 12. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 10e arrondissement

La proximité a une allure vraiment multidirectionnelle, puisque le 11e, le 19e, le 20e étaient concernés dans la périphérie – non sans fluctuations dans le temps, on le voit –, et dans le centre l'étaient à la fois le 3e, un peu le 2e, et, de plus en plus, le 9e. En nombre d'adresses – 1 689 adresses au total –, le 11e l'emportait, mais de peu, sur le 18e : 13,7 % des domiciles contre 13,1. La partie du 11e habitée de préférence par les gens du 10e était le faubourg du Temple³⁰, ce vieux quartier dont le 10e, on s'en rappelle, occupait [359] l'autre fraction. On retrouve ici l'axe des rues Faubourg du Temple-Belleville qui ne représentait pas moins de 27 adresses, dans les 11e, 19e et 20e. Dans le 19e, la présence de La Villette ne doit pas tromper : les adresses étaient concentrées boulevard de la Villette – le boulevard frontière entre le 10e et le 19e –, et le long du grand axe du quartier, l'avenue d'Allemagne³¹. L'essaimage dans le tissu villettois profond était faible. Quant au reste du 19e – la partie belleilloise de l'arrondissement³² –, les petites rues du quartier du Combat, entre les Buttes-Chaumont et le boulevard de la Villette, rassemblaient l'essentiel des gens originaires du 10e, venus ici en voisins... Côté 18e, La Chapelle apparaît enfin, mais non pas le quartier portant ce nom, très enclavé par les usines et les emprises ferroviaires, mais le quartier de la Goutte d'Or, rue Doudeauville, rue Myrrha, rue Polonceau, voies en communication directe avec la plaine de Clignancourt, finalement assez fréquentée. Quant au centre, on serait tenté d'invoquer la tyrannie de la proximité : donnaient essentiellement les quartiers les plus proches, Rochechouart dans le 9e, et les Arts-et-Métiers dans le 3e ; en ce dernier quartier, la rue Notre-Dame-de-Nazareth, à deux pas du 10e, totalisait 10 adresses. Il n'empêche que la dispersion des adresses obéissait aussi à une logique sociale : le 9e venait en tête dans les domiciles adoptés par les présumés bourgeois, alors que c'était le 18e pour les probables ouvriers³³ ; les arrondissements du centre mis ensemble représentaient au total 61,3 % des adresses cumulées des premiers ; chez les seconds, la proportion tombe à 28,7 %...

³⁰ C'est-à-dire dans le 11e le quartier Folie-Méricourt (114 des 232 adresses relevées dans le 11e pour les recrues du 10e).

³¹ En ce dernier cas, il s'agissait surtout d'employés.

³² La division du 19e arrondissement en une partie belleilloise au sud et une partie villettoise au nord, aux activités différentes, aux échanges restreints, au fond sans continuité, est en effet une donnée première de cette région de Paris. Voir nos travaux sur ce point, "Nous travaillons 10 heures par jour, plus le chemin". Les déplacements de travail chez les ouvriers parisiens (1880-1914)", in Susanna Magri et Christian Topalov dir., *Villes ouvrières (1900-1914)*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 93 et suiv. ; "L'industrie à Paris : La Villette", in *Le XIXe arrondissement. Une cité nouvelle*. Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris et Archives de Paris, 1996, p. 91 et suiv.

³³ Les chiffres portent ici sur 126 recrues appartenant aux catégories supérieures et 287 présumés ouvriers.

Achevons ce tour du centre par le 4e arrondissement, dont le cas se rapproche du 10e qu'on vient de voir :

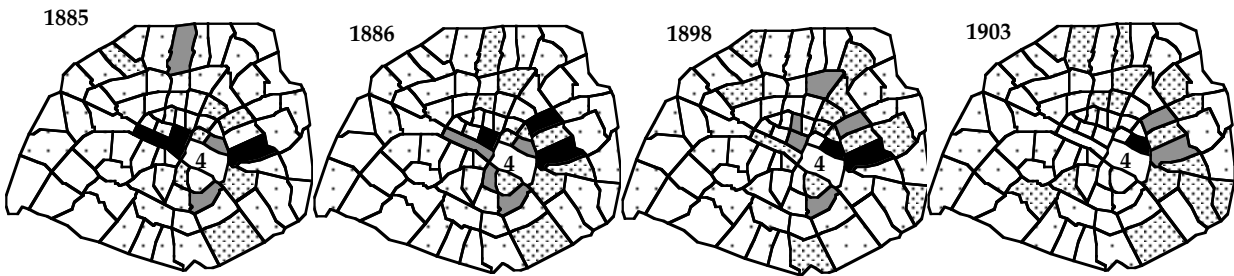


Figure 13. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 4e arrondissement.

L'essaimage au départ concentrique – les 11e, 5e, 1er et 3e forment la ronde autour du 4e – fait place à une dispersion axée sur le pourtour est et nord du lieu. Le 11e l'emportait encore une fois dans le total des adresses hors arrondissement – au nombre de 1 144 –, grâce surtout à Popincourt (quartier de la Roquette) et un peu au faubourg du Temple³⁴. Notons la faible fréquentation du faubourg Saint-Antoine, pourtant si proche, que ce soit dans sa partie 11e – le quartier Sainte-Marguerite – ou dans sa partie 12e, le quartier des Quinze-Vingt, en façade pourtant sur le 4e. La présence du 1er arrondissement s'explique exclusivement par l'attraction des Halles centrales et de ses abords, une direction oubliée en fin de période. C'est, semble-t-il, la proximité qui explique seule la préférence des gens du 4e venant habiter le 3e pour le quartier limitrophe des Archives, loin devant les Arts-et-Métiers. [360] Mais est-ce bien le cas pour le 5e, dont la bonne place ici est exceptionnelle, le fait de "passer l'eau" étant si rare chez nos gens de la rive droite ? En ce cas, l'explication est au moins autant sociale : le 5e venait en tête des adresses relevées chez les recrues bourgeoises³⁵. D'ailleurs, chez elles, le 9e faisait jeu égal avec le 11e, alors que ce dernier arrondissement avait la vedette chez les recrues ouvrières : près du quart des adresses !

Redisons bien que le décorticage fait ici de la mobilité ne préjuge en rien des comportements individuels. Tel qui faisait un saut de puce aujourd'hui, changeant d'arrondissement parce qu'il avait simplement sauté par-dessus un boulevard, demain aura quitté Paris. De même, n'interviennent pas ici la mobilité interne à l'arrondissement ou la stabilité dans une adresse... Dans le centre, selon l'arrondissement, entre 25 et 30 % de l'ensemble des domiciles successivement occupés par les individus mobiles restaient à l'intérieur de l'arrondissement d'origine. Ce que ces cartes mettent en valeur, ce sont les couloirs de déplacement de la population, couloirs traditionnels dans le cas du 3e se déversant dans les faubourgs anciens en direction de la périphérie nouvelle, ou plus récents comme cet ouest profond – le 17e, le 16e – où la population aisée du 8e venait s'étaler à l'aise. Un déplacement marqué du double sceau de la proximité et de l'affinité.

Mais que se passait-il pour les arrondissements excentriques ? Là aussi, et plus encore que dans le centre, les glissements résidentiels privilégiaient les quartiers circonvoisins, mais point n'importe lesquels. Voici d'abord le 11e :

³⁴ Les recrues du 4e privilégient, comme celles du 3e, les axes radiaux dans leurs adresses : pour le 11e, la rue de la Roquette en premier lieu, mais la part du boulevard Voltaire – axe très différent, puisqu'à la fois transversal et bourgeois – apparaît chez elles plus importante.

³⁵ Le nombre de cas est ici de 75 recrues bourgeoises (totalisant 174 adresses) et de 195 recrues ouvrières (totalisant 519 adresses).

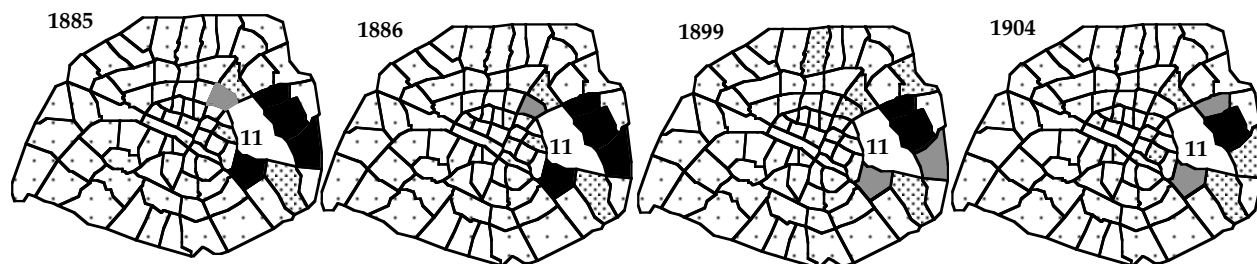


Figure 14. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 11e arrondissement.

La dispersion reste ici strictement circonscrite aux deux arrondissements périphériques immédiats, les 20e et 12e ; le 10e, bien présent au début, s'effaçait ensuite. Pas moins de 622 adresses dans le 20e – sur un total de 2 291 hors 11e, soit 27,1 % –, voilà qui est respectable. Même si les hauteurs de Belleville – le quartier Saint-Fargeau – étaient quelque peu boudées par eux, les originaires du 11e étaient partout dans l'arrondissement, mais ce sont bien les grands axes qui prolongeaient en terre bellevilloise les voies radiales du 11e qui venaient en tête des adresses : 35 adresses rue de Ménilmontant, 25 rue de Belleville – y compris son versant 19e, il est vrai –, presque [361] autant rue de Bagnolet, dans l'axe de la rue de Charonne, ou rue d'Avron, dans la continuité de la rue de Montreuil. C'étaient là les grandes nervures du tissu urbain à partir desquelles pouvait se faire l'installation dans le maillage interstitiel. Remarquons la place plus que discrète du 19e arrondissement, et encore était-il seulement représenté dans sa partie bellevilloise – le quartier du Combat –, comme si ce Belleville-là était encore trop loin pour les gens du 11e. Le 12e se trouve ici circonscrit aux deux quartiers des Quinze-Vingt et de Picpus, c'est-à-dire la partie du faubourg Saint-Antoine enclose dans cet arrondissement. Certes, il y avait du chemin à faire pour gagner ce coin de ville si l'on déménageait par exemple du faubourg du Temple, mais cette direction était surtout empruntée par les originaires du quartier Sainte-Marguerite dans le 11e, à savoir le versant nord du faubourg Saint-Antoine : 28,9 % des adresses des 166 recrues de cette origine étaient situés dans le 12e, une proportion supérieure à celle du 20e cette fois. Affaire de proximité, mais aussi de métier : sur ces 166 recrues, 36 – ce qui est beaucoup aussi – relevaient de la branche ameublement ; les 130 recrues originaires du quartier Sainte-Marguerite et travaillant dans d'autres branches, elles, partaient bien de préférence pour le 20e et non pas pour le 12e.

Soulignons enfin la part très modeste du 3e arrondissement : il n'y avait pas de retour au centre. Ou alors il s'agissait des recrues les mieux loties : dans les adresses des 79 recrues du 11e assimilables aux bourgeois, le 3e apparaît en bien meilleure place, on voit même poindre le 4e, le 9e... Quant au 10e – plus précisément le faubourg Saint-Martin – il intéressait en priorité les employés : sur les 181 recrues relevant de cette catégorie, le 10e supplantait largement le 20e dans la liste des adresses. La proximité, on le constate une nouvelle fois, n'était pas la même pour tous.

Le cas du grand voisin, le 20e, est encore plus net :

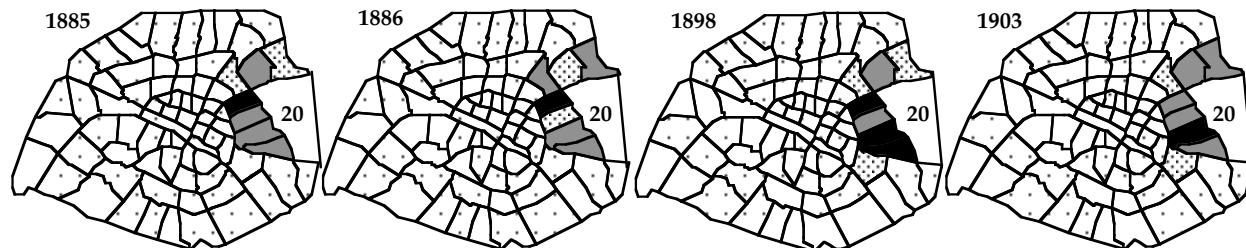


Figure 15. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 20e arrondissement.

Quelle que soit l'année, les adresses hors arrondissement d'origine – 1 238 exactement – se situaient soit dans le 11e (près de 36 % du total), soit dans le 19e (un peu plus de 15 %), soit dans le 10e (9 %), les autres destinations, y compris le 12e, pourtant si proche, comptaient globalement peu. Faut-il préciser que dans le 19e arrondissement, seule la partie belleilloise était concernée : pas moins de 163 adresses sur 189 ? En plein quartier Combat, la sinueuse rue Rebéval, entre le boulevard de la Villette et la rue de Belleville, était citée 20 fois. [362] Dans le 11e, le quartier Sainte-Marguerite était à la traîne, sauf pour les originaires du 20e venant de Charonne, pure affaire de proximité ici. Dans le faubourg du Temple ou à Popincourt, nombre d'adresses se remarquaient encore dans tout le réseau viaire qui reliait les deux arrondissements, rue Oberkampf, rue d'Angoulême... N'exagérons pas cependant le rôle de ces radiales puisque la rue du 11e qui venait en tête chez les originaires du 20e était la rue Saint-Maur, une de ces rares voies concentriques qui traversaient la ligne des anciens faubourgs³⁶. L'avance vers le centre que représentait, si l'on veut, le reflux dans le 11e des gens du 20e tournait court : pas même 5 % des adresses dans le 3e³⁷. Soulignons encore la faible portée de cette mobilité hors arrondissement en précisant que sur la totalité des adresses un jour habitées par les recrues mobiles du 20e, le 20e se taillait la part du lion : 50,2 %. La mobilité locale³⁸ était passée par là.

Le cas du 19e est aussi assez limpide :

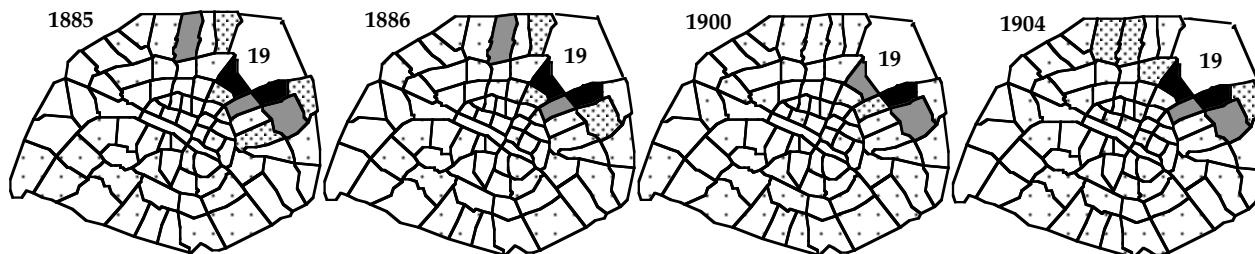


Figure 16. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 19e arrondissement.

³⁶ La rue Saint-Maur était le tracé d'un vieux chemin qui, sous l'Ancien Régime, assurait la liaison entre les abbayes de Saint-Maur et de Saint-Denis.

³⁷ L'ensemble du centre (dix premiers arrondissements) représentait seulement 17,8 % des adresses hors 20e des originaires de l'arrondissement...

³⁸ Nous assimilons dans ce passage mobilité locale à déménagement à l'intérieur de l'arrondissement, c'est-à-dire les déménagements à l'intérieur du même quartier et les changements de quartier à l'intérieur du même arrondissement.

Du 19e, on partira pour le quartier de Belleville ou pour Ménilmontant (quartier Père-Lachaise), pour [363] le faubourg du Temple, et enfin pour le 18e, avec une préférence pour Montmartre et Clignancourt. Ce schéma n'évolue guère dans le temps – sauf la place assez capricieuse du 18e – et donne, en termes de répartition des adresses (au nombre, hors 19e, de 1 047), un quart des domiciles dans le 20e en son entier, 30 % dans les 11e et 10e mis ensemble, et 10 % dans le 18e, y compris La Chapelle. Côté 20e, la concentration des adresses dans le bas-Belleville – rue Ramponneau, rue Julien Lacroix... – n'empêche pas une dilution des originaires du 19e dans tout le tissu bellevillois. Disons ici qu'on changeait d'arrondissement sans changer de quartier... Cela était d'autant plus net que ces originaires venaient de la partie bellevilloise du 19e : en ce cas le tiers des domiciles était dépassé. Les originaires de la partie villettoise du 19e, eux, partaient de préférence pour le 18e, et, dans cet arrondissement, de préférence pour La Chapelle. Proximité géographique et proximité sociale renforçaient leurs effets. Quant à la place du 10e, elle ne doit pas faire croire à un quelconque retour au centre des gens du 19e : passée la ligne du canal Saint-Martin, leurs adresses dans le centre³⁹ se comptaient presque sur les doigts de la main.

La dispersion des recrues du 18e est un peu plus complexe :

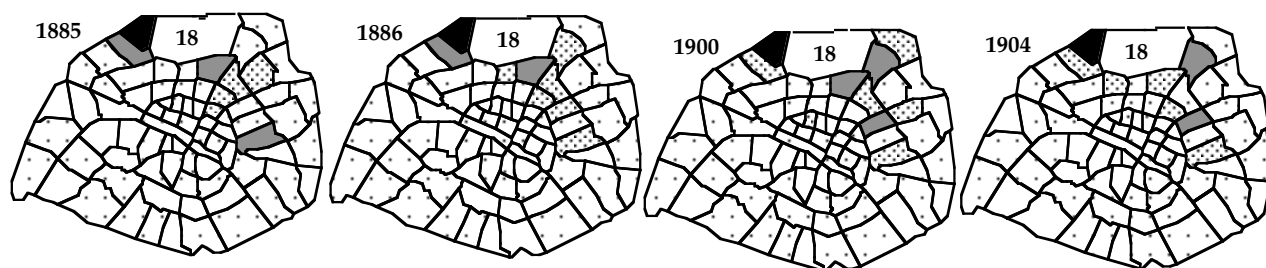


Figure 17. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 18e arrondissement.

Les domiciles se partageaient essentiellement entre d'une part un côté ouest, le 17e – et d'une façon frappante pour les Épinettes et les Batignolles – et d'autre part un côté est, plus diffus avec La Villette et une partie du 10e, ainsi que, pour une fois en discontinuité avec l'arrondissement d'origine, le 11e. Les proportions d'adresses reflètent ce relatif émiettement visible sur les cartes : 14,3 % des 1 297 domiciles hors 18e de ces recrues étaient situés dans le 17e ; 11,7 % dans le 10e ; 9,5 % dans le 19e ; 9,3 % dans le 11e... Le primat des Épinettes – qui dépassaient les Batignolles – était le simple produit de la dispersion des gens du 18e dans le quartier périphérique immédiatement limitrophe. Si on isole les recrues relevant des catégories supérieures, ce sont les adresses du 10e arrondissement qui augmentent, et non celles de la partie riche du 17e, la plaine Monceau ou les Ternes. Le 11e étant mis à part, l'impression qui d'ailleurs l'emporte est bien que la proximité pesait ici plus lourd que le statut social dans la dispersion des adresses : certes, les recrues ouvrières allaient plus volontiers dans le 19e, les recrues bourgeoises dans le 10e, nous venons de le dire, [364] mais les écarts restaient faibles, et la place du 11e était la même... Par contre, si on considère les quartiers d'origine des émigrants, des différences significatives apparaissent : les recrues

³⁹ 3,8 % des adresses des recrues du 19e étaient pour le centre, 10e exclu.

montmartroises⁴⁰ se dirigeaient surtout vers le 17e, le 19e venant en sixième position dans leurs adresses, et les recrues issues de La Chapelle allaient soit dans le 10e – et guère loin, faubourg Saint-Denis surtout, dans les rues de l'autre côté du boulevard frontière, rue Cail, rue Louis Blanc... – soit dans le 19e, à La Villette cela va sans dire ; le 17e n'occupait plus ici que la quatrième position des adresses. Le 18e était en effet un arrondissement très vaste et éclaté en quartiers très distincts : n'est-ce pas cela qui explique cette pesanteur territoriale⁴¹ ?

Le 13e, enfin, apparaît quelque peu à part :

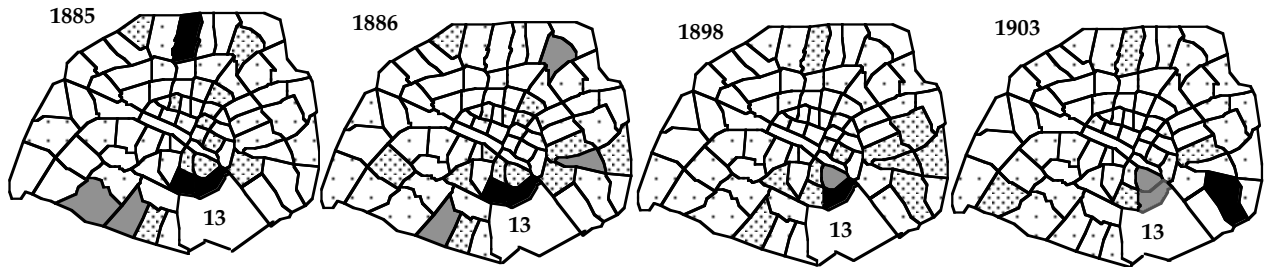


Figure 18. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues originaires du 18e arrondissement.

A l'évidence, les originaires de cet arrondissement étaient beaucoup moins tributaires de la proximité quand ils le quittaient, une dispersion qui de plus évoluait nettement avec le temps. Un arrondissement néanmoins restait constamment en tête : le 5e (19 % des 786 adresses hors 13e). Il faut voir là un phénomène de même nature que la dispersion des gens du 20e dans le 11e, une attraction des vieux faubourgs sur l'arrondissement périphérique qui en était le prolongement géographique, en l'occurrence les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. Mais les autres destinations étaient plus chaotiques : le 14e, très présent au début, disparaît ensuite ; en cet arrondissement d'ailleurs, ce n'était pas le quartier le plus proche, la Santé – quartier il est vrai assez bien habité – qui avait la vedette, mais Plaisance, voire Saint-Lambert dans le 15e, c'est-à-dire le bas de Vaugirard. Le 12e apparemment remplace le 14e en fin de période, plus précisément le quartier de Picpus, alors qu'on attendait plutôt celui de Bercy en raison de la présence des entrepôts où beaucoup des ouvriers spécialisés du 13e trouvaient du travail⁴². Mais aussi ne voit-on pas selon les années apparaître Clignancourt ou La Villette ? [365] Le 11e en nombre d'adresses faisait presque jeu égal avec le 12e... Ajoutons qu'au niveau professionnel, les destinations pouvaient beaucoup varier : parmi les 53 métallos du 13e, le plus grand nombre de ceux qui quittaient l'arrondissement le faisaient pour le 11e, alors que les 50 journaliers dans le même cas prenaient plutôt le chemin du 20e...

La logique de proximité élective à l'œuvre dans les vieux faubourgs de la rive droite n'avait-elle pas cours dans les faubourgs de l'autre côté de l'eau ? Quand ils sortaient de leur coin, les gens du 13e trouvaient des chemins moins balisés que leurs

⁴⁰ C'est-à-dire les recrues dont l'adresse des parents en 1880 était située soit dans le quartier des Grandes Carrières soit dans le quartier Clignancourt.

⁴¹ La proportion des déménagements internes à l'arrondissement était très forte, supérieure à celle relevée pour le 20e arrondissement puisque 53,3 % des domiciles parisiens totaux des gens du 18e ayant bougé un jour restaient dans les limites de l'arrondissement.

⁴² Il est vrai que l'emprise des entrepôts sur le quartier de Bercy, considérable, peut expliquer la domiciliation fréquente de son personnel dans le quartier voisin.

frères des périphéries du nord. Mais il ne faut pas oublier que le 13^e était l'arrondissement où la part des fidèles au lieu du recrutement était la plus forte. On peut le mesurer ici en constatant que dans l'ensemble des domiciles parisiens des recrues mobiles du 13^e, la part du 13^e s'élevait à quelque 58,1 %... On dirait que ceux qui parvenaient à se soustraire à la pesanteur du lieu⁴³ se sentaient plus libres d'entamer des parcours géographiques étendus.

Malgré tout, la courte distance des déplacements restait la règle. Cela avait un effet de stabilité résidentielle apparente tout à fait remarquable.

Qu'on en juge avec ces cartes, où figurent la répartition, à chacune de nos quatre dates, des domiciles parisiens adoptés par les recrues d'origine ouvrière, ayant un moment ou l'autre quitté leur domicile de 1880, et cela maintenant quel que soit l'arrondissement de départ :

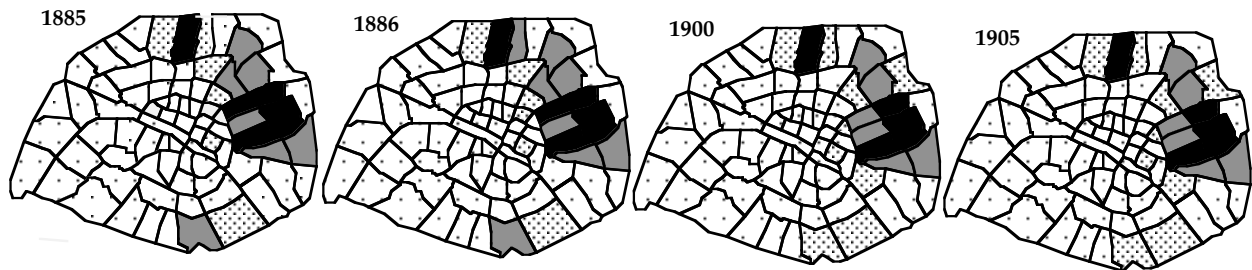


Figure 19. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues ouvrières mobiles.

L'important n'est pas ici la répartition relative précise de ces ouvriers dans l'espace parisien – c'est la conséquence du choix même des arrondissements –, mais bien le fait que, d'une année à l'autre⁴⁴, cette répartition était quasi la même, comme si tous ces gens étaient des modèles de stabilité résidentielle... Ne serait-ce pas la conclusion d'un observateur non averti ayant à commenter ces cartes ? [366] Comment pourrait-il deviner que cette immobilité dissimulait à la fois une *for* importante mobilité locale⁴⁵, et surtout un va-et-vient intense et constant entre quartiers d'arrondissements limitrophes ?

Certes, ce phénomène pouvait avoir pour effet de maintenir dans la zone centrale de la ville les ouvriers qui en étaient issus. Si on dresse de nouveau la liste des adresses parisiennes adoptées par toutes les recrues au fil des années, et qu'on les rapporte à la fois au statut social présumé des intéressés et à leur zone d'origine, on obtient les résultats suivants :

(tableau 10, page suivante)

⁴³ La proportion d'adresses dans le 13^e même pour les 50 journaliers mobiles, s'élevait à 72,1 % .

⁴⁴ Les effectifs ici représentés sont de 2 849 en 1885, de 2 928 en 1886, de 1 930 en 1900 et de 1 662 en 1905.

⁴⁵ C'est-à-dire dans le cas précis des deux dernières séries de cartes, à la fois les déplacements à l'intérieur du même quartier et les échanges entre les quartiers d'un même arrondissement, non pris en compte dans les cartes précédentes, rappelons-le.

**Tableau 10. Part du centre
dans les adresses des recrues mobiles en fonction de la
catégorie sociale et de la zone d'origine.**

Arrondissements du centre (3e, 4e, 8e, 9e et 10e)	Nb. des recrues	Proportion des adresses dans le centre
Ouvriers	841	54,1
Employés	711	63,7
Catégories supérieures	435	65,5
Arrondissements de la périphérie (11e, 13e, 18e, 19e et 20e)	Nb. des recrues	Proportion des adresses dans le centre
Ouvriers	2 122	14,9
Employés	561	30
Catégories supérieures	298	25,9

Même si, au sein des originaires du centre, employés et gens de professions bourgeoises savaient à l'évidence mieux s'y maintenir que les ouvriers, la majorité des domiciles habités par ces derniers restait bien dans la mouvance du centre. Pour les ouvriers issus des arrondissements périphériques, la proportion des adresses centrales était plus que réduite. C'est la coupure sociale entre les grandes régions de la ville qui empêchait que s'exerce ici le jeu du proche au proche. Les autres catégories sociales avaient bien moins de mal, elles, à trouver le chemin des quartiers heureux.

L'illusion de la stabilité est moins grande avec les recrues relevant des catégories supérieures, cartographiées exactement selon les mêmes principes⁴⁶ :

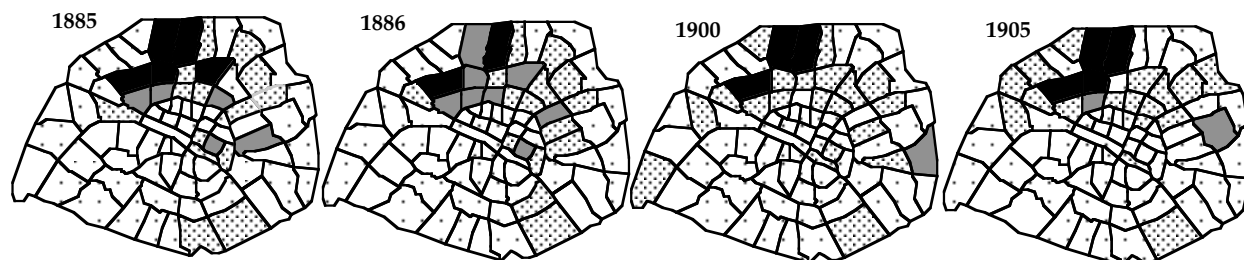


Figure 20. Répartition dans Paris, à quatre dates, des recrues "bourgeoises" mobiles .

Les cartes se ressemblent, mais sans vraiment coïncider. Les variations de détail semblent attester de déplacements à long rayon globalement plus importants que l'étude des arrondissements pris en particulier avait pu nous signaler. N'était-ce pas aussi ces recrues dont l'horizon résidentiel était le plus ouvert sur l'extérieur ? Inversement, la place très discrète du 17e, par rapport au 8e et au 9e notamment, traduit en partie une fidélité aux lieux qui n'est pas sans rappeler celle des ouvriers vis-à-vis de leurs faubourgs. [367]

De cette fidélité en général, il n'est peut-être de meilleure preuve que le nombre important d'individus qui, à un moment ou un autre de leurs parcours, retournaient à

⁴⁶ Les effectifs sont ici : 673 conscrits en 1885, 676 en 1886, 476 en 1900 et 296 en 1905.

une ancienne adresse⁴⁷. Au total, c'est presque un mobile sur dix qui ainsi revenait sur ses pas, et la plupart du temps dans une maison de son arrondissement d'origine :

**Tableau 11. Retours à la même adresse
selon l'arrondissement d'origine**

Arrondissement de recrutement	Recrues revenues à une même adresse %	Sur 100 retours, combien dans l'arr. d'origine
3e	16,2	72,3
13e	13,7	77,4
9e	11,9	65,6
4e	11,9	52,5
11e	10,4	63,9
18e	9,4	80,8
10e	8,4	69,9
20e	7,9	75,5
19e	7,3	81
8e	5,5	66,7
Ensemble	9,7	70,1

Tout dépendait un peu de l'arrondissement, il est vrai – et on aperçoit mal la logique de cette inégale distribution : ni la situation de l'arrondissement ni sa dominante sociale ne semblent en cause –, mais une telle fidélité aux lieux de la part d'une minorité traduit, à n'en pas douter, l'attachement du plus grand nombre à une portion délimitée de la ville.

Portion à laquelle, éventuellement, pouvaient être intégrées la ou les communes limitrophes de banlieue. Prenons en effet les quatre arrondissements de la périphérie – arrondissements frontière – et voyons où, dans quelles communes, leurs ressortissants aventurés en banlieue résidaient le plus volontiers⁴⁸. Le cas du 13e ou du 18e est limpide [368] :

(figure 21, page suivante)

⁴⁷ Ces chiffres portent sur l'ensemble des domiciles empruntés par les gens de Paris à partir de l'adresse personnelle de 1880. Le nombre des adresses en double – ou en triple, car il pouvait arriver que certains reviennent deux fois à la même adresse – est de 1 271, pour 567 personnes. Il y avait aussi des cas où l'individu se retrouvait deux fois à une même adresse au cours de sa vie.

⁴⁸ Comme pour les cartes parisiennes, nous ne faisons pas figurer l'échelle. L'année choisie pour la carte est celle où le nombre d'originaires de l'arrondissement vivant en banlieue est le plus élevé de la période, à savoir l'année 1894, pour le 13e, avec 59 cas, 1901 pour le 18e, avec 91 cas, 1897 pour le 20e, avec 52 cas et enfin 1905 pour le 19e avec 68 cas.

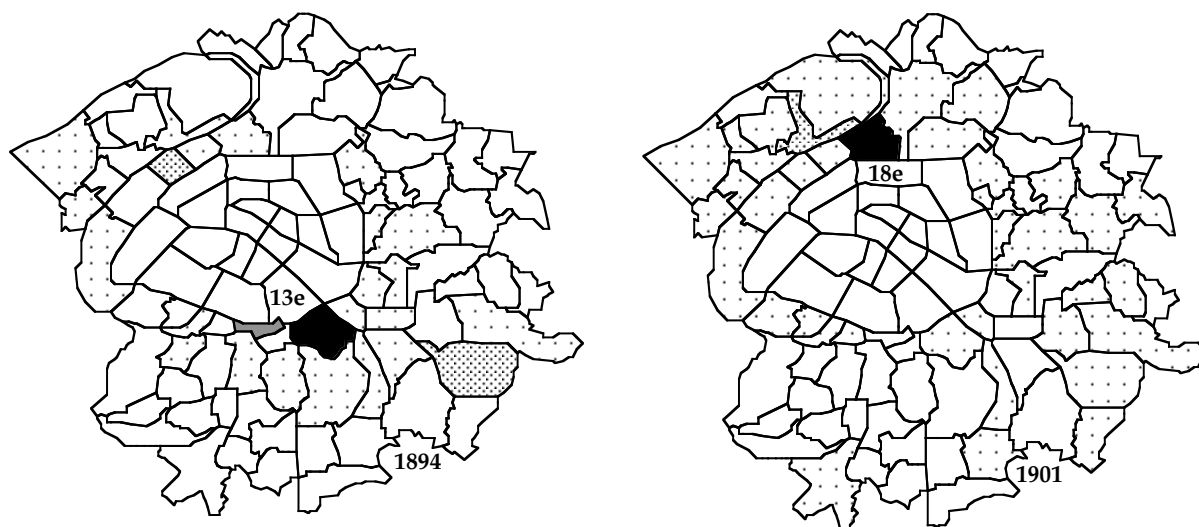


Figure 21. Lieu de résidence en banlieue des originaires du 13e ou du 18e arrondissement.

Ivry et Gentilly s'inscrivaient tout naturellement dans la mouvance résidentielle des gens du 13e. Saint-Ouen était la commune élue par les gens du 18e, très loin, remarquons-le, devant Saint-Denis, pourtant tout aussi proche : affaire là aussi de proximité électorale ? On restait en tout cas dans le même territoire. Il n'en allait pas tout fait de même dans le cas du 19e ou dans le cas du 20e :

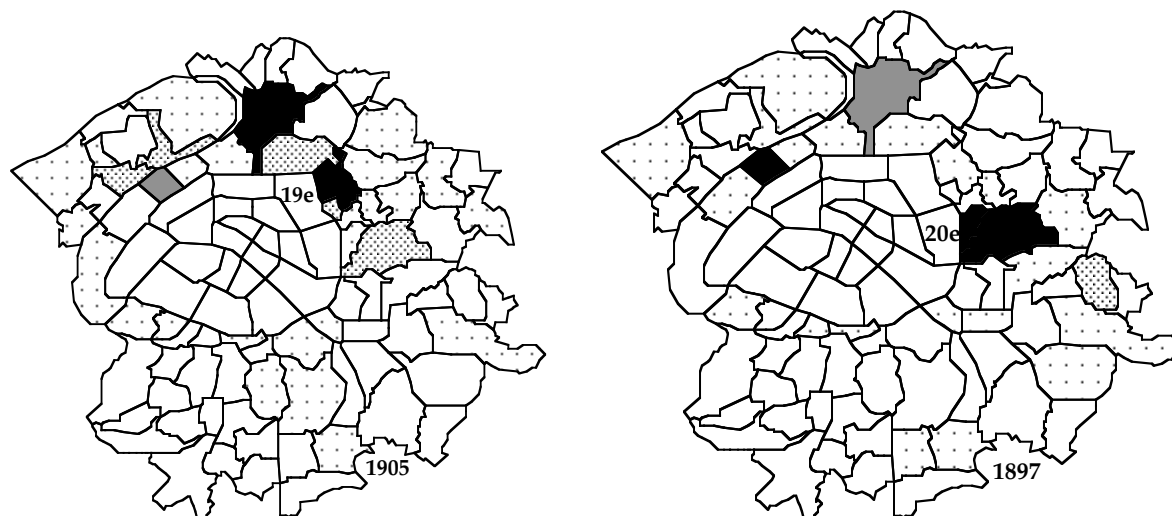


Figure 22. Lieu de résidence en banlieue des originaires du 19e ou du 20e arrondissement.

[369]

Les gens de La Villette (19e) et de Belleville (20e), surtout ces derniers, se dispersaient plus volontiers en banlieue lorsqu'ils quittaient Paris, comme si ce simple

fait les affranchissait de la règle de proximité régnant *intra muros*⁴⁹. Des carrières d'ouvriers professionnels se devinent derrière ces sauts à Levallois ou à Saint-Denis. Cependant, côté 20e, Montreuil l'emportait, et, Pantin⁵⁰, côté 19e : l'honneur du terroir restait sauf.

La mobilité très circonscrite à Paris des gens de Paris – non sans une forte nuance sociale, on s'en rappelle – et le maintien permanent à Paris même d'une majorité d'entre eux, maintien d'autant plus frappant que la dispersion l'emportait finalement sur la mobilité locale, sont les deux manières de mesurer et de dire un même phénomène. La logique de proximité, matinee de préférences et d'exclusions, qui réglait les déplacements intérieurs traduit chez la plupart des Parisiens ce qu'on pourrait appeler une fidélité territoriale, l'inscription préférentielle dans un terroir qui dépassait les limites d'un simple quartier ou d'un arrondissement, mais n'intéressait cependant qu'une fraction de la ville, ensemble de quartiers ou bouts d'arrondissements souvent réunis par des axes dont l'orientation, comme l'aiguille d'une boussole, montait la voie à suivre à la population en mouvement⁵¹. Dans une large mesure, l'espace parisien était cloisonné, régionalisé, éclaté en petites patries chevauchantes.

Écrivant cela, nous ne voulons pas dire que toutes les existences aient été immanquablement enfermées en un coin de la ville ; ce que nous avons mis là en évidence est la traduction spatiale du cumul des mobilités, l'effet d'un mouvement collectif, le temps qu'il nous est donné de le suivre. Il faut en venir enfin aux individus, et donc, comme annoncé, aux itinéraires. [370]

⁴⁹ Nous avons déjà insisté (A. Faure, "Les racines de la mobilité populaire...", *art.cit.*) sur le relatif affranchissement de la distance que semble représenter le déménagement en banlieue pour les gens de Paris.

⁵⁰ Pantin, légèrement devant Aubervilliers : les gens du 19e n'allaient pas non plus au plus près n'importe où.

⁵¹ L'idée de courants intérieurs de population, irrésistibles et suscitant au besoin la création de voie nouvelles pour leur épanchement, se trouve dans les travaux de Maurice Halbwachs consacrée à Paris, et c'est à lui que nous empruntons cette belle image de la boussole pour exprimer la fonction de certains axes. Halbwachs parlait exclusivement des voies haussmanniennes ou post-haussmanniennes, mais nous pensons qu'un tel rôle, surtout pour la population autochtone et ouvrière, était traditionnellement dévolue aux axes traditionnels comme ceux que nous avons évoqués au passage. Voir *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, 1909, et *La population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle*, 1928, II-273 p.

CHAPITRE 10 : LA MOBILITÉ PARISIENNE DANS SES ACTEURS

Venons-en enfin aux individus, aux acteurs mêmes du mouvement. Dans ce concert résidentiel que nous venons d'entendre, quelle était donc la part de chacun, ou plutôt dans quel compartiment de l'orchestre chacun jouait-il sa partie ? Nous allons passer en revue les grands types d'itinéraires obtenus en regroupant, à l'aide du code défini plus haut, les comportements résidentiels de tous les Parisiens qu'il nous est donné de suivre après l'époque du service militaire. Nous verrons d'abord les stables, ceux qui n'ont jamais bougé, puis ceux qui n'ont jamais bougé que dans Paris, puis ceux qui se sont déplacés en banlieue, ou bien en province, ou bien les deux⁵². Nous appellerons à notre rescousse tous les instruments de mesure de la mobilité : durée du suivi, nombre de déplacements, dernière adresse connue... et, de nouveau, le métier déclaré à 20 ans sera, faute de mieux, notre *vade mecum* sociologique.

Mais ce chapitre doit s'ouvrir sur l'étude des jeunes qui, à 20 ans, se trouvaient habiter hors de chez leurs parents. Qui étaient ces mobiles précoces, ces "décohabitants"?

I LA MOBILITÉ AVANT LA MOBILITÉ : LA "DÉCOHABITATION"

Une des conventions adoptées par nous veut qu'en 1880, au moment du conseil de révision, l'éventuelle différence d'adresse entre les parents et leur fils ne compte pas dans la mobilité postérieure de l'individu, s'il nous est donné de la connaître. Nous voulions éviter, répétons-le, de perdre l'arrondissement comme unité d'observation de la mobilité après 20 ans ; de plus, rien ne dit quand, à quel âge, le jeune avait gagné son autonomie résidentielle, et enfin ce fait n'intéressait qu'une minorité de conscrits. Mais une minorité point du tout négligeable, puisqu'à Paris, pour nos dix arrondissements, quelque 2 030 jeunes de la classe vivaient en dehors du foyer familial, soit 26,1 % de ceux qui, ayant encore au moins leur [371] père ou leur mère, étaient dans la position de le faire. C'était nettement plus qu'en province, où la proportion n'atteignait pas les 16 % de la classe⁵³. Dans un arrondissement comme le 8e, on atteignait 41,7 % des conscrits, le minimum étant pour le 20e, avec 17,5 %. Voici les chiffres absolus et relatifs, avec le détail des *lieux* de la décohabitation :

(Tableau 1, page suivante)

⁵² Voir l'Annexe statistique n° 30 qui donne la liste complète des types d'itinéraires auxquels nous sommes parvenus.

⁵³ 15,9 % si on calcule, tous départements confondus, pour les conscrits ayant soit leur père, soit leur mère, soit leur père et mère – La comparaison avec des données contemporaines est délicate ; une statistique des années 1980 parle de 9 appelés sur 10, en général, domiciliés chez leurs parents ; voir Éva Lelièvre, "Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle au cours du cycle de vie", C. Bonvalet et A.M. Fribourg, *Stratégies résidentielles*, 1990, p. 51.

**Tableau 1. Types de décohabitants
et proportions par arrondissement**

Décohabitants	3e arr. Nb.	4e arr. Nb.	8e arr. Nb.	9e arr. Nb.	10e arr. Nb.	11e arr. Nb.	13e arr. Nb.	18e arr. Nb.	19e arr. Nb.	20e arr. Nb.	Total Nb.
"au corps"	5	82	56	83	79	21	43	62	19	28	478
hors Paris	28	68	41	45	60	79	31	76	59	32	519
à Paris	68	86	75	74	88	181	91	136	148	86	1 033
	101	236	172	202	227	281	165	274	226	146	2 030
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
"au corps"	5	34,8	32,6	41,1	34,8	7,5	26,1	22,6	8,4	19,2	23,5
en province	27,7	28,8	23,8	22,3	26,4	28,1	18,8	27,7	26,1	21,9	25,6
à Paris	67,3	36,4	43,6	36,6	38,8	64,4	55,2	49,6	65,5	58,9	50,9
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La majorité des 2 030 décohabitants étaient donc des jeunes qui résidaient toujours dans la capitale, plus ou moins loin des parents, on le verra, mais une majorité bien courte, puisque beaucoup d'autres – 519 – avaient quitté Paris, pour une adresse aussi bien en banlieue, en province ou à l'étranger, et qu'un nombre presque aussi important de conscrits – 478 – relevait d'un type spécial de décohabitation, la présence au corps d'armée, à la caserne, mais une présence toujours volontaire, sinon volontariste.

L'engagement militaire, quel qu'il soit, pour un an ou pour cinq ans⁵⁴, était en effet surtout le fait des conscrits venant des arrondissements centraux et riches, à l'exception cependant du 13e : quatre jeunes décohabitants sur dix dans le 9e arrondissement étaient des engagés, moins d'un sur dix dans le 19e⁵⁵. Leur taille moyenne était supérieure à celle des non exemptés en général : 166,8 cm contre 165,8⁵⁶. Si l'on ajoute que les engagés de tout poil étaient moins souvent que d'autres des orphelins – l'armée n'était pas un refuge⁵⁷ –, et que parmi eux les ruraux étaient moins nombreux [372] que dans le reste de la classe – 13,6 % contre 15,1 % –, on comprend que l'engagement militaire n'était en rien l'apanage d'un milieu défavorisé. Indépendamment du privilège qu'il pouvait représenter – du moins pour les engagés conditionnels qui ne faisaient qu'un an de service –, ce passage par l'armée allait tout à fait dans le sens d'un éloignement, d'une émancipation au moins physique d'avec la famille, plus nets chez les fils de bonnes familles que chez les autres.

En effet, considérons les 519 décohabitants civils sortis de Paris. Il est vrai que se sont glissés parmi eux un certain nombre de "demi-Parisiens" si l'on peut dire, c'est-à-dire des jeunes dont le ou les parents résidaient bien à Paris, mais qui se trouvaient eux-mêmes habiter ailleurs, et en un lieu qui se trouve toujours être leur lieu de naissance : 9 fois dans une commune rurale, 26 fois dans une ville et 20 fois à l'étranger. Ils passèrent bien le conseil de révision à Paris⁵⁸, mais leur domiciliation montre à l'évidence qu'ils

⁵⁴ Sur les 478 intéressés, les engagés pour 5 ans étaient les plus nombreux : 385 exactement. Quarante d'entre eux se réengageront au bout des 5 ans et 29 deviendront des militaires de carrière.

⁵⁵ La profession déclarée était alors "militaire" dans 58,8 % ces cas.

⁵⁶ Il est vrai que l'engagé devait, aux termes de la loi, être "sain, robuste et bien constitué".

⁵⁷ 97,1 % des engagés avaient encore au moins un de leurs deux parents, contre 93,4 pour l'ensemble des conscrits de Paris.

⁵⁸ A l'exception de 7 des 20 jeunes nés et résidents à l'étranger, qui furent déclarés insoumis, une insoumission qui n'aurait en l'occurrence que peu de rapport avec l'antimilitarisme, puisqu'ils n'avaient pas fui à l'étranger.

n'avaient aucunement l'intention de s'y fixer. Ces faux déracinés n'étaient qu'une poignée, mais mieux vaut les écarter pour juger du recrutement social des jeunes partis de Paris à 20 ans :

**Tableau 2. Décohabitants ayant quitté Paris
selon la catégorie sociale**

	Nombre	%	Tous les Parisiens %
Catégories sup.	136	29	16,1
Employés	124	26,4	23,8
Ouvriers	191	40,7	56,4
Indéterminés	18	3,8	3,7
Total	469	100	100

Le calcul montre une nette avance des employés et des catégories dites supérieures. Il est vrai que les Parisiens de naissance étaient ici minoritaires – 49,8 % contre 64,3 % dans l'ensemble de la classe –, comme si être né en province favorisait à

cet âge la propension à quitter Paris, mais cela n'enlève rien à la différence sociale qu'on vient de constater... Frappante aussi est la proportion, à cet âge, des adresses à l'étranger ou aux colonies : 24,1 %. Attirance d'horizons différents ? stages de formation ? Mais on avait aussi un bon quart d'adresses en campagne – 25,8 % –, adresses qui n'étaient en rien d'ailleurs le monopole des provinciaux de naissance. On pouvait très bien naître à Paris et à 20 ans vivre en un village. Il arrivait même parfois qu'on en bougeât plus : mais combien peu nombreuses, on s'en doute⁵⁹, ces vocations rurales !

Les jeunes qui avaient quitté leur parents, mais sans quitter Paris étaient les plus nombreux, on l'a déjà noté. Sur les 1 033 jeunes concernés, on trouve un petit contingent, fort de 133 individus, de ce qu'on pourrait appeler cette fois les "optants de Paris", c'est-à-dire des jeunes recensés à Paris et nés ailleurs, [373] mais surtout dont les parents ne résidaient pas eux-mêmes dans la capitale, ce qui constitue une entorse aux lois sur la conscription. Cela se comprend dans la plupart des cas puisqu'il s'agit de parents qui se trouvaient à l'étranger, aux colonies ou encore en Alsace-Lorraine, mais point toujours : c'est alors une démarche personnelle du jeune, demandant spécialement à passer le conseil à Paris et non dans le canton de résidence de ses parents, qui seule peut expliquer l'anomalie⁶⁰. Et si le jeune conscrit sollicitait une semblable dérogation, n'était-ce pas parce qu'il était bien décidé à ne plus retourner au pays ? L'insigne rareté de ces cas – une petite trentaine – au regard de la masse des jeunes provinciaux de la même classe, présents à Paris au même moment, en 1880, et dont il a été longuement parlé⁶¹, confirme parfaitement le caractère volatile de l'émigration à Paris à ce stade de l'existence. Le conseil de révision sonnait l'heure du retour au pays.

Au sein des 900 décohabitants à Paris même et cette fois dans la norme – un ou les deux parents vivant bel et bien dans la capitale –, le recrutement social changeait par rapport aux autres catégories d'émancipés. C'étaient à présent surtout – à 61,9 % – des ouvriers ; pas même un sur dix relevaient des catégories supérieures. D'où chez eux la

⁵⁹ Sur les 134 décohabitants vivant dans une petite localité en 1880, 72 étaient nés à Paris. Parmi ceux d'entre eux qui seront suivis ensuite, il en avait 8, en effet, qui se fixeront là ou du moins ne mettront jamais les pieds à Paris. Bref, des paysans nés en ville...

⁶⁰ Roger Béteille cite la lettre d'un conscrit de Lacroix-Barrez, dans l'Aveyron, écrite peu avant 1914 : "J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant atteint l'âge de 21 ans, je suis pour passer le conseil de révision. Alors, comme vous le savez, M. le Préfet, que dans notre département tout le monde n'a pas le moyen de vivre chez soi et qu'il faut alors gagner sa vie chez les autres, alors en ce moment, je me trouve à Paris placé garçon charbonnier. Alors pour ne pas perdre ma place, je tiendrais à passer le conseil à Paris" (R. Béteille, *Les Aveyronnais*, 1974, p. 107, note 14).

⁶¹ Voir le sous-chapitre "L'originalité de l'émigration parisienne", chapitre 5, p. 232 et suiv.

prépondérance cette fois des Parisiens de naissance : 66,1 %. Mais si les jeunes ouvriers, plus que d'autres, quittaient la famille pour aller vivre de leur côté à Paris, ils n'allaient souvent guère loin, et en tout cas moins loin que les autres. Le tableau qui suit le démontre :

Tableau 3. Résidence parisienne des décohabitants à Paris par rapport aux parents

	Nombre de décohabitants	1 %	2 %
Catégories supérieures	81	22,2	77,8
Employés	191	26,7	73,3
Ouvriers	503	43,3	56,7
Indéterminés	40	37,5	62,5
Total	815	37,1	62,9
1 Résident dans le même arrondissement que les parents			
2 Résident dans un autre arrondissement			

Les trois quart des jeunes bourgeois qui s'envolaient de chez eux mais sans quitter Paris le faisaient au moins en quittant l'arrondissement parental, alors que la tendance des jeunes ouvriers était de rester cantonnés dans le terroir de leur parents. Les premiers, plus mobiles, n'allaient pas pour autant habiter n'importe où... Voici les quartiers de prédilection des uns et des autres⁶² [374]

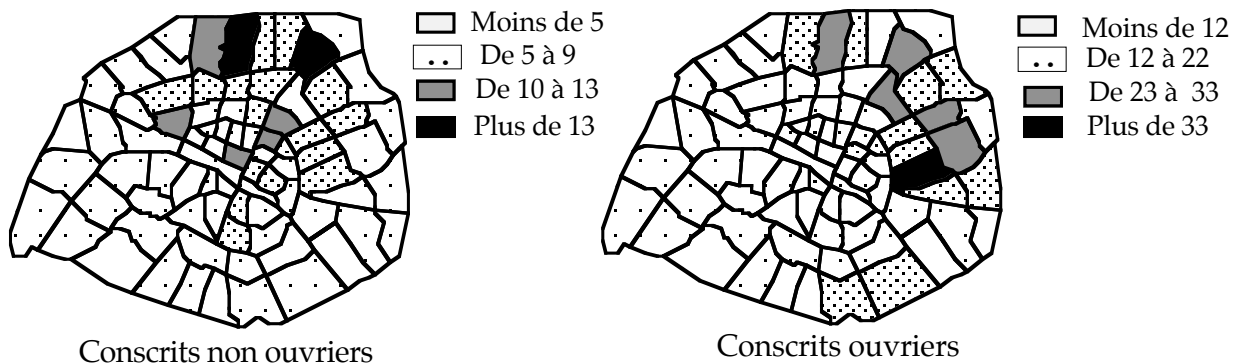


Figure 1. Domicile parisien des conscrits ayant quitté leurs parents 1880

Chez les non ouvriers, la présence de La Villette atteste à cet âge d'une attirance pour l'est industriel bien rare dans les cartes où, dans le chapitre précédent, figurent les adresses cumulées des recrues des arrondissements riches ; de même le 18e apparaît aussi relativement plus fréquenté qu'il ne le sera plus tard par les recrues à l'aise... Cela évoque pour nous des emplois transitoires de commis, nourris et logés, où ces futurs patrons ou cadres se formaient aux pratiques commerciales. La carte des conscrits ouvriers est, elle, sans grande surprise, reflétant nos choix d'arrondissement, et, à travers eux, l'implantation parentale.

A Paris cette émancipation au moins résidentielle des jeunes, ou de certains jeunes, est le produit de nombreux facteurs, on s'en doute, mais la source ne nous permet guère

⁶² Nous avons fait figurer sur la même carte les adresses des employés et des conscrits de professions supérieures.

d'en discuter. L'état de la cellule familiale ? Certes, les fils naturels vivaient, à 20 ans, plus éloignés de leur mère que les fils légitimes de leurs parents, puisque 31,6 % des premiers étaient des décohabitants, mais l'autre caractéristique parisienne, du moins dans les familles ouvrières, à savoir le décès du père, ne jouait pas en faveur de la décohabitation puisque c'était le décès de la mère qui, bien plutôt, semblait entraîner le départ prématuré du fils : quand le père légitime manquait, le taux était de 22,5 %, mais quand c'est la mère qui manquait, le chiffre montait à 34,4 %⁶³. Le mariage, d'autre part, est souvent évoqué comme la principale incitation au départ du foyer parental. Antoine Prost l'a prouvé pour les ouvriers orléanais en 1911 : "Pour devenir indépendant de ses parents, il faut aller habiter une autre ville... ou se marier"⁶⁴. Or, on s'en rappelle [375], aucun ou presque de nos conscrits n'était marié...⁶⁵ Il est vrai que c'est bien le facteur auquel on songe si on considère l'âge de la première adresse autonome chez les recrues parisiennes qui, en 1880, vivaient chez leurs parents : il est de 25,6 ans, une moyenne affectée par le service militaire bien sûr, mais beaucoup moins qu'on pourrait le croire puisque l'âge du premier déménagement chez les recrues dans le même cas, mais n'ayant pas accompli de service⁶⁶, est presque la même : 25 ans tout rond. Il y a là comme un seuil d'âge dont l'explication serait l'installation en couple, mais répétons-le, cela n'explique en rien ce taux élevé de décohabitation à 20 ans et moins.

Faut-il parler, plus sûrement que de rupture avec la famille, d'habitudes d'autonomie juvénile, liées au travail précoce ? Mais si on désirait voler de ses propres ailes dans les rues de la ville, encore fallait-il pouvoir se poser commodément. Nous songeons ici au secteur des garnis, cette aubaine du mobile. Une recherche conduite faute de mieux⁶⁷, à partir de l'almanach Didot-Bottin de 1880 – le "Bottin" –, amène à constater que sur les 900 décohabitants à Paris même, 84 – 9,3 % – habitaient cette année-là à une adresse de garni. Ce chiffre n'a d'intérêt que comparé à la proportion d'adresses en garni chez tous ceux qui vivaient en famille à cette date : or, cette dernière ne dépassait pas 1,8 % des cas... Nulle doute que l'existence de ce secteur locatif si souple et si répandu n'ait favorisé les habitudes d'indépendance de ces jeunes hommes au bord de la conscription.

⁶³ Ce phénomène n'a rien de spécifique à Paris, on le retrouve en province, moins accentué il est vrai : la proportion de recrues qui habitaient une commune différente de celle des parents était de 21,7 % lorsque la mère manquait et de 18,4 % lorsque le père manquait (contre 14,5 % chez tous ceux où les deux parents étaient vivants).

⁶⁴ A Prost, "Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911", *Annales ESC*, juill.-août 1981, p. 687). Aujourd'hui, écrit Éva Lelièvre s'appuyant sur diverses enquêtes et données, "le désir de vivre en couple" est "la principale raison de la décohabitation", hormis les contraintes liées au travail ou à la formation (dans "Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle...", C. Bonvalet et A.M. Fribourg, *Stratégies résidentielles*, 1990, p. 51)

⁶⁵ Existe certes la possibilité du concubinage, surtout à cette époque, mais le document militaire n'entre pas, on s'en doute, dans cette considération...

⁶⁶ Le premier chiffre porte sur 3 423 recrues mobiles, vivant en décohabitation en 1880 et ayant accompli ou non un temps de service, le second sur les seules 1 264 recrues ayant été dispensées de service ou versées dans les services auxiliaires.

⁶⁷. Nous avons identifié les hôtels en nous reportant au Bottin de l'année 1880. Il est vrai que cet annuaire commercial est fort loin de répertorier tous les garnis et meublés susceptibles d'accueillir des migrants de l'intérieur ou de l'extérieur... Voir Alain Faure, Claire Lévy-Vroelant et Sian Paycha, *Garnis et meublés à Paris et dans sa région (1850-1996)*. *Grandeur et décadence d'un hébergement ambigu*, Plan Construction et Architecture, juin 1999, 309 p.

Mais ce n'était là le fait que d'une minorité, ne l'oublions pas. Voyons donc, pour conclure, comment les types de décohabitation, et la cohabitation elle-même, se trouvaient distribués à l'intérieur des grandes catégories sociales :

Tableau 4. Cohabitation et types de décohabitation
selon la catégorie sociale

Situation du conscrit à 20 ans	Cat. sup. %	Employés %	Ouvriers %	Indéterm. %
Vit à Paris avec les parents	55,3	76,8	79,4	74,3
Est "au corps"	26	2,8	1,6	3,7
Vit hors Paris	10,6	6,7	4,5	6
Vit à Paris en-dehors des parents	8,1	13,6	14,6	16
	100	100	100	100

[376]

La règle était, quand même, à 20 ans, de vivre toujours chez ses parents, une règle beaucoup moins suivie par les fils de famille, très attirés par le drapeau, que par les ouvriers. Il n'empêche que les seconds se rattrapaient en se mettant tout aussi souvent à leur compte résidentiel, mais essentiellement *intra muros*, à Paris même, alors que déjà le vaste monde semblait attirer fort les premiers. Ne sont-ce pas là des comportements que nous avons déjà observés ? L'homme fait perçait sous le jeune homme.

II LES IRRÉDUCTIBLES DE PARIS

On s'en doute, la fidélité à Paris vient largement en tête des types de comportements résidentiels que les adresses nous permettent de définir par les variables à notre disposition. Mais, avant d'y venir, rappelons ou précisons la teneur et la valeur de nos instruments de mesure⁶⁸.

1) A propos des variables et des moyennes

Les 5 639 Parisiens mobiles sont suivis par nous, redisons-le, pendant une période égale à 19,5 ans. La variation de cette moyenne est une donnée essentielle, car elle permet d'apprécier dans quelle mesure un comportement résidentiel tient simplement à la brièveté de l'observation ou correspond vraiment à des choix opérés par les individus. En effet, considérant le nombre plus modeste des Parisiens, nous avons choisi de ne pas restreindre nos calculs, comme pour la province, aux seules recrues suivies intégralement, de 1881 à 1906, mais de faire fond sur l'observation de cette moyenne. Cette dernière, même si elle était plus faible que celle se rapportant aux recrues provinciales, reste cependant une moyenne élevée, traduisant la faible proportion de gens peu ou mal suivis : 13,8 % seulement des recrues de Paris ne dépassaient pas dix ans d'observation sur les registres. Celles suivies tout du long, jusqu'en 1906, n'étaient que 1 146, soit 20,1 % des mobiles, mais si l'on admet que les 20 ans minimum d'observation constituent le seuil à partir duquel une suite d'adresses traduit un comportement net de l'individu, cet indice de crédibilité des comportements, en quelque sorte, n'intéresse pas moins de 70,9 % des recrues de Paris. Et n'avons-nous pas établi plus haut qu'en matière de mobilité, c'était au cours des premières années d'observation qu'en général – même si cela était un peu moins vrai pour les gens de Paris... –, tout se jouait ?

⁶⁸ Voir, dans cette partie, le chapitre 8 intitulé "Agglomération urbaine et mesure de la mobilité".

Ces Parisiens, d'autre part, effectuèrent en moyenne, rappelons-le, 4,5 déménagements à partir de leur adresse personnelle de 1880, avec une fréquence de 1 à 3 déménagements pour 42,7 % d'entre eux, de 4 à 8 pour 46,5 %, et de plus de 8 pour les restants, soit quelque 10,8 % d'hyper-mobiles... [377] Nous l'avons déjà dit également, la mobilité ainsi mesurée était plus forte chez les ouvriers que ceux dont le métier à 20 ans dénotait un destin social supérieur : 4,8 changements d'adresse chez les premiers et seulement 3,8 pour les seconds⁶⁹. Les employés, avec 4,3 déménagements en moyenne, tenaient le milieu entre les deux grandes catégories. Ce n'était pas une affaire de durée inégale du suivi des uns et des autres puisque cette durée était presque la même pour tous : 19,3 ans pour les ouvriers, 19,7 pour les employés et 19,6 pour les présumés bourgeois⁷⁰. Ne nous étonnons pas – que cela soit bien précisé bien au passage – de cette quasi égalité dans le suivi entre des catégories sociales que l'on sait par ailleurs inégales devant la mort⁷¹ : les nombreuses libérations anticipées dont bénéficiaient ceux qui s'étaient jadis engagés "compensent" à ce niveau du suivi résidentiel la mortalité des salariés de l'industrie de Paris.

Nos chiffres traduisent donc une mobilité différentielle bien réelle. Elle se retrouve naturellement dans les seuils :

Tableau 5. Fréquence des déménagements par catégories sociales chez les recrues mobiles de Paris

	De 1 à 3 %	De 4 à 8 %	Plus de 8 %
Catégories supérieures	51	40,6	8,4
Employés	45	46	9
Ouvriers	39,7	48,2	12,1
Indéterminés	36,4	49,3	14,3

Aucune étude parisienne, à notre connaissance, n'avait jusqu'ici prouvé l'instabilité résidentielle plus forte des ouvriers au sein de la société urbaine. Nos études, n'ayant principalement porté que sur eux⁷², n'autorisaient que des présomptions. Les travaux menés par ailleurs sur d'autres villes aboutissent sur ce point de la mobilité différentielle à des constats assez disparates. Si à Versailles, dans les maisons à la population assez mêlée étudiées par Claire Lévy-Vroelant, c'étaient bien les journaliers et les salariés de

⁶⁹ La mobilité "bourgeoise" est ici sous-estimée, pourrait-on penser, puisque nous ne comptons pas comme déménagements les déplacements effectués par les engagés, de la caserne où ils étaient en 1880 à leur première adresse civile une fois leur temps accompli. Le nombre moyen de déménagements s'élèverait alors pour les catégories supérieures, seules ou presque à fournir des engagés, à 4,1, le nombre de déménagements des ouvriers restant à 4,8. L'objection n'est pas sans valeur puisque la présence au corps de troupe en 1880 de ces engagés était une démarche volontaire de leur part, une adresse non contrainte, mais n'auraient-ils pas fait de toute façon un service s'ils n'avaient point été volontaires ? Il aurait fallu alors, en toute rigueur, tenir compte du déplacement de la caserne à la première adresse civile pour tous les libérés du service actif, ce qui aurait bouleversé les chiffres et compliqué nos calculs, sans grand profit.

⁷⁰ Pour les mobiles classés indéterminés au point de vue social – ils étaient 217 – la moyenne des changements d'adresse était de 5 pour une durée de suivi égale à 19,3 ans.

⁷¹ Voir le chapitre sur les Parisiens dans la première partie *Les hommes et les lieux*. Le grand nombre d'anciens engagés libérés de leurs obligations militaires avant les autres est suffisamment important – 842 – pour influencer sur le suivi des catégories supérieures.

⁷² Voir A. Faure, "Les racines de la mobilité populaire...", *art. cit.* ; "Transfuges et colons...", *art. cit.*, J.- P. Brunet dir., *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 29-48.

l'artisanat qui se déplaçaient le plus⁷³, les ouvriers de Lyon, selon Jean-Luc Pinol, n'apparaissent [378] pas doués d'une mobilité supérieure dans l'espace urbain, ils étaient même un peu devancés par les employés⁷⁴, et en tout cas déménageaient moins loin qu'eux dans la ville, comme si le local exerçait sur les travailleurs de l'industrie la même emprise dans les deux villes. Reste la différence des instruments de mesure... Comme la propension à sortir de la ville, la propension à s'y déplacer exige d'être jaugée d'identique façon si on veut comparer plusieurs populations urbaines. Ajoutons aussi que la période considérée par les diverses enquêtes et recherches constitue, si elle diffère beaucoup, un élément sinon perturbateur, du moins déterminant dans la comparaison. Ainsi les travaux menés sur l'histoire résidentielle des Parisiens postérieure à 1914, attestent, du moins pour les deux qui nous sont connues⁷⁵, d'une mobilité générale moindre puisque l'une estime à 3 le nombre de logements occupés en moyenne, du "premier logement autonome" à la fin de la vie active – et cela sans que la catégorie sociale fasse varier ce chiffre –, et l'autre, qui déborde largement après la seconde guerre, estime ce même nombre à 3,3, mais cette fois avec une nette avance des catégories supérieures sur les ouvriers, devenus maintenant, apparemment, les plus stables des urbains. Nous sommes, quant à nous, à 4,5 déménagements jusqu'à 45 ans⁷⁶. On songe pour expliquer ces traits nouveaux aux bouleversements du marché du logement après la première guerre mondiale : crise quantitative, puis apparition du logement social à la population plus stable... Mais, ce faisant, on ne compare plus des comportements, mais des périodes, on oublie les destins pour s'attaquer aux conjonctures, et encore faut-il s'assurer que les sources et les méthodes d'enquête soient les mêmes d'une période à l'autre⁷⁷. On voit donc les multiples pièges qui hérissent le chemin d'une synthèse en ces matières.

Revenons à notre propos, plus modeste. Une chose est d'avoir prouvé cette mobilité ouvrière supérieure, une autre est d'en comprendre les raisons. Notre source n'est pas faite pour ce travail. Par contre, il nous est possible de mettre à jour la variété des comportements résidentiels, qu'ils soient ou non le fait des ouvriers. Il est une variable que nous retrouverons chemin faisant, mais qui reste sans effet visible au

⁷³ Ou plus précisément qui quittaient le plus vite les maisons en question, mais les employés n'étaient guère loin derrière eux... Voir Cl. Lévy-Vroelant, "Un espace ouvert...", *Recherches contemporaines*, art. cit., p. 78-82),

⁷⁴ Il écrit : "La propension au déménagement paraît un peu plus soutenue pour les non manuels". Voir J.-L. Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, op. cit., p. 242 – N'a-t-on pas prouvé que des Versaillais très à l'aise ne répugnaient point à changer fréquemment de domicile ; voir Cl. Lévy-Vroelant, "Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle : l'exemple de Versailles au 19^e siècle", in E. Lelièvre et Cl. Lévy-Vroelant, *La ville en mouvement*, 1992, p. 39-40.

⁷⁵. Nous songeons aux travaux de Françoise Cribier sur les retraités de 1972 (voir surtout l'article de F. Cribier, M.-L. Duffau et A. Kych, "Histoire résidentielle d'une génération de Parisiens nés entre 1906 et 1912", *Stratégies résidentielles...*, 1990, p. 100 et suiv.) et à l'enquête INED "Peuplement et dépeuplement de Paris" (voir C. Bonvalet, "Quelques éléments sur la mobilité au cours du cycle de vie", *Stratégies résidentielles...*, 1990, p. 89-90). Ces travaux sont évoqués dans le texte en suivant l'ordre de la présente note.

⁷⁶ Soit autant de logements si on ne compte qu'à partir de la première adresse après celle de 1880 – équivalent de la "première adresse autonome" des enquêtes citées –, soit 5,5 si on inclut celle-ci dans la mobilité. Ces moyennes n'incluent pas les stables, il est vrai, mais ce que nous allons en dire fera comprendre qu'il n'y a pas grand mal ici.

⁷⁷ C'est bien la continuité des méthodes et des sources qui rend très convaincante la comparaison faite par Jean-Luc Pinol, à Lyon, entre une première "cohorte" – celle d'avant 1914 – mobile non seulement spatialement mais socialement, et une seconde – celle de l'entre-deux-guerres – plus statique et figée.

niveau global qui est le nôtre ici, le lieu de naissance [379] : que les recrues parisiennes soient nées à Paris ou en province, le nombre de déménagements au cours de leur vie restait le même ou quasi – 4,6 pour les premières, 4,5 pour les secondes⁷⁸ –, et, pour les provinciales, le fait qu'elles soient nées en campagne ou en ville n'avait guère d'influence sur la mobilité moyenne : 4,3 déménagements pour les ruraux d'origine et 4,6 pour les urbains⁷⁹. Autant le milieu socio-professionnel pesait sur le comportement résidentiel global, autant le milieu d'origine, "digéré" en quelque sorte par les années déjà vécues à Paris, était un facteur trop lointain pour jouer sur l'intensité des déplacements. Le temps, sur cet aspect du moins de la mobilité, avait neutralisé l'effet de la naissance : autochtones et allogènes vivaient au même rythme.

D'autres variables existent, plus opérantes à ce niveau, mais qu'il ne nous sera pas possible d'utiliser en raison du trop petit nombre d'observés potentiels, le degré d'instruction par exemple. On peut ainsi calculer que les illettrés, quoique suivis seulement 18,8 ans, auront opéré en moyenne 5,3 déménagements, alors que les diplômés, suivis, eux, 21,9 ans se sont déplacés seulement 3,4 fois⁸⁰... Ce n'est jamais, il est vrai, que retrouver, poussé jusqu'à la caricature, le clivage entre ouvriers et catégories supérieures.

Nous voilà donc à peu près armés pour une étude des grands comportements résidentiels. Pour celle-ci, malheureusement, nous avons été conduits à écarter un certain nombre de recrues, un nombre élevé : 568 soit 10,6 % de l'ensemble... Ces non classés, outre les inévitables cas particuliers⁸¹, représentent pour l'essentiel – 370 fois – les engagés qui en 1880 avaient la caserne pour toute adresse et qui, une fois libérés, bougeaient à partir de ce point, raison pour laquelle nous les avons écartés du sort commun. Nous devons donc raisonner désormais sur un effectif global non plus de 5 639, mais de 5 041 recrues. Comme ces engagés étaient, la plupart du temps des privilégiés – on le voit bien ici encore puisque les recrues ainsi écartées proviennent surtout des "bons" arrondissements⁸² –, notre analyse aura sans doute pour défaut de – légèrement – mésestimer la place des comportements résidentiels propres aux catégories supérieures de la société parisienne.

Mais commençons, comme annoncé au début de ce chapitre, par une catégorie de recrues non affectée par cette déperdition, et dont nous n'avons jusqu'ici que peu parlé, les réfractaires à tout déménagement, les stables. [380]

⁷⁸ Et cela pour une durée de suivi identique – Soudjian avait déjà remarqué, pour les conscrits des classes étudiées par lui, que la naissance à Paris ou en province n'influaient pas sur le nombre de déménagements (G. Soudjian, *La population parisienne...*, op. cit., p. 100).

⁷⁹ Cette légère infériorité des recrues nées dans des communes rurales vient des 101 recrues parisiennes nées dans les bourgs – communes entre 1 000 et 1 999 habitants – dont la moyenne des déménagements ne dépassait pas 4 ; il est vrai que pour elles la durée de suivi baissait légèrement aussi, ceci expliquant cela (18,8 ans contre 19,2 pour l'ensemble des recrues rurales).

⁸⁰. Le nombre des illettrés suivis n'était que de 335 et les diplômés de 201 – Ce n'est évidemment pas parce que ces gens ne savaient pas leurs lettres qu'ils bougeaient davantage. La médiation probable est le métier, plus instable : 36 métiers, 36 domiciles... Rappelons qu'inversement, en campagne, l'illettrisme ne favorisait pas l'émigration. Mais est-ce comparable ?

⁸¹ Individus se déplaçant dans des communes que nous n'avons pu identifier, ou individus internés provisoirement ou à vie dans une prison ou dans un hôpital.

⁸² Les plus nombreux étaient issus du 9^e arrondissement, puis du 10^e.

2) *La stabilité parfaite : une rareté*

On ne saurait sans doute trouver de plus fidèles à Paris que ceux qui ne bougèrent jamais de leur adresse personnelle de 1880, au nombre, très respectable rappelons-le, de 701. Or, ces gens ne tranchaient ni par la catégorie socio-professionnelle qui était la leur au départ, presque identique à celle du reste des recrues⁸³, ni par l'arrondissement d'origine : le 19^e arrondissement seul semble plus riche en stables que les autres, mais cela reste léger⁸⁴. C'est que, tout simplement, la majorité de ces recrues étaient des Parisiens peu suivis : 13,3 années à peine ; 46,5 % d'entre eux disparaissent des registres en moins de dix ans – contre 12,1 % pour les recrues mobiles en général –, et même, pour 100 d'entre eux, dès la première année écoulée : là se retrouvent en effet les ajournés de 1880 finalement exemptés lors d'un nouvel examen, ou bien certains cas particuliers comme des jeunes reconnus bons pour le service mais qui mourront avant d'y partir... Bref, ces enracinés étaient pour une bonne part des gens qui n'avaient pas eu le temps de bouger

Il n'empêche que 308 d'entre eux – plus de 40 % du groupe quand même – sont effectivement suivis 20 ans ou plus : là étaient bien sûr les stables authentiques, sur le compte desquels il reste malgré tout délicat de se prononcer. Des bourgeois plutôt ? Il y avait de cela puisque la proportion de jeunes relevant des catégories supérieures s'élevait chez eux à 18,5 %, alors qu'elle n'était que 15,1 % chez les mobiles en général. Dix-sept étudiants n'auront pas d'autre adresse que celle de leur vingt ans. Mais on reste fort loin, même si la source est bien différente, des contrastes socio-professionnels que nous avons notés dans la stabilité à la même adresse, rue Nationale, sur dix années consécutives de listes électorales : 8,9 % de stables chez les ouvriers, contre... 32,4 % chez les commerçants et artisans⁸⁵. Et que faire de la sur-représentation du 19^e arrondissement, toujours valable pour ces vrais stables ? C'est le taux de cohabitation avec les parents, en 1880, qui se révèle dans nos données constituer la corrélation la plus nette : 83,1 % des stables étaient des recrues qui, à 20 ans, vivaient chez leurs parents, alors que celles qui un jour bougeront de leur domicile de leur vingtième année n'étaient que 68,8 % à y cohabiter alors avec leurs géniteurs. Pourrait-on dire que l'enracinement était une affaire de famille⁸⁶ ? Est-ce le célibat qui explique la fidélité de ces hommes aux mêmes murs, célibat "inscrit" déjà dans leur comportement par leur cohabitation avec les parents à 20 ans ?

Quoiqu'il en soit, la stabilité restait chose rare, n'intéressant que 7,1 % des recrues parisiennes suivies un minimum de 20 années⁸⁷. La ville, [381] en tout cas Paris, faisait presque inmanquablement bouger ceux qui s'obstinaient à y rester.

3) *Les arpenteurs de Paris*

Passons en effet aux recrues de Paris qui n'eurent jamais d'autres domiciles que dans la capitale. Ces Parisiens obstinés, arpentant leur ville en divers sens, on va le voir,

⁸³ Voir l'Annexe statistique n° 27 pour plus de détails.

⁸⁴ Le 19^e arrondissement représentait 9,7 % des conscrits mobiles et 14,1% des stables.

⁸⁵ A. Faure, "Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX^e siècle", *art. cit.*, p. 103-109.

⁸⁶ Et précisons qu'à cette époque la co-propriété, dans les immeubles collectifs, n'existait pas à Paris.

⁸⁷ Ce résultat paraît malgré tout conciliable avec celui de la stabilité moyenne, toutes catégories sociales confondues, ressortant de la recherche évoquée à l'instant : 10,3 % de fidèles à la même maison de la rue Nationale, sur un laps de 10 ans, entre 1896 et 1906.

étaient considérables en nombre : 2 742, soit sur l'ensemble des mobiles une proportion de 48,6 %, mais en réalité, puisque nous raisonnons sur un effectif plus réduit de 5 061 recrues, 54,4 %, donc une *majorité*. Ils sont assez correctement suivis – 19 ans exactement, soit malgré tout six mois de moins que l'ensemble des recrues mobiles⁸⁸ – et se seront déplacés, en moyenne 3,9 fois dans Paris au cours de ces années. Pour mieux apprécier leur importance, on peut rapporter leur effectif à celui des recrues effectivement présentes à Paris en 1880, c'est-à-dire écarter du calcul les décohabitants ayant alors élu domicile hors de la capitale, de façon à isoler les suivis qui, réellement, n'eurent jamais dans leur vie, jusqu'à 45 ans, d'autres adresses que parisiennes, hormis le temps du service militaire pour ceux qui y partirent. La proportion grimpe alors à 57,3 % des recrues parisiennes, une majorité encore plus nette. On est loin, certes, des presque 72 % de déménagements *intra muros* trouvés lorsque nous mesurons les flux, mais c'est bien d'une véritable emprise de la ville sur ses enfants dont il faut parler. Un tel comportement était en effet plus répandu chez les natifs : près de 66 % de ces Parisiens enracinés avaient vu le jour à Paris même, contre 62,8 % pour l'ensemble des recrues parisiennes. Au point de vue socio-professionnel, c'étaient les ouvriers qui avaient le plus tendance à rester fidèles à Paris : ils étaient 64,3 % chez ces Parisiens-là contre 58,4 % chez tous les Parisiens mobiles. Rien de plus normal ici, puisque les deux phénomènes, la naissance et l'appartenance sociale, étaient liés, nous l'avons vu. La proportion de ces Parisiens "purs" variait aussi beaucoup d'un arrondissement à l'autre, mais de façon très attendue⁸⁹ :

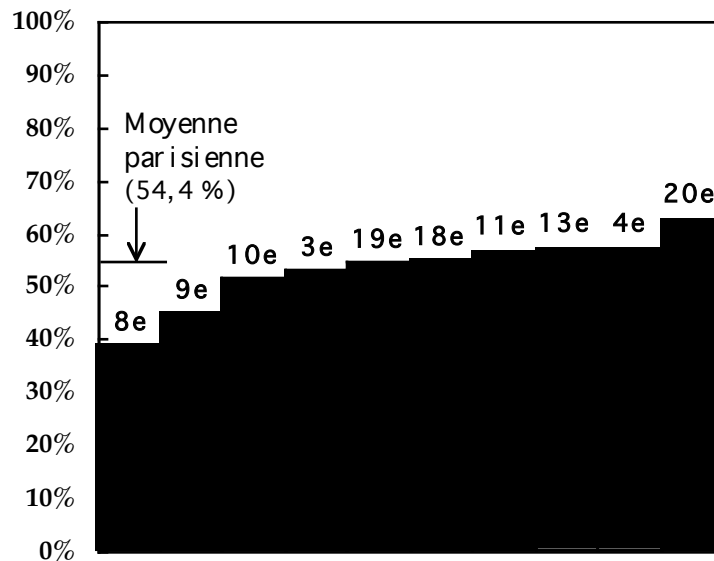


Figure 2. Proportion par arrondissement des recrues mobiles n'ayant jamais quitté Paris après 1880

⁸⁸ La moyenne était de 19,5 pour l'ensemble des recrues mobiles et de 19,6 pour les 5 041 recrues retenues. 67,6 % des recrues de ce type étaient suivies 20 ans et plus, contre 70,9 % pour l'ensemble de recrues de Paris (71,9 % pour nos 5 041).

⁸⁹ L'Annexe statistique n° 28 donne les proportions obtenues avec les deux façons de calculer, l'intégralité des recrues parisiennes – comme pour le diagramme qui suit –, ou bien seulement les contingents de recrues effectivement présentes à Paris en 1880.

Certes le 4^e arrondissement "détonne" ici beaucoup par sa bonne place, mais on retrouve bien des arrondissements comme le 20^e ou le 13^e à un bout du graphique, et les 8^e et 9^e à l'autre bout. Finalement 57,1 % des recrues appartenant aux arrondissements de la périphérie n'auront jamais quitté Paris –, du moins n'auront jamais eu d'autres adresses qu'à Paris – contre seulement 50,2 % de celles du centre.

Mais il y avait emprise et emprise. Nous avons distingué trois types de Parisiens fidèles : ceux qui se cantonnaient en leur quartier – les mobiles locaux de Paris si l'on veut –, ceux qui bougeaient seulement à l'intérieur d'une zone [382], le centre ou la périphérie, et enfin ceux qui n'hésitaient pas à transgresser cette frontière. Voici le portrait statistique de ces mobiles :

Tableau 6. Durée de suivi et mobilité moyenne des recrues de Paris n'ayant jamais quitté Paris

Types d'arpenteurs	Nb.	%	1	2	3
Restent dans leur quartier	276	10,1	17,2	2	9,4
Restent dans une même zone	1217	44,4	18,8	3,7	7,6
Changent de zone	1249	45,6	19,6	4,6	6,9
1 Nombre moyen d'années de suivi					
2 Nombre moyen de déménagements					
3 Temps moyen écoulé entre la dernière adresse connue et la fin de l'observation					

La première impression est que tout est une question de temps, d'années. Plus longtemps l'individu sera suivi, plus souvent il se déplacera, et plus il aura de chances de s'éloigner de son point de départ, de quitter son quartier et finalement de changer de zone. Et le temps destiné à s'écouler entre la dernière adresse connue et la fin de notre observation, temps qui évolue en étroit rapport avec la mobilité moyenne, aura tendance à baisser, comme si tout dépendait effectivement de l'ampleur du suivi. Impression en partie juste et en partie fautive, on va le voir.

Voyons d'abord les recrues stables en leur quartier, une étroite minorité – 276 cas –, faite en effet des individus les moins suivis, à peine plus de 17 ans. [383] En conséquence, la fréquence des déménagements est faible : 12,2 % de ces recrues seulement auront changé d'adresse plus de trois fois. Reste malgré tout une frange de vrais enracinés en leur quartier, ceux de ces individus suivis vingt ans et plus. Ils étaient encore moins nombreux que les enracinés en leur demeure : 158, des individus très peu mobiles, on s'en doute : 2,2 déménagements en moyenne – 72 sur 158 n'auront déménagé qu'une seule fois –, mais des individus qui avaient fait le choix de rester en un quartier. Pour eux, en moyenne s'écouleront 13,2 années entre leur ultime adresse et le moment où ils disparaissent de nos registres. Un choix rarement fait, convenons-en.

En effet nous nous attendions, sur la foi d'anciens travaux⁹⁰, à une bien meilleure place de ces mobiles bornés à un coin de ville... Sur l'ensemble des Parisiens semblablement suivis, ils ne dépassaient pas les 4 %⁹¹. Une comparaison plus rigoureuse, consistant à rapporter ces fidèles au quartier aux seules recrues effectivement présentes dans le quartier en 1880 – qu'elles y aient alors vécu ou non en

⁹⁰ Voir, encore, A. Faure, "Les racines de la mobilité populaire...", *art. cit.*

⁹¹ 4,9 % si l'on calcule sur l'ensemble des recrues de Paris.

cohabitation avec leurs parents –, élève il est vrai la proportion à 5,8 %, et il arrivait que dans certains arrondissements, les 10 % soient approchés – 9,1 % dans le 18e –, voire dépassés : 11,1 % dans le 13e, où dans les deux quartiers méridionaux, qui étaient les plus ouvriers de l'arrondissement – mais les aussi étendus –, à savoir la Maison-Blanche et la Gare, le taux de fidélité montait à respectivement 12,4 % et 14,9 %⁹². Mais il était aussi bien des quartiers, pourtant peuplés comme celui de la Porte-Saint-Denis, dans le 10e ou même Ménilmontant dans le 20e – le quartier du Père-Lachaise – où les stables en leur quartier brillaient par leur absence.

Certes le caractère très prolétaire de ce comportement résidentiel sur lequel nous insistions jadis est bien présent ici ; ceux qui ne quittaient pas leur quartier étaient à 74 % des ouvriers, et fort souvent des journaliers : quatre cas à La Gare, trois cas à La Villette, deux cas à Charonne... Mais, grâce à cette source et au long suivi qu'elle autorise, il faut se rendre à l'évidence : le quartier était rarement le seul horizon de l'existence. Bouger, c'était un jour ou l'autre, quitter son quartier. Bien évidemment, le quartier ne perdait pas pour autant ses droits, il comptait énormément dans les flux, on s'en souvient, et on va le retrouver en bonne place dans les autres types de mobilité circonscrite à Paris.

Considérons maintenant les 1 217 individus dont la mobilité restait inscrite dans les dix premiers ou dans les dix derniers arrondissements, mobilité qui témoigne de la fidélité à une région précise, socialement marquée, de la ville. Par rapport au type précédent, le temps de suivi s'allonge – 18,8 ans – et croît la fréquence des déménagements : 45 % de ces recrues auront déménagé au moins quatre fois. Les déménagements successivement accomplis par ces individus, il est possible d'en faire une répartition détaillée selon qu'ils faisaient rester la personne dans le même quartier, ou bien, s'il y avait changement de quartier, la faisait rester dans le même arrondissement ou abandonner cet arrondissement pour un autre, appartenant à la même zone [384]. On aboutit au tableau suivant :

**Tableau 7. Destination des déménagements
accomplis par les recrues bougeant à l'intérieur d'une même zone de Paris**

	Nb. des individus concernés	Nb. de leurs déménagements	%
Déménagements dans le même quartier	691	1 476	32,5
Déménagements dans le même arrondissement	392	698	15,4
Déménagements dans les autres arrond. de la zone	1 063	2 363	52,1
		4 537	100

Le quartier occupait bien une place de choix dans les déplacements des recrues de cette sorte : près du tiers des déménagements accomplis par elles se faisait sous l'égide locale. Mais pour les autres déménagements, avec lesquels ils se combinaient, on voit bien qu'ils se faisaient bien plus en direction des arrondissements de la zone qu'en direction des autres quartiers du même arrondissement. Cela confirme tout à fait ce que nous disaient déjà les flux : l'artifice de l'arrondissement en général. Si on isole les individus qui ne sont jamais déplacés que dans un arrondissement, navigant d'un quartier à l'autre, on constate d'abord qu'ils étaient peu nombreux : 158 exactement, et

⁹² Contre, pour les quartiers septentrionaux – la Salpêtrière et Croulebarbe –, des taux de 9 % et 6,3 %.

que le nombre de cas dépendait étroitement de la consistance de l'arrondissement, telle qu'elle nous est apparue au cours de l'étude : dans les 11e, 13e et 18e par exemple, qui rassemblaient des quartiers hétérogènes et mal reliés entre eux, nous n'avons rencontré *aucun* cas d'individus fidèles à leur arrondissement ; par contre, là où l'arrondissement présentait une certaine unité comme le 19e et surtout le 20e, des cas apparaissent, et parfois nombreux : pas moins de 69 cas dans le 20e. Derrière les découpages administratifs, Belleville restait une réalité suffisante pour circonscrire la mobilité d'un nombre non négligeable d'individus, mais la coïncidence reste exceptionnelle. On en revient en tout cas à cette notion de terroir, de quartier élargi, qui ignore la plupart du temps les frontières entre arrondissements, et permet tout en bougeant de rester dans le même milieu social et local.

Mais n'était-ce pas surtout par défaut de temps ? Les mobiles de ce type suivis 20 ans et plus – au nombre de 806 – apparaissent des gens stabilisés puisqu'en moyenne un laps de dix années – 9,6 ans – s'écoulait entre leur dernière adresse et leur disparition des registres, que soit l'effet de l'âge, de la maladie ou de la mort. N'oublions pas non plus le phénomène du tassement de la mobilité individuelle avec le temps, passés les 35 ans à peu près. Il se vérifie nettement ici, puisque les mieux suivis n'auront finalement guère plus bougé que ceux suivis moyennement, entre 10 et 19 ans : 4,1 déménagements en moyenne pour les premiers et 3,8 pour les seconds. La majorité des déménagements est toujours effectuée dans les premières années d'observation. La destinée résidentielle de ces gens, qui était de rester dans leur monde, s'était donc rapidement décidée.

Il est vrai qu'un nombre aussi important de recrues avait fait un autre choix puisque 1 249 s'étaient mis dans le cas de changer de zone. Faire cela, ce n'était pas forcément aller très loin, mais c'était franchir une limite, ce qui pouvait avoir, selon le sens du déplacement, la valeur d'une promotion [385] sociale ou au contraire celle d'un échec, constituer soit une conquête soit un rejet. Certes, les individus concernés avaient le suivi le plus long et c'étaient aussi les plus mobiles ; la fréquence des déplacements devient très grande chez eux puisque 60,6 % auront connu plus de trois déménagements et près de 10 % plus de huit... Mais est-ce à leur plus grande mobilité, favorisée en apparence par la durée record du suivi des recrues de ce type, que les individus en question devaient leur "passage de zone", ou bien est-ce une destinée sociale différente, plus complexe, qui les avaient amenés à se déplacer plus souvent et à franchir les frontières intérieures ?

Ceux de ce type que nous suivons 20 ans et plus – 889 personnes – avaient il est vrai un délai moins long à passer dans leur dernière adresse avant que nous les quittions – 8,9 ans –, comme si un certain nombre d'entre eux étaient encore sur le point de bouger encore et vivaient assis sur leurs valises. Il n'empêche que pour eux aussi tout s'était joué ou presque dans la première décennie de mobilité parisienne. Le nombre moyen de déménagements augmentait peu avec le suivi : 4,8 pour ces recrues observées 20 ans au moins, contre 4,6 pour celles suivies entre 10 et 19 années. C'est très vite, dès le début, que ces gens entamaient une carrière résidentielle assez heurtée. L'analyse détaillée de leurs déménagements atteste – outre de nouveau l'effacement de l'arrondissement et la bonne tenue du quartier – que beaucoup avaient passé plusieurs fois la frontière entre les deux zones :

(tableau 8, page suivante)

**Tableau 8. Destination des déménagements
accomplis par les recrues ayant changé de zone de résidence**

	Nb. des individus concernés	Nb. de leurs déména- gements	%
Déménagements dans le même quartier	701	1315	22,7
Déménagements dans le même arrondissement	301	474	8,2
Déménagements dans la même zone	811	1756	30,2
Déménagements dans l'autre zone	1 249	2 244	38,8
		5 789	100

Il était donc des Parisiens aux parcours résidentiels diversifiés, et dont les déplacements réalisaient une sorte de brassage géographique. Les vrais arpenteurs de Paris, c'étaient eux. Ainsi, dans ce type, les recrues originaires d'un arrondissement central avaient, dans 70 % des cas, une dernière adresse dans un arrondissement de la périphérie, un glissement beaucoup plus prononcé qu'il serait normal dans ce sens de déplacement ; mais cela était presque aussi vrai dans l'autre sens : 51,1 % des recrues originaires d'un arrondissement de la périphérie résidaient en bout de course dans un arrondissement du centre. Mais tous les arpenteurs n'étaient pas de ce type, qui ne représente jamais que 22,1 % de l'ensemble des recrues de Paris. Au total – rappelons-nous la cartographie des déplacements figurant au chapitre précédent – l'effet final de ce brassage restait limité. Paris était plus une agglomération de grands quartiers qu'une ville parcourue en tous sens.

Précisons certains points en voyant comment les trois types se distribuaient d'un arrondissement à l'autre⁹³ : [386]

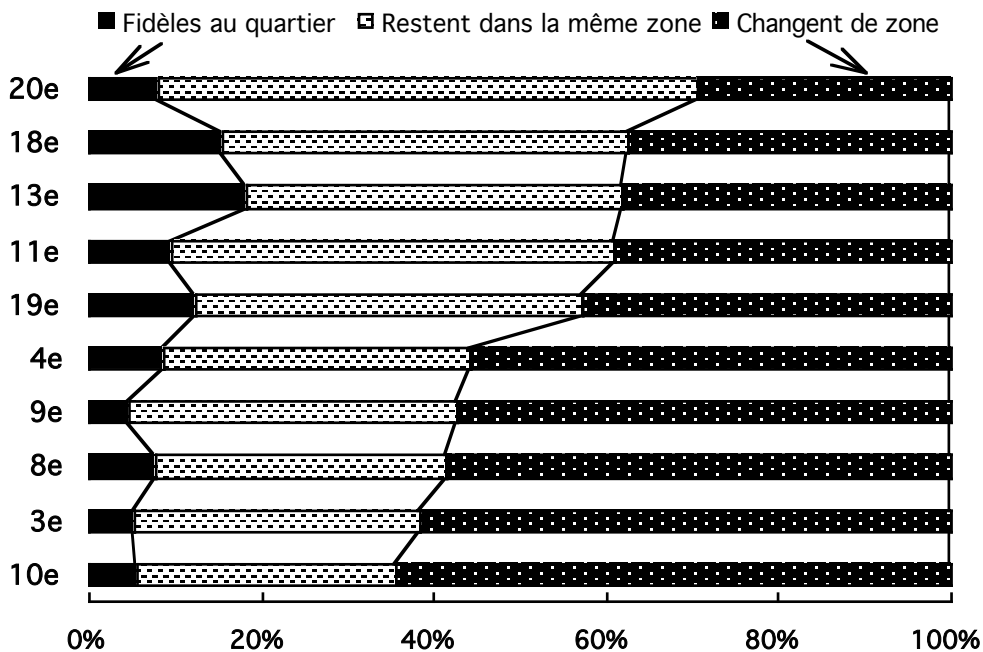


Figure 3. Comportements résidentiels des recrues n'ayant bougé que dans Paris en fonction de l'arrondissement d'origine

⁹³ Le calcul repose ici sur l'ensemble des originaires de l'arrondissement, où qu'ils se soient trouvés en 1880. Voir les chiffres qui figurent dans l'Annexe statistique n° 29.

Il est évident que l'ancrage dans sa zone d'origine était un comportement typiquement faubourien. Si on relève la dernière adresse connue des ressortissants de la périphérie – quel que soit le type d'arpenteur, maintenant –, on constate que cette adresse était périphérique dans pas moins de 81,3 % des cas, près de 88 % pour les originaires du 20e ! La mobilité des individus avait beau être plus intense dans ces arrondissements, ce n'est pas pour autant que les individus qui en étaient issus franchissaient facilement la frontière les séparant du centre. La proportion de ceux qui changeaient de zone était en réalité indépendante de l'intensité de la mobilité : [387]

**Tableau 9. Mobilité
dans les arrondissements
et déplacements vers l'autre zone**

	Proportion de ceux qui changent de zone	Nb moyen de déménagements
10e	64,4	3,7
3e	61,8	3,9
8e	58,4	3,4
9e	57,3	3,1
4e	55,9	3,9
19e	42,7	4
11e	39,1	4,3
13e	38,2	4,3
18e	37,6	3,6
20e	29,4	4,5

Oui, la fidélité ou non à une zone est bien un comportement indépendant du mouvement. Ce n'était pas le temps qui décidait, mais l'individu. On le vérifie encore en remarquant ce fait que le mince courant allant de la périphérie vers le centre était alimenté de façon privilégiée par les employés. Ils étaient près d'un quart chez les arpenteurs d'origine périphérique et changeant de zone, contre

à peine 16,4 % des arpenteurs en général. Les recrues des faubourgs passées dans le centre vers les 40 ans, c'étaient eux, en priorité. L'espace est ici le signe d'une promotion, fort probablement boutiquière.

Les gens du centre, quant à eux, dans leur majorité, quittaient leur région un jour ou l'autre, mais non sans remords et non sans retours puisque leur dernière adresse connue sera située, dans 56,5 % des cas, quelque part encore dans le centre. Tous ne se transformaient pas inmanquablement en faubouriens, fort loin de là. C'étaient les ouvriers – mais est-ce une surprise ? – qui, de façon privilégiée, quittaient le centre : ils représentaient 55,2 % de ceux adoptant ce mouvement, contre 49,1 % de l'ensemble des arpenteurs originaires des arrondissements du centre⁹⁴ ; inversement les catégories supérieures étaient fort bien représentées parmi les recrues qui savaient se maintenir dans le centre⁹⁵.

A côté d'une forte mobilité faubourienne très introvertie, massivement populaire, existait donc une mobilité propre aux catégories moyennes et supérieures, à cheval sur le centre et la périphérie : en quelque sorte, elles hésitaient à choisir leur espace. Tout se

⁹⁴ Sans que l'on puisse vraiment parler d'une "expulsion" massive, soulignons-le. N'avons-nous pas vu dans le chapitre précédent – "La mobilité dans ses actes" – que la majorité des domiciles parisiens des ouvriers d'origine centrale, quels que soient leurs comportements résidentiels, restait des domiciles situés dans le centre ?

⁹⁵ Les recrues en relevant étaient 19,9 % des arpenteurs d'origine du centre et restant dans cette zone, contre 13 % de l'ensemble des arpenteurs.

passé comme si la bourgeoisie parisienne de cette génération restait encore très attachée aux quartiers du centre, boudant encore les quartiers cossus de l'ouest.

Mais beaucoup de Parisiens savaient malgré tout sortir de Paris... Voyons maintenant de plus près tous ces transfuges, en commençant par les moins hardis.

III L'ATTRACTION DU SUBURBAIN

Beaucoup en effet, se contentaient d'aller en banlieue : 922 Parisiens exactement – 18,3 % de l'ensemble –, eurent, un jour ou l'autre, une adresse, ou plusieurs, dans le reste du département de la Seine. Il pouvait naturellement arriver que la dernière adresse d'un Parisien d'origine fût en banlieue : nous serons donc amenés à distinguer des banlieusards d'occasion et des banlieusards d'adoption, même si, comme toujours en pareil cas, rien ne nous autorise à penser que ces gens, apparemment fixés en une quelconque commune suburbaine, allaient y finir leur vie. Une autre distinction nous est apparue importante : le fait de *se déplacer* ou non en banlieue, c'est-à-dire d'y [388] déménager après s'y être installé, d'y avoir eu deux adresses – ou plus – de suite. Se déplacer au fil d'une région qui n'est pas la sienne au point de départ, représente, pensons-nous, une preuve de carrière professionnelle entamée là, ou pour le moins dénote une familiarité avec les lieux qui font que l'intéressé relève d'un autre type de comportement résidentiel que l'auteur d'un simple déplacement entre Paris et sa banlieue.

Mettons cette lecture de la mobilité à l'épreuve en examinant d'abord le type le plus fréquent parmi les Parisiens dotés d'un parcours banlieusard : les individus qui se déplaçaient à Paris, gagnaient la banlieue *mais ne s'y déplaçaient pas*. Il pouvait alors s'agir soit de banlieusards d'occasion, qui regagneront Paris après ce passage en banlieue, soit déjà de banlieusards d'adoption, qui se fixeront en banlieue à cette nouvelle adresse. Or, une simple incursion en banlieue ou une installation ne concernent pas les mêmes individus. Considérons en détail ces deux attitudes.

Ce type en son entier représente 506 recrues, ayant réalisé, comme on peut s'y attendre, un nombre élevé de déménagements – 5,8 en moyenne – et dotées d'une durée de suivi plus que respectable : 20,7 années. Mais, dans ce type, ce qui faisait varier la mobilité, ce n'était pas, en tout cas pas plus qu'ailleurs, la durée du suivi⁹⁶, mais précisément la localisation de la dernière adresse transcrite sur le registre. Quand cette adresse était en banlieue, l'individu se sera déplacé en moyenne 4,9 fois, et quand elle était à Paris, il l'aura fait 6,6 fois, et cela pour une durée moyenne d'observation *équivalente* : 20,8 ans dans un cas, 20,6 dans l'autre. Les Parisiens que nous voyons achever leur parcours résidentiel en banlieue – ils étaient 240⁹⁷, soit 47,4 % du type – représentent des individus qui après s'être déplacés une ou deux fois dans Paris, l'auront quitté et auront jeté l'ancre dans une adresse suburbaine dont ils ne bougeront plus : pour ceux que nous suivons au moins deux décennies, il allait s'écouler en moyenne près de 8 ans entre leur installation à cette adresse et la date où nous les abandonnons. A ces banlieusards d'adoption, s'opposaient donc une majorité, courte mais réelle (51,6 %), de 266 Parisiens qui, après être partis en banlieue, en général une seule fois, mais parfois à deux reprises – cas de 9 recrues –, voire à trois reprises – un seul cas – auront finalement réintégré la capitale où ils ne cesseront pas vraiment de

⁹⁶ En effet, ce type d'itinéraire ne fait pas exception : ceux qui sont suivis 20 ans et plus n'auront guère beaucoup plus bougé en moyenne que ceux suivis de 10 à 19 ans, en l'occurrence 6 fois contre 5,5.

⁹⁷ Dont 190 suivis au moins 20 ans.

bouger puisqu'en moyenne moins de cinq ans séparent leur ultime adresse de l'ultime année où nous les observons.

La banlieue attirait donc nos Parisiens, c'est incontestable, mais sans toujours savoir les retenir. Le temps que les banlieusards occasionnels auront passé *extra muros*, du moins ceux où la durée de suivi est suffisante pour que le calcul ait un sens – 20 ans et plus, soit 208 recrues –, n'atteignait guère que 2,9 années sur un suivi moyen de 23 années, un temps concentré dans la plupart des cas avant la date de 1891, c'est-à-dire lors de la première décennie de mobilité des recrues. [399] Le plus important à souligner est qu'à en croire le métier déclaré à 20 ans, cette différence d'attitude des Parisiens face à la banlieue avait un net contenu social puisque c'étaient les employés qui s'y fixaient le plus volontiers et que les occasionnels étaient tout particulièrement nombreux chez les ouvriers. Voici les chiffres absolus et relatifs :

Tableau 10. Lieu de la dernière adresse connue des recrues de Paris ayant eu une adresse en banlieue (mais n'ayant jamais déménagé à l'intérieur de la banlieue)

	Gens de Paris ayant une dernière adresse			
	en banlieue Nb.	à Paris Nb.	en banlieue %	à Paris %
Catégories supérieures	10	18	4,2	6,8
Employés	70	49	29,2	18,4
Ouvriers	152	188	63,3	70,7
Indéterminés	8	11	3,3	4,1
Total	240	266	100	100

Le caractère populaire des occasionnels de la banlieue se retrouve dans les caractéristiques de leur mobilité à l'intérieur de Paris :

Tableau 11. Destination des déménagements accomplis par les recrues de Paris ayant habité en banlieue mais dotées d'une dernière adresse à Paris

	Nb. des individus concernés	Nb. de leurs déménagements	%
Déménagements dans le même quartier	169	355	30,5
Déménagements dans le même arrondissement	78	136	11,7
Déménagements dans la même zone	203	481	41,3
Déménagements dans l'autre zone	100	193	16,6
		1 165	100

La grande place du local et l'enfermement dans une même zone – une zone qui est la plupart du temps la périphérie – sont en effet autant de preuves de ce caractère. Si on dresse la liste des domiciles que tous ces gens eurent à Paris au cours de leur carrière résidentielle, on obtient la carte suivante⁹⁸ : [390]

⁹⁸ Carte établie pour 1 711 adresses.

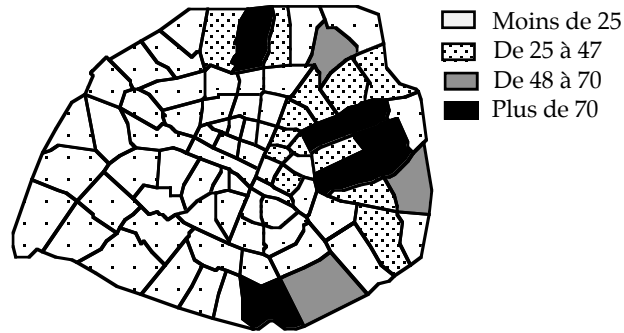
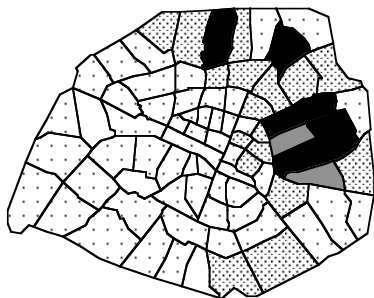


Figure 4. Carte des domiciles parisiens des recrues de Paris ayant passé en banlieue sans s'y fixer

Dans cette carte, la seule surprise, c'est le 13e arrondissement, particulièrement bien représenté en ses deux quartiers de la Gare et de la Maison Blanche, les plus ouvriers. La cause n'était pas tant la forte mobilité de ces parages que la réticence des originaires de l'arrondissement à se fixer en une banlieue toute proche et que pourtant ils fréquentaient. Les gens du 13e restaient pour l'essentiel des banlieusards d'occasion, à près de 65 %, alors que les banlieusards d'adoption pouvaient l'emporter dans des arrondissements, comme le 10e ou encore le 20e, chez les originaires qui un jour mirent le pied en zone suburbaine.

Preuve de ce fort parisianisme, la place maintenant plus que discrète du même arrondissement dans la carte parallèle à la précédente, celle des adresses cumulées des Parisiens du type ayant une adresse finale en banlieue⁹⁹ :

Figure 5. Carte des domiciles parisiens des recrues de Paris venues se fixer directement en banlieue



[391] Chez ces derniers, on l'aura noté plus haut, le nombre des employés, à l'âge de 20 ans, était particulièrement important. On peut en effet remarquer nombre d'employés de commerce – 28 –, beaucoup de commis, des représentants... Pour la banlieue, c'étaient décidément les employés qui menaient le jeu, et non les catégories supérieures ou les ouvriers¹⁰⁰. Ces hommes entrant dans leur maturité, étaient-ils devenus petits commerçants, "cadres" dans l'administration locale ou les affaires ? Les communes qu'ils habitaient en dernier lieu –

leur dernière adresse – y fait quelque peu songer :
(figure 8, page suivante)

⁹⁹ Soit 1 130 adresses ; les quartiers en noir représentent 51 adresses et plus.

¹⁰⁰ Précisons que sur les 240 intéressés, le nombre de natifs de la banlieue n'était que de quatre. Ce n'est pas l'influence du lieu de naissance que nous mesurons là, mais celle de la catégorie d'origine à travers le lieu de naissance.

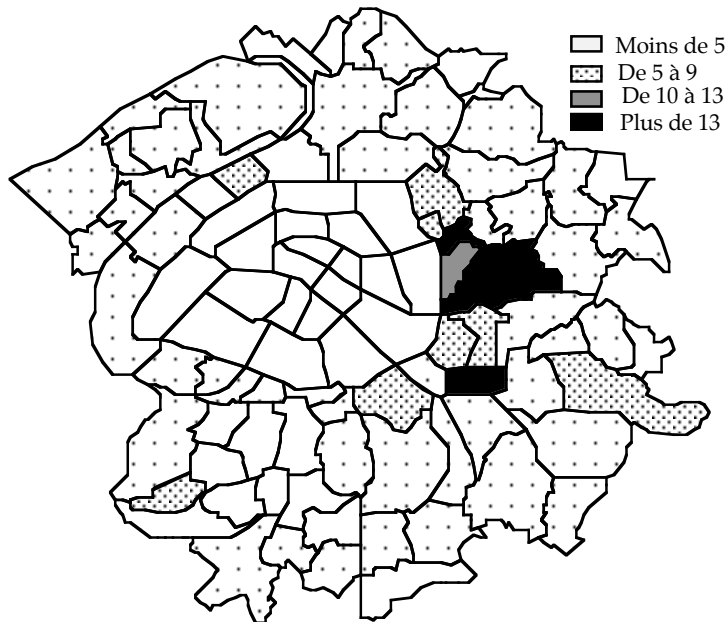


Figure 6. Localisation de la dernière adresse en banlieue des recrues de Paris venues s'y fixer directement

La place de Montreuil, de Bagnolet et des Lilas est sans doute une affaire de proximité, mais l'absence des communes ouvrières et industrielles du nord du département ainsi que la présence de Saint-Maurice, fleuron de cette vallée de la Marne si bien habitée, relèvent à l'évidence d'un parti pris de nature sociale. [392]

Mais il arrivait aussi fréquemment – et nous touchons là à l'autre grand type d'itinéraire des Parisiens en banlieue – que l'intéressé *se déplaçait* aussi en banlieue, y déménageait, passant d'une commune à une autre ou tout simplement évoluant dans la même commune. En ce cas, la fixation en banlieue – mesurée toujours selon le critère de la dernière adresse – devenait presque la règle : c'était le cas de 195 des 274 recrues concernées : 77,2 %. Donc ici, peu d'occasionnels, les banlieusards sont d'adoption. Évoluer en banlieue était le signe d'une carrière résidentielle qui avait changé d'horizon en quelque sorte, et qui fera que l'individu, le plus souvent, restera en cette région.

Comme, en ces cas, la durée de suivi augmente encore – 21,7 ans, ce qui devient beaucoup¹⁰¹ – on en arrive à penser que, peut-être, certains des banlieusards occasionnels du type précédent étaient "destinés" à revenir en banlieue pour cette fois s'y déplacer et s'y fixer. Mais n'avons-nous pas vu qu'en général de leur part les déplacements en banlieue étaient le fait des premières années de mobilité ? Comme celle-ci augmentait peu avec le temps, la probabilité qu'ils retournent en banlieue est faible. Admettons cependant que notre façon de décortiquer les itinéraires a pour effet de légèrement minimiser l'attraction réelle de la banlieue sur les Parisiens.

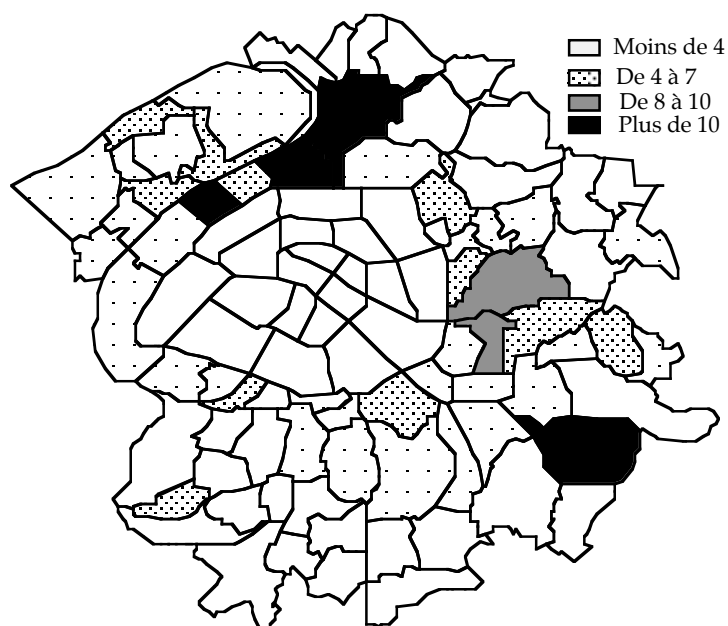
En tout cas, nous avons présentement à faire à des individus de très grande mobilité, effectuant en moyenne 7,1 déménagements : plus d'un sur trois se sera déplacé plus de 8 fois... Pourtant, peu ou point de navettes entre Paris et la banlieue, en

¹⁰¹ Les recrues de ce type suivies 20 ans et plus étaient plus de 86 %.

général¹⁰² : une fois venu en banlieue, l'individu s'y déplaçait avant de s'installer en une commune dont, peut-être, il ne bougera plus de sa vie. Il n'empêche que c'est quand même à Paris qu'il aura le plus bougé au cours de sa carrière résidentielle. Dans ce type d'itinéraire en effet les 195 banlieusards d'adoption, qui totalisèrent à eux seuls 1 046 déménagements, accomplirent 62,5 % de ces déménagements à l'intérieur de Paris. Ils se seront déplacés 3,3 fois *intra muros*, contre à peine 2 fois en banlieue.

En banlieue, décidément, on s'installait vite – et nous verrons plus loin une autre caractéristique des déplacements *extra-muros* en général, une mobilité communale dominante –, alors qu'à Paris on ne faisait que bouger. La plus grande turbulence était d'ailleurs atteinte par les occasionnels du type, c'est-à-dire les Parisiens se déplaçant en banlieue et dont la dernière adresse sera quand même à Paris : ils n'étaient que 79 – dont 70 % d'ouvriers, remarquons-le –, mais ils auront déménagé en moyenne presque 8 fois – 7,9 – soit 9 adresses ! Chez les banlieusards d'adoption, la mobilité, même réduite, conduisait finalement l'individu dans des communes parfois très différentes de celles où s'étaient fixés les Parisiens du premier type, preuve de la validité de notre distinction. Soit la répartition de la dernière adresse connue de ces 195 transfuges :

Figure 7. Localisation de la dernière adresse en banlieue des recrues de Paris venues s'y fixer après un cheminement en banlieue



Montreuil et la vallée de la Marne – avec ici en vedette Saint-Maur – gardaient encore une certaine attirance, mais la place de Saint-Denis, de Saint-Ouen ou de Levallois attestent des cheminement de ces gens, au sein desquels on constate, sans surprise, un effacement des employés au profit des ouvriers¹⁰³... Cette "réhabilitation" de la

banlieue industrielle est le preuve de l'existence, malgré tout, d'un courant parisien à la fois ouvrier et tourné vers la banlieue, mais un courant qui reste rare et discret. [393]

Les Parisiens dont nous avons parlé jusqu'ici étaient supposés s'être déplacés à Paris même, y avoir eu deux adresses de suite, mais ce n'était pas le cas de tous. Certains partaient en banlieue après 1880, puis revenaient à Paris à une adresse dont ils ne

¹⁰². 19,5 % seulement de ces individus ont effectué un ou deux allers et retours entre la capitale et sa banlieue.

¹⁰³ Ils comptaient ici pour 20,5 % contre 29,2 % pour les banlieusards d'adoption figurant sur le dernière carte.

bougeaient plus. C'étaient en quelque sorte des stables qui avaient fait une incursion en banlieue. Ils étaient aussi peu nombreux – 31... – que mal suivis – 17,7 ans –, confirmant la rareté de la vraie stabilité. Surtout il y avait ceux qui "filaient" en banlieue, soit en rentrant du service soit après le conseil, et qui ensuite ne quittaient plus cette région : ces banlieusards d'adoption, relativement nombreux – 111 –, étaient de mobilité assez atone : 2,2 déménagements en moyenne, avec il est vrai un suivi moyen médiocre, 18,6 années. Certains allaient-ils revenir à Paris ? Notons en tout cas la présence de 35 employés dans ce groupe, nouveau renfort pour le camp des Parisiens passés et installés en banlieue. [394]

Un camp apparemment victorieux puisque, tous itinéraires confondus, on constate que 546 des 922 recrues parisiennes qui un jour s'aventurèrent en banlieue, semblent finalement s'y être fixés, soit près de 60 %. L'influence de la naissance s'avère ténue : sur ces 922 individus, 25 étaient nés en banlieue, mais 13 seulement y habitaient en dernière adresse, guère plus en proportion que pour tous les autres. D'autre part, l'attraction des communes suburbaines, apparaît globalement atténuée chez les ouvriers, gens plus fidèles à la capitale :

Tableau 12. Lieu de la dernière adresse des recrues de Paris passées en banlieue en fonction de la catégorie sociale

	Dernière adresse			
	en banlieue Nb.	à Paris Nb.	en banlieue %	à Paris %
Catégories supérieures	38	20	7	5,3
Employés	144	82	26,4	21,9
Ouvriers	337	257	61,7	68,7
Indéterminés	27	15	4,9	4
Total	546	374	100	100

Nous sommes encore dans une période où la banlieue, à partir de Paris même, attirait plus les salariés du comptoir ou carrément les bourgeois que les ouvriers¹⁰⁴, mais on voit malgré tout la force du courant en direction des communes suburbaines. La banlieue était en passe de devenir dans l'univers des Parisiens une destination banale.

IV PARIS ET LE RESTE DU MONDE

Il peut paraître désinvolte de mettre ainsi Paris en balance avec le reste de l'univers, mais combien peu courues apparaissent finalement les destinations hors Seine, puisque 748 seulement d'entre les recrues de Paris choisirent un jour d'aller vivre, si peu de temps que ce fût, en province et que 629 à peine eurent un itinéraire plus complexe, incluant notamment l'étranger. Soit respectivement 14,8 % et 12,5 % des Parisiens suivis. Au total, la proportion de ceux qui un jour franchirent les limites du département de la Seine n'atteint pas trois individus sur dix.

Pour mieux approcher ces excentriques, nous nous aiderons et de la mention de l'ultime adresse, présomption de fixation, et de la mobilité ou non mobilité dans la zone considérée, présomption de carrière professionnelle entamée loin de Paris. [395]

¹⁰⁴ Nous l'avons déjà rappelé en présentant les conscrits de banlieue.

1) *L'essaimage en province*

Voyons d'abord l'itinéraire dominant parmi les 748 simples provinciaux de parcours, provinciaux étant en l'occurrence beaucoup dire puisque les 431 personnes que nous visons bougeaient dans Paris, comme il se doit, puis partaient en province, mais sans s'y déplacer, sans jamais y avoir deux adresses successives. C'était exactement comme dans le cas de la banlieue où un très grand nombre de recrues parisiennes qui allaient y résider n'enchaînaient jamais les adresses. Le suivi de ces provinciaux peu convaincus était d'ailleurs très proche de ces banlieusards – 19,9 ans¹⁰⁵ –, ainsi que leur mobilité globale : 5,1 déménagements. Et, là aussi, les intéressés restaient des Parisiens dans leur majorité (57 fois sur 100), du moins par le dernier domicile connu. Nous sommes donc en présence de provinciaux d'adoption, au nombre de 186, et surtout de provinciaux d'occasion, exactement 245, le suivi des uns et des autres étant quasi le même¹⁰⁶ : le temps ici non plus ne faisait rien à l'affaire, tout était une question de choix.

Les provinciaux occasionnels accomplirent le plus souvent un seul déplacement hors de la Seine, parfois deux, voire plus¹⁰⁷. Ce ou ces séjours représentaient, du moins pour les recrues correctement suivies – 20 ans et plus –, un temps égal en moyenne à 3,1 années, soit 13,5 % à peine du temps total où il nous est donné de les observer, et, de façon encore plus nette que la banlieue pour les banlieusards d'occasion, la province était pour les provinciaux d'occasion, une destination des premières années suivant le service, avant les 35 ans accomplis. Revenus à Paris, ces recrues fidèles continueront à y bouger : le nombre d'années s'écoulant en moyenne entre leur dernière adresse et le moment où nous cessons de les observer était, pour les mieux suivis, de 6 à peine.

Par contre, on atteignait presque les 9 années pour ceux qui se retrouveront en province à la fin de leur carrière résidentielle sur nos registres. Ces provinciaux d'adoption étaient des Parisiens qui, le plus souvent après un premier séjour hors de la Seine, étaient repartis en province pour s'y fixer. La date d'installation en province pour ceux que nous suivons le plus longtemps est en moyenne l'année 1896, c'est donc assez jeunes, à 36 ans si on adopte cette moyenne, qu'ils accomplissaient ce basculement résidentiel¹⁰⁸. Au point de vue social, on peut remarquer, sans étonnement, une plus grande propension des employés à se fixer en province : ils représentaient 31,8 % des provinciaux d'adoption contre 26,7 % des occasionnels.

Restaient évidemment les recrues parisiennes qui, parties en province, n'hésitaient pas à s'y déplacer. Il s'agit d'individus bien suivis, très mobiles – 6,2 déménagements en moyenne : 17,8 % d'entre eux ont eu plus [396] de 16 domiciles ... –, et qui, dans leur grande majorité (72,2 %) – se fixeront hors de la Seine, comme si goûter à la province, c'était l'adopter. On remarque parmi eux un nombre plus faible d'ouvriers et un nombre plus fort d'employés qu'il serait normal, mais le plus frappant à propos de ces gens est... leur petit nombre : 108, soit 14,4 % des Parisiens partis un jour en province, 1,9 % des Parisiens mobiles ! Piètre représentation pour un type d'itinéraire qu'on pourrait croire banal : des gens de Paris mobiles à la fois chez eux, à Paris, et en province. Il convient à

¹⁰⁵ 74,9 % d'entre eux étaient suivis 20 ans ou plus de 20 ans.

¹⁰⁶ Les provinciaux d'adoption sont suivis par nous 19,8 années, et les provinciaux d'adoption, 19,9.

¹⁰⁷ Sur les 179 recrues intéressées et suivies 20 ans ou plus, on peut constater en effet que 13 auront eu 2 adresses en province (accomplissant donc deux allers-et-retours), 4 auront eu trois adresses et même 5 dans un cas.

¹⁰⁸ En conséquence, leur mobilité était donc assez moyenne : 4,6 déménagements, alors qu'elle montait à 6,1 déménagements pour les recrues du type ayant une dernière adresse à Paris.

vrai dire d'ajouter le cas de ceux qui "filaient" directement en province, sans déplacement préalable dans Paris, certains pouvant d'ailleurs revenir une, voire deux fois à Paris, avant de repartir définitivement en province : en tout 164 cas. L'installation en province se faisait alors en moyenne à un âge plus jeune encore que celui calculé plus haut à propos des autres provinciaux d'adoption, 30 ans à peine. Précisons enfin, pour être complet, qu'existaient aussi, comme pour la banlieue, des recrues stables à Paris – une seule adresse depuis 1880 – et auteurs d'une simple incursion à l'extérieur, 46 individus exactement. C'est là encore une variété de gens stables, mais comme tous les stables, des gens fort mal suivis (à peine 15 années), et donc probablement destinés à bouger, à Paris ou ailleurs.

Au bout du compte, parmi les recrues parisiennes ayant eu au cours de leur vie un domicile en province, une majorité semble bien en avoir profité pour s'y fixer : 421 sur les 748, soit 58,4 %, une proportion très voisine des recrues parisiennes fixées en banlieue, 60 % rappelons-le. Cela bien sûr dans la limite d'un contingent modeste. Autant, pourrait-on dire, Paris exportait peu volontiers ses actifs, autant ceux qui en partaient avaient tendance à oublier leur ville, et ce, dans le cas de la province tout au moins, rapidement, comme pour entamer une seconde vie¹⁰⁹. Mais que l'on croit point qu'il s'agisse en priorité de recrues nées en province. Ces dernières étaient plus particulièrement nombreuses parmi les 748 Parisiens de parcours provincial, certes, mais elles n'avaient pas plus fréquemment que les autres une *dernière* adresse en province.

Qu'on en juge par ce tableau :

**Tableau 13. Lieu de la dernière adresse
des recrues de Paris ayant eu une adresse en province
en fonction du lieu de naissance**

Lieu de naissance	Dernière adresse		Dernière adresse	
	à Paris	en province	à Paris	en province
	Nb.	Nb.	%	%
Campagne	60	76	18,3	18,1
Ville	87	112	26,6	26,7
Paris	178	227	54,4	54
Étranger	2	5	0,6	1,2
Total	327	420	100	100

[397] Être né en province, que ce soit à la ville où à la campagne, pour un Parisien de recrutement, ne prédisposait point à se fixer plus tard en province, si quelque jour on venait y habiter. Disons la même chose avec d'autres chiffres : sur 100 provinciaux de

¹⁰⁹ Il n'empêche que pour eux comme pour les banlieusards d'adoption, la mobilité restait un exercice parisien : plus de sept déménagements sur dix effectués par les provinciaux d'adoption avaient eu lieu à Paris et les autres en province. Il reste – et c'est le point important – que deux adresses successives en province était un puissant facteur de fixation hors Paris.

naissance se déplaçant en province, 57,1 auront bien une dernière adresse en province, mais la proportion était exactement la même¹¹⁰ chez les Parisiens de naissance.

Mais quelle province ? Voyons où, dans quels départements, les 420 Parisiens de recrutement, nés ou non en province, semblent s'être fixés :

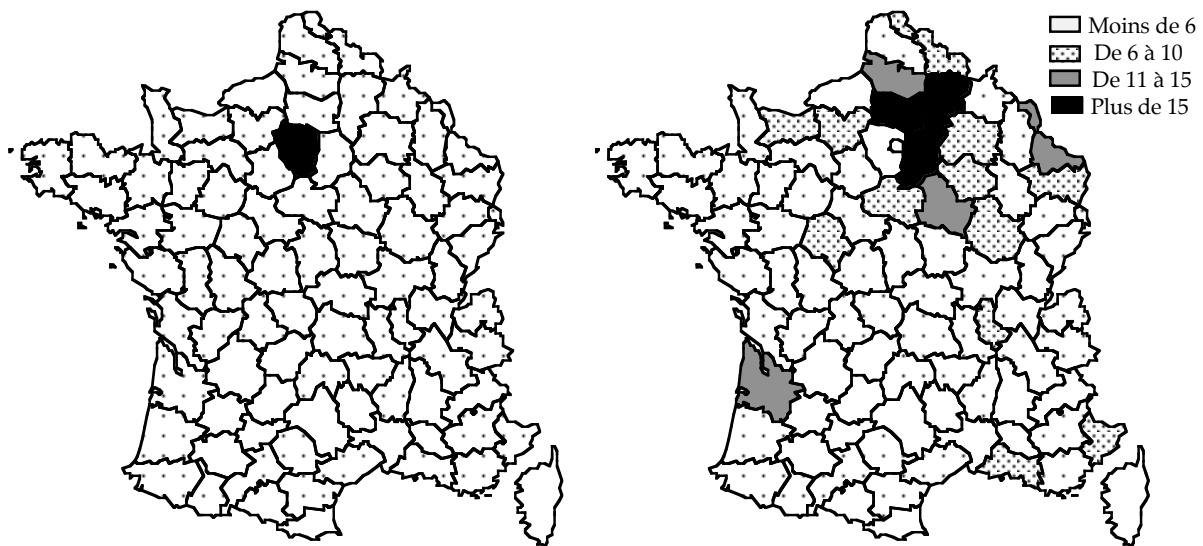


Figure 8. Département de résidence (dernière adresse) des recrues de Paris ayant eu une adresse en province (à gauche : France entière ; à droite : Seine-et-Oise exclue)

La Seine-et-Oise se taillait la part du lion – 103 personnes sur 420 – au point, sur la carte générale, celle de gauche, d'éclipser tout autre département. Mais, en ce cas, province ou grande banlieue ? Ces gens, souvent Parisiens par la naissance et sans attache particulière avec le département¹¹¹, et parmi lesquels on comptait assez peu d'ouvriers – 48 à peine, dont beaucoup de bijoutiers et de mécaniciens, mais un bon nombre d'employés et d'anciens étudiants, font en effet songer à la clientèle parisienne des lotissements éclos, dès cette époque, en ces parages¹¹². [398] Quant à la vraie France parisienne, représentée sur la carte de droite qui exclut la Seine-et-Oise, elle n'est guère éloignée de la capitale, on le voit, sauf le cas de la Gironde – c'est la faute à Bordeaux. Il s'agit en effet d'une France urbaine, à 63,7 % : la ville allait, généralement, à la ville. Certes, l'influence de la naissance semble ici plus accentuée, puisqu'un tiers des recrues

¹¹⁰ La légère différence avec le chiffre précédent – 58,4 % – s'explique par les naissances de lieu non identifié ou non précisé.

¹¹¹ Sur ces 103 individus, on comptait 64 Parisiens de naissance, et seulement 8 natifs de la Seine-et-Oise dont 2 se retrouvent, en fin de carrière résidentielle, habiter leur commune de naissance.

¹¹² Voir A. Faure, "Villégiature populaire et peuplement des banlieues à la fin du XIXe siècle. L'exemple de Montfermeil", *La terre et la cité. Mélanges offerts à Philippe Vigier*, Paris, Créaphis, 1994, p. 167-194 ; Annie Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, 2000, p. 27-56.

restantes se trouvaient habiter en dernière adresse le département où elles avaient vu le jour¹¹³, mais combien rare restait ce cas de figure résidentiel !

Ce sont donc dans d'étroites limites que les enfants venus en famille avec leurs parents retournaient, devenus adultes, dans leur pays natal. L'émigration parisienne, quand elle se produisait, était plus un essaimage en France qu'un retour aux origines.

2) *Les dévoreurs d'espace*

Passons enfin à ces itinéraires que nous qualifions de complexes. Il s'agit d'abord dans notre esprit de recrues qui, au cours de leurs déplacements en dehors de Paris, ont habité dans au moins deux des trois entités régionales que nous distinguons, la banlieue, la province, l'étranger, en incluant dans l'étranger les colonies françaises du moment. La plupart du temps, l'individu se sera tout simplement déplacé à la fois en banlieue et en province : cas de 225 recrues ; il était des combinaisons plus rares, où son parcours avait pu l'amener à la fois en province et à l'étranger – 29 recrues –, ou encore en banlieue et à l'étranger : 17 recrues. Enfin, il pouvait arriver que l'individu se soit déplacé à la fois en banlieue, en province et hors frontières, soit 199 cas. On arrive donc à un total de 470 recrues dont l'horizon résidentiel semble avoir été sinon plus large, du moins plus divers que pour les autres. La très longue durée du suivi – 21,5 ans, chiffre exceptionnel pour des Parisiens – y était pour quelque chose : si les réformes ne venaient pas interrompre notre observation des existences, il est certain que l'effectif de ces hypermobiles serait moins maigre. C'est bien ainsi que l'on peut en effet qualifier ces Parisiens, auteurs en moyenne de 6,4 déménagements ; 119 sur 470 se seront déplacés plus de 8 fois. Bien mieux : à l'opposé de ce que nous avons toujours rencontré jusqu'ici, ceux de ces gens suivis au-delà de 19 années bougeaient effectivement plus que ceux suivis seulement entre 10 et 19 années : 6,9 déménagements pour les premiers contre 5,6 pour les seconds. Mobilité et longueur de temps allaient ici de concert.

Qui étaient ces recrues ? Les ouvriers, si l'on en croit toujours les métiers déclarés à 20 ans, étaient ici nettement à la traîne : 41,8 %, contre 31,6 % d'employés et surtout 21,7 % d'individus relevant des catégories supérieures. A vrai dire cette sous-représentation ouvrière était surtout manifeste chez les auteurs d'itinéraires les plus étendus, cumulant banlieue, France provinciale et étranger : à peine en ce cas 31,6 % d'ouvriers¹¹⁴. De nouveau apparaît l'idée qu'une aire étendue de déplacement résidentiel était plutôt l'apanage [399] des milieux sociaux supérieurs. La géographie serait sélective. Quoiqu'il en soit, la désaffection envers la capitale était très prononcée chez ces Parisiens instables, si l'on en croit leur dernière adresse connue :

(tableau 14 page suivante)

¹¹³ Soit 60 cas, dont 29 fois la commune même, quasi toujours une ville (54 fois sur 60).

¹¹⁴ Et il ne s'agissait pas d'une différence dans la durée du suivi : les ouvriers étaient suivis 21,6 ans, les employés 21,1 et les recrues relevant des catégories supérieures, 21,5 ans.

Tableau 14. Lieu de la dernière adresse et mesure de la mobilité chez les recrues de Paris dotées d'un itinéraire complexe

Lieu	Nb	%	Nb. d'années de suivi	Nb. moyen de déménagements	Années restantes
A Paris	138	29,4	21,7	8,4	6,1
En banlieue	103	21,9	21,7	6,6	6,3
En province	136	28,9	21,4	6,1	7,3
A l'étranger ou dans une colonie	93	19,8	21,3	4,4	10

Il y a dans ce tableau un léger artifice puisque toutes les recrues ici représentées n'avaient pas parcouru strictement les mêmes espaces, notamment l'étranger, mais l'installation de plus des deux tiers de ces gens hors Paris, en fin de carrière résidentielle, était bien une réalité. Et encore peut-on soupçonner ceux qui se trouvaient revenus dans la capitale en bout de course, eu égard à leur forte mobilité et au peu de temps qui sépare leur dernière adresse du moment où nous cessons de les suivre, d'avoir l'intention de bientôt re-déménager, et pourquoi pas hors Paris ? Il est vrai que les banlieusards d'adoption, pourtant moins mobiles – il faut voir là l'effet d'un temps moins long passé à Paris : c'est à Paris que les Parisiens bougeaient le plus... –, n'apparaissent pas plus décidés à rester en place. Remarquons, pour autant que les effectifs réduits nous permettent de l'affirmer¹¹⁵, qu'il s'agissait là, en priorité, d'ouvriers : encore une preuve de la percée à cette époque d'un courant de peuplement prolétaire partant de Paris vers la banlieue, ici via la province ou l'étranger.

Non, les recrues vraiment stabilisées sont celles présentes en dernière adresse à l'étranger ou aux colonies. C'était sans doute le fruit d'une moindre mobilité – 4,4 déménagements –, mais probablement aussi la traduction d'un projet migratoire bien arrêté. Étaient dans ce cas 93 Parisiens : 34 ouvriers, mais autant d'employés et 22 fils de famille. Les pays choisis ne sont pas étonnants : l'Algérie est mentionnée 15 fois, 10 fois les autres territoires africains ou l'Indochine, la Belgique avait tenté 8 Parisiens, mais d'autres semblaient bel et bien installés en Russie ou dans les Amériques...

Pour mieux prendre la mesure des éventuelles expatriations, nous avons tenu à isoler – et ce sera notre dernier type – les recrues qui auront eu, en dehors de Paris, une adresse à l'étranger ou aux colonies, mais seulement là, sans autre forme de parcours : les émigrants purs, en quelque sorte. Ils étaient peu nombreux, sans constituer pour autant une rareté : 159 ; fort bien suivis – 21,1 ans –, il y avait parmi eux, de nouveau, peu d'ouvriers : 39,6 %. Leur mobilité était réduite, ce qui s'explique par le fait que beaucoup partaient à l'étranger [400] sans coup férir, sans bouger dans Paris. Pourtant, dans leur cas, la capitale gardait quand même le dernier mot puisque la majorité d'entre eux y sera domiciliée en dernière adresse, de peu il est vrai : 81 cas contre 78. La simplicité du parcours ici isolé faisait que se trouvaient mélangés de simples stages à l'étranger et des projets d'installation. La vraie émigration, au total, ne semble pas être le fait de plus de 178 personnes – à savoir la somme de ces 78 conscrits avec les 93 de tout à l'heure –, sur un contingent fort au départ, rappelons-le, de plus de 5 000 personnes...

¹¹⁵ Les ouvriers étaient 38,8 % parmi les recrues se fixant en province (ou à l'étranger), 40,6 parmi celles se fixant à Paris, mais 48,6 parmi celles se fixant en banlieue.

Précisons malgré tout les grandes directions extra-métropolitaines de la mobilité des Parisiens. Si on totalise les adresses étrangères ou coloniales présentes dans l'ensemble des parcours, de quelque type qu'ils soient, que ces adresses soient ou non en fin de parcours, on aboutit à ce tableau :

Tableau 15. Grandes destinations extra-métropolitaines pour l'ensemble des recrues de Paris

	Nombre	%
Algérie	92	12,6
Colonies françaises	68	9,3
Europe (y compris Russie)	343	46,9
États-Unis	84	11,5
Reste des Amériques	110	15
Divers	35	4,8
Total	732	100

Dira-t-on que les Parisiens, quand ils quittaient la France, ne lésinaient pas sur la distance ? Le primat des colonies – surtout si on y joint l'Algérie – et de l'Europe suggère qu'ils préféreraient quand même les chemins balisés ou pas trop dépayés. Mais le monde apparaît ici aussi vaste qu'était restreint le nombre de ceux qui l'arpentaient. Ces 732 adresses intéressaient au total peu de gens : 404 individus, soit 8 % des Parisiens suivis. La proportion n'est certes pas insignifiante, mais elle baissait singulièrement avec le statut social. Un seul chiffre pour finir : sur ces 401 personnes, 8 seulement venaient du plus prolétaire des arrondissements de notre échantillon, le 13e.

V UN BILAN TOUT EN QUESTIONS

Rassemblons maintenant les chiffres afférents aux types d'itinéraires :

Tableau 16. Récapitulation des types d'itinéraires chez les recrues parisiennes mobiles

Types d'itinéraires	Nb	%
Cantonnés à Paris	2 742	54,4
Vont en banlieue	922	18,3
Vont en province	748	14,8
Vont dans toute la France et/ou à l'étranger	629	12,5
Total	5 041	100

[401] Un mot sur ceux qui manquent ici à l'appel, ce contingent de 598 individus que nous avons dû écarter, on s'en souvient¹¹⁶. Il s'agissait, pour l'essentiel – 370 fois – d'engagés présents au corps d'armée en 1880, à notre sens des fils de famille en règle générale. Cela se lit dans leurs itinéraires. Certes, en raison des libérations anticipées dont ils bénéficiaient, ils étaient médiocrement suivis, 17 ans. Leur univers, qui reste

¹¹⁶ Voir *supra*, "A propos de variables et des moyennes"

parisien globalement – 248 avaient la capitale pour dernière adresse, mais près d'un quart se fixaient en province –, témoigne malgré tout de l'ouverture typique des classes supérieures : ainsi pas moins de 60, une fois redevenus civils bien sûr, se seront déplacés à l'intérieur d'un pays étranger ou d'une colonie...

Une récapitulation d'ensemble exige maintenant d'incorporer les stables à notre tableau :

Tableau 17. Récapitulation des types d'itinéraires dans l'ensemble des recrues parisiennes avec, pour chaque type, la composition sociale et la mobilité moyenne.

Types d'itinéraires	Nb.	%	Nb. d'années de suivi	Nb. moyen de déménagements	Proportion des ouvriers %
Stables dans Paris (même adresse depuis 1880)	701	12,2	13,3	-	53,3
<i>Recrues mobiles :</i>					
Cantonnés à Paris	2 742	47,8	19	4	64,3
Vont en banlieue	922	16,1	20,6	5,6	64,6
Vont en province	748	13	19,4	4,4	50,7
Vont dans toute la France et/ou à l'étranger	629	11	21,4	6	41,3

Voilà qui résume assez bien tout ce que nous avons dit, mais, à ce niveau le plus général, nous sommes de nouveau confrontés à la question : à quoi attribuer en priorité les différences de comportement résidentiel entre Parisiens : les variations dans la durée d'observation, la diversité des origines, ou bien l'appartenance sociale ?

Prenons d'abord la variable temps. Si les ouvriers étaient la catégorie dominante dans la masse des Parisiens enfermés dans Paris, est-ce tout simplement parce que nous les suivons moins longtemps que d'autres ? Le calcul du suivi moyen par catégorie sociale montre qu'il n'en était rien : nous le disions déjà plus haut, les ouvriers pris dans leur ensemble n'avaient pas une longévité résidentielle, un temps de présence sur les registres plus court que les autres.

Observons le tableau détaillé suivant :

Tableau 18. Durée moyenne de suivi et lieu de la dernière adresse en fonction de la catégorie sociale chez les recrues parisiennes

	Durée du suivi	Dernière adresse			
		à Paris	en banlieue	en province (ou à l'étranger)	
Cat. supérieures	19,6	63,1	10,1	26,8	100
Employés	19,6	69,2	13,3	17,5	100
Ouvriers	19,3	74,9	12,9	12,2	100
Indéterminés	19,3	68,7	15,2	16,1	100
Ensemble	19,5	71,4	12,6	16,1	100

Si les ouvriers détenaient le record de fidélité à la capitale, ce n'est pas faute d'avoir eu moins d'occasions que les autres de la tromper. Donc, de leur part, la localisation

privilegiée de Paris comme lieu de dernière adresse [402] n'était pas non plus la marque d'un suivi moindre. Vérifions-le encore, pour lever toute équivoque, en limitant le calcul aux recrues suivies le plus longtemps, à savoir celles présentes au moins 20 ans sur nos registres :

Tableau 19. Localisation de la dernière adresse en fonction de la catégorie sociale chez les recrues parisiennes suivies au moins 20 ans

	Dernière adresse			
	à Paris	en banlieue	en province (ou à l'étranger)	
Cat. supérieures	61,1	11	27,9	100
Employés	67,6	14,5	17,9	100
Ouvriers	72,9	14,3	12,8	100

Certes, la proportion des Parisiens de dernière adresse fléchit quelque peu, passant, pour toutes les recrues de 71,4 à 69,3 %, mais cette légère désertion affecte toutes les catégories et les ouvriers gardaient bien le premier rang.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'influence lointaine de la naissance sur la mobilité de ces actifs. Elle est incontestable en ce sens que la propension à sortir de Paris était plus grande chez ceux qui n'y étaient pas nés : en mêlant les simples provinciaux de parcours et les auteurs d'itinéraires complexes, on constate que ceux qui allaient en province étaient nés en province à 46,2 %, alors qu'on comptait un peu moins d'un tiers de provinciaux de naissance au sein des recrues parisiennes en général. De même, on a pu voir que les recrues qui ne franchirent jamais les fortifications étaient plus fréquemment nées à Paris que l'ensemble des recrues, mais l'écart était peu prononcé. Redonnons les proportions : 66 contre 62,8 %¹¹⁷. Cependant, le croisement entre lieu de naissance et lieu de dernière adresse, tous itinéraires mêlés, ne semble vraiment probant que pour, de nouveau, les provinciaux de naissance, plus enclins que les autres à se fixer en province, sans que l'on puisse pour autant parler d'un retour aux sources : [403]

Tableau 20. Localisation de la dernière adresse en fonction du lieu de naissance chez les recrues parisiennes

Naissance	Dernière adresse		
	Paris %	banlieue	province
Paris	73,9	13,1	13
Banlieue	71,5	13,2	15,2
Province	67,4	11,6	20,9
	71,4	12,6	16,1

Affirmer que la naissance dictait les comportements résidentiels serait donc bien excessif... A ce niveau global, ne retrouve-t-on pas ce fait que chez les provinciaux de naissance apparemment fixés en province à 45 ans, une minorité seulement –

21,5 % – se trouvaient résider dans leur département de naissance, et, en ces cas, une fois sur deux seulement dans leur commune de naissance¹¹⁸ ?

En dernière analyse, c'est bien l'appartenance de classe qui modelait les comportements. Le net effacement des ouvriers dans tous les itinéraires qui

¹¹⁷ Et cela n'était pas vrai en banlieue : sur les 922 recrues ayant un parcours en banlieue, 25 y étaient nées, soit 2,7 %, ce qui est très exactement la proportion des banlieusards de naissance chez les recrues parisiennes.

¹¹⁸ Il se vérifie à ce niveau qu'il s'agissait alors, fort souvent, de grandes villes comme Lyon, Marseille, Strasbourg, Bordeaux ou Le Havre. Oublierait-on plus facilement son village que sa ville ?

conduisaient l'individu hors des limites du département est un phénomène de nature sociale avant tout. Si les ouvriers restaient cantonnés à Paris, c'est d'abord parce qu'ils étaient des ouvriers et non parce qu'ils y étaient le plus souvent nés. L'immense et souple industrie parisienne faisait que ses salariés de toute qualification, du journalier au façonnier, restaient en la ville et tout naturellement y faisaient souche. La mobilité ne fait ici que traduire le renouvellement, interne, de toute une partie de la société parisienne. Les catégories supérieures, elles, que l'on pourrait croire plus attachées à une ville qui, par la multiplicité de ses fonctions leur offraient de si grandes possibilités de carrière, apparaissent paradoxalement plus volatiles ; leur mobilité, moins intense, était surtout plus étendue. Il n'empêche qu'en majorité tous ces possibles bourgeois revenaient un jour à Paris, ainsi que l'atteste la localisation de leur dernière adresse connue¹¹⁹. Spécificité de la capitale ou trait commun aux villes du monde contemporain que cet ancrage, même nuancé selon la classe sociale, de la majorité de ses fils, natifs ou adoptifs ? Seule une comparaison soigneusement conduite pourrait nous l'apprendre. En tout cas, tous avaient Paris en partage. [404]

¹¹⁹ On peut ajouter à la réflexion les données de l'Annexe statistique N°31 qui donne le lieu de la dernière adresse par arrondissement d'origine.

CHAPITRE 11 : LES BANLIEUSARDS, ENTRE PARIS ET L'AMOUR DES LIEUX

Qu'allait-il en être pour les conscrits de banlieue, d'origine si composite ? Restait-on volontiers dans cette région carrefour ? Quels types d'itinéraires peut-on reconnaître dans le comportement résidentiel de ses ressortissants ? Ce sont en effet des acteurs dont nous parlerons essentiellement ici, des individus. Notre projet, concernant la banlieue n'était pas d'étudier, dans son détail, la mobilité à l'intérieur de chaque commune – on imagine l'ampleur de la tâche, près de 80 communes à examiner à la loupe¹²⁰ ! –, ou même la mobilité de commune à commune – travail pour lequel il nous aurait fallu mettre au point des types de déménagements spécifiques¹²¹. On pensera qu'il est bien réducteur d'examiner ainsi la mobilité des banlieusards avec les mêmes instruments de mesure que ceux mis au point pour les Parisiens, que c'est sacrifier à une vision très parisienne des choses suburbaines... Sans doute, mais il importait de ne pas changer d'objet d'étude, et cet objet c'était d'abord et avant tout Paris. Voilà pourquoi nous avons pris le parti de diviser les banlieusards en deux grands groupes, ceux qui un jour ou l'autre, au cours de leurs déplacements, passeront par Paris, y auront au moins une adresse, que ce soit pour s'y fixer ou en repartir très vite, et ceux qui jamais ne franchiront la ligne des fortifications.

Juger la banlieue en fonction de l'attraction exercée sur elle par la ville sans laquelle malgré tout le destin de cet ensemble de communes aurait été tout autre, et sans qui certaines n'auraient même jamais existé, n'est pas aussi arbitraire qu'on pourrait le penser d'emblée. Avant de mettre cette représentation à l'épreuve des faits, examinons d'abord, comme nous l'avons fait pour Paris, le cas des jeunes de banlieue envolés de chez eux avant l'âge de 20 ans, futurs exemptés ou non, donc futurs suivis ou non. [405]

I LES PREMIÈRES DISPERSIONS

Le tableau suivant rassemble tous les cas connus de décohabitation à la mode de banlieue :

Tableau 1. Types de décohabitants chez les conscrits de la banlieue

	Nb.	%
"Au corps"	98	15,3
Habitent Paris	232	36,1
Habitent en province ou à l'étranger	171	26,6
Habitent en banlieue dans une autre commune que les parents	100	15,5
Lieu inconnu ou contraint	41	6,4
Total	642	100

¹²⁰ Rappelons que pour la banlieue nous n'avons pas relevé le détail des adresses – qui, après 1880, figure toujours –, mais simplement noté la mention d'un déménagement à l'intérieur de la même commune.

¹²¹ Nous y avons songé au départ. On pouvait en effet "traduire" les déménagements à l'intérieur de la banlieue en échanges entre communes limitrophes et communes non limitrophes, par exemple, ou bien entre communes de première couronne et communes périphériques, ou encore entre communes à dominante industrielle et commune à dominante rurale... C'est aussi la peur de disposer d'un nombre trop réduit de cas qui nous a fait reculer devant ce travail.

Soit une proportion de décohabitants égale à 19,8 % de l'ensemble des conscrits ayant encore leurs parents ou au moins leur père ou mère, y compris les engagés militaires, les "au corps" du tableau. Comme en banlieue, fort malheureusement, nous ignorons, à l'exception de quelques cas, le nombre des jeunes qui pouvaient vivre en-dehors de chez les parents *dans la même commune*¹²², la comparaison avec Paris, où le taux montait à 26,1 %, rappelons-le, n'a guère de sens. Il est n'importe comment délicat de comparer un taux qui exprime la manifestation d'un phénomène d'un côté dans une grande ville, et de l'autre dans un ensemble de communes, nombreuses et de taille diverse. Si on recherche une division administrative parisienne dont le taux moyen de décohabitation se rapprocherait de celui de la banlieue, ce serait l'arrondissement, où le chiffre s'abaisserait à 21,8 %¹²³. La décohabitation serait-elle moindre en banlieue ? Disons d'abord qu'elle était très différente dans ses orientations mêmes.

L'engagement restait important, mais sans avoir la même place qu'à Paris¹²⁴. Le nombre d'engagés conditionnels d'un an était de 10 à peine en banlieue, soit pas même 1 % des conscrits, contre 5,2 % à Paris. Ce n'était certainement pas un hasard si parmi les engagés en général, le nombre de Parisiens de naissance était particulièrement fort, 47 sur 98. Ce courant relevait en banlieue, on s'en rappelle, d'une émigration familiale de "qualité", donnant beaucoup d'employés. Dès lors la vocation militaire n'a rien de surprenant chez ses représentants. Mais la fibre militaire restait apparemment bien peu développée chez les fils de l'élite locale, banlieusards nés fort souvent. [406] Cependant, l'essentiel reste en banlieue le très grand nombre de jeunes installés en 1880... à Paris : 232, plus du tiers des cas, avec parmi eux une nette surreprésentation des employés : 83 cas. Dira-t-on que c'était chose normale puisque, précisément, beaucoup d'employés étaient des natifs de Paris ? Il y aurait là comme une sorte de retour aux sources. Mais tous les commis ou tous les employés de commerce partis de banlieue pour aller vivre à Paris étaient bien loin d'y être tous nés¹²⁵. La vérité est plus simple : la capitale, avec ses grands magasins et ses innombrables boutiques, exerçait, on l'a vu, une forte attraction sur la jeunesse des départements voisins, et la banlieue était la première concernée par ce tropisme.

Cela ne veut point dire que les ouvriers étaient absents de ce courant résolument tourné vers la capitale. D'où sans doute cette carte assez composite des domiciles parisiens de l'ensemble de ces jeunes¹²⁶ :

(figure 1, page suivante)

¹²² Puisque, redisons-le, l'adresse, en 1880, n'est pas détaillée par le document quand il s'agissait d'une commune de banlieue, à l'exception des communes du canton de Neuilly, nous allons le voir.

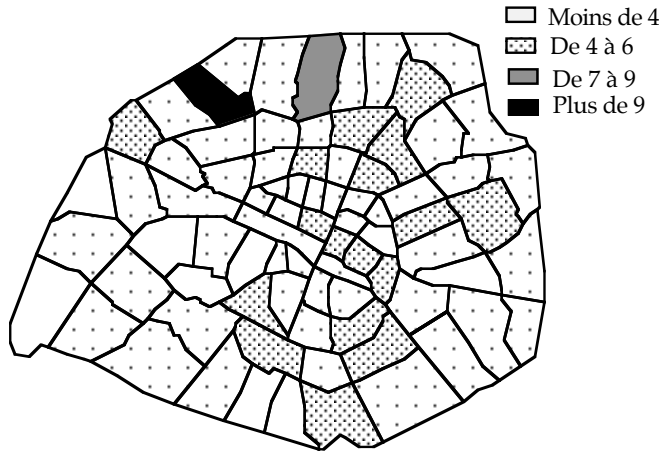
¹²³ La démarche consiste à prendre l'arrondissement comme une unité communale et ne considérer comme décohabitants que les jeunes résidant en-dehors de ses limites (ou partis au corps). Un calcul de même nature effectué sur la base du quartier parisien aboutit à une proportion qui reste très supérieure à celle de la banlieue, 24 %.

¹²⁴ Notons que pas plus qu'à Paris, l'engagement ne constituait un refuge : le nombre d'orphelins parmi les volontaires partis pour 5 ans est plus faible que dans l'ensemble des banlieusards .

¹²⁵ Cas de seulement 29 de ces 83 jeunes ; précisons qu'on comptait en tout 204 employés recensés en banlieue et nés à Paris.

¹²⁶ La carte ne porte que sur 188 individus, le domicile précis de beaucoup de conscrits n'étant pas précisé.

Figure 1. Carte des domiciles parisiens des conscrits de la banlieue résidant à Paris en 1880



La place de Montmartre et surtout des Batignolles est évidemment frappante, mais c'est quand même un certain émiettement des domiciles qui l'emportait, et on retrouvait les logiques sociales propres à l'espace parisien : les ouvriers résidaient à 59,3 % dans les arrondissements de la périphérie, cas de seulement 47,9 des employés et autres jeunes classés dans les catégories supérieures, dont à vrai

dire un bon nombre dans le 17e, ce coin bourgeois alors en plein essor dans la périphérie parisienne. Ces jeunes, dirait-on, venaient à Paris avec une intention de travail bien précise : ceux qui [407] se trouvaient dans un arrondissement périphérique n'étaient pas plus de 30,7 % à venir d'une commune de banlieue immédiatement limitrophe ou même en général de première couronne, une proportion bien modeste si on se rappelle la prééminence de ce chapelet de communes dans le recrutement en général. La proximité ne réglait pas les comportements. D'ailleurs beaucoup d'entre ces conscrits recouraient à cet instrument d'émancipation spatiale qu'était le garni pour les jeunes actifs : 11,7 % à suivre le très lacunaire Bottin, un peu plus que chez les Parisiens décohabitants.

Les jeunes banlieusards présents en province ou à l'étranger étaient certes moins nombreux – 171 – mais s'apparentaient aux précédents : relativement peu d'ouvriers, mais relativement beaucoup, non plus cette fois d'employés, mais de jeunes relevant des catégories supérieures. Exactement comme à Paris, la propension à la distance, à 20 ans, était d'autant plus forte que le métier déclaré dénotait une activité soit "tertiaire" soit patronale. Une distance à relativiser malgré tout dans le cas de nos banlieusards, puisqu'en réalité 22,8 % d'entre eux se bornaient à aller en Seine-et-Oise ou en Seine-et-Marne¹²⁷. Il s'agissait alors moins que d'une réelle expatriation que d'une osmose territoriale.

La vraie différence avec Paris tenait dans la faible décohabitation au sein du milieu lui-même, c'est-à-dire en banlieue : à peine 100 jeunes, et encore 53 d'entre eux se contentaient-ils, si l'on ose dire, d'habiter une commune limitrophe de la commune parentale. Si de nouveau, pour Paris, on assimile l'arrondissement à une commune, on peut calculer que les jeunes qui quittaient l'arrondissement de leurs parents tout en restant dans Paris dépassaient alors le tiers – 34 % – des jeunes envolés de chez eux, où que ce fût ; en banlieue, ces 100 jeunes représentaient à peine 15,5 % des décohabitants. La banlieue boudait la banlieue.

Reste une inconnue : la décohabitation dans la commune même. Il se trouve que les listes du canton de Neuilly contiennent la précision ailleurs manquante. Sur les 655 conscrits du canton ayant au moins un parent vivant, 135 avaient quitté leur commune d'origine, qui pour Paris, qui pour la province, qui pour l'armée ou encore pour le reste

¹²⁷ Seuls 8,8 % des conscrits de Paris partis en province s'étaient arrêtés dans l'un ou l'autre de ces départements.

de la banlieue, dans une commune circonvoisine ou non. Le nombre de ceux de qui vivaient dans la *même* commune à une *autre adresse* que celle des parents était de 47. On peut dès lors additionner, pour ce canton, les deux types de décohabitants locaux en quelque sorte, c'est-à-dire ces 47 jeunes, plus les jeunes partis dans une autre commune de la banlieue. La proportion qu'ils représentent dans l'ensemble des décohabitants ne dépassait pas 30 %, alors qu'à Paris les "décohabitants locaux" – c'est-à-dire tout simplement les jeunes partis de chez eux, mais restés dans Paris – comptaient pour un peu plus de la moitié, 50,9 %. Le phénomène se confirme donc : le jeune banlieusard, quand il bougeait, était bien moins attiré par le reste de la banlieue que par Paris ou la province, surtout par Paris. Mais cela signifiait aussi que le jeune restait souvent fidèle à sa commune : le "déficit" en décohabitation de la banlieue vient de là. [408]Autrement dit, il existait en terre banlieusarde un enracinement communal, local, bien plus fort que pouvait l'être pour un Parisien l'enracinement dans un quartier ou dans un arrondissement... La commune n'avait rien d'une fiction administrative.

Est-ce à dire que "la banlieue" n'avait guère de réalité ? Les comportements résidentiels, dont la décohabitation n'est jamais qu'une préfiguration, vont nous éclairer sur ce point, et d'autres.

II LES DEUX FAÇONS DE BOUGER

Les gens de banlieue que nous pouvons suivre dans leurs domiciles successifs après 1880, au nombre de 2 294, eurent une mobilité moyenne qui les apparentent aux gens de province – 4,5 déménagements –, alors que leur suivi en nombre d'années – 19,8 ans en moyenne¹²⁸ –, les rapprochaient plutôt des recrues de Paris. Une mobilité tout à fait estimable, donc, mais qui n'empêchait point que la banlieue l'emportait comme lieu du dernier domicile connu de tous ces gens lorsque nous cessons de les suivre :

Tableau 2. Localisation du dernier domicile connu des recrues de la banlieue

	Nb.	%
Banlieue	1 332	58,1
Paris	638	27,8
Province	268	11,7
Étranger	56	2,4

Appliquons à la banlieue la technique des photographies annuelles, qui nous permet de

voir où, au début de chaque année, se trouvaient habiter les banlieusards encore suivis, c'est-à-dire ni réformés ni décédés¹²⁹ :

(figure 2, page suivante)

¹²⁸ 73,1 % sont suivis 20 ans et plus.

¹²⁹ Voir les chiffres détaillés dans l'Annexe statistique n° 37.

ceux qui n'y allèrent jamais, que Paris soit ou non le dernier domicile connu pour ceux qui y allèrent. Soit respectivement 933 et 1 190 individus, une fois mis de côté 171 recrues inévitables cas particuliers, comme à Paris¹³¹. Les deux groupes ne sont pas égaux, certes – 43,9 contre 56,1% des banlieusards mobiles étudiés –, mais restent comparables ; or, si on en fait l'examen à l'aide de nos variables, apparaissent entre eux des différences prononcées, qui justifient notre coupure. [410]

Quant à la mobilité d'abord. La durée du suivi est certes un peu plus courte chez les non Parisiens de parcours que chez qui allèrent un jour à Paris – 19,7 ans contre 20,2 –, mais pas au point d'expliquer un nombre moyen de déménagements très différent : 2,9 pour les premiers et 4,9 pour les seconds. La moyenne – 3,8 – dissimule donc de forts contrastes. Par catégorie sociale, nous retrouvons la forte attirance des employés pour la capitale :

Tableau 3. Répartition des catégories sociales des recrues de la banlieue en fonction de l'inclusion ou non de Paris dans leur itinéraire

	Itinéraires avec Paris %	Itinéraires sans Paris %	Ensemble %
Catégories supérieures	13,3	17,4	15,6
Employés	22,3	9,5	15,2
Ouvriers	56,7	64,5	61,1
Indéterminés	7,7	8,6	8,2
	100	100	100

Bien sûr,
beaucoup y étaient
nés : 86 exactement
sur les 206

employés ici concernés. Mais cette prédisposition de la naissance n'empêche pas que jouent aussi les préférences de nature sociale : 67,8 % des employés banlieusards nés à Paris y retournèrent quelque jour, mais seulement 53,4 % des ouvriers nés eux aussi à Paris. Reste aussi ce net évitement de Paris par les catégories supérieures, dû pour l'essentiel aux exploitants agricoles¹³² : en leur cas, n'est-il évident que naissance et occupation pesaient autant pour expliquer leur peu de place dans le courant pro-Parisien ?

Dernier trait : le taux d'illettrisme. Il était de 7,9 % chez qui allaient à Paris et de 13 % ceux qui n'y allaient pas. Les employés surreprésentés dans ce courant, gens instruits, étaient pour beaucoup dans cette différence assez étonnante, mais elle se retrouvait aussi chez les ouvriers où ceux qui savaient leurs lettres partaient plus volontiers à Paris que les autres :

Tableau 4. Taux d'illettrisme des recrues de la banlieue en fonction de l'inclusion ou non de Paris dans leur itinéraire

	Itinéraires avec Paris %	Itinéraires sans Paris %
Catégories supérieures	7,6	11
Employés	1,4	1,2
Ouvriers	10,6	16,1

En réalité, cette sorte

¹³¹ Soit 7,4 %, un peu moins qu'à Paris : individus se déplaçant dans des communes que nous n'avons pu identifier ou individus internés provisoirement ou à vie dans un prison ou dans un hôpital, engagés qui en 1880 avaient la caserne pour toute adresse et qui, une fois libérés, bougent à partir de ce point, raison pour laquelle nous les avons écartés du sort commun.

¹³² Les exploitants ne sont que 43 sur 173 – soit 24,8 % – à s'être un jour aventurés à Paris.

de "sélection" qui s'opérait en faveur de Paris¹³³ ne faisait que reproduire ce qui se passait en province où, on l'aura noté, les migrants qui partaient pour Paris et ceux qui partaient pour la banlieue étaient loin d'avoir toujours le même profil. Venir se frotter à la capitale exigeait sans doute des qualités physiques, voire des aptitudes, qui faisaient reculer certains.

Mais explorons plus en détail les comportements résidentiels des uns et des autres.
[411]

1) *Ceux qui allaient à Paris...*

Signe ou non d'un tempérament plus "conquérant", la venue à Paris des gens de banlieue entraînait des itinéraires contrastés, et la place occupée par Paris dans leurs parcours était loin d'être toujours la même.

Notons d'abord, sur les 933 intéressés, l'existence d'une petite frange de Parisiens de toujours, à savoir des décohabitants de 1880 qui, ensuite, n'allaient plus bouger de la capitale. Suivis normalement – 19,5 ans –, et pas moins mobiles que les autres – 3,9 déménagements –, ils constituaient donc un type authentique de comportement, mais à ranger parmi les arpenteurs de Paris puisque ces recrues étaient en réalité des banlieusards par accident. Ils sont heureusement trop peu nombreux – 43 recrues – pour gêner nos analyses. Dans la masse des autres, prenons d'abord le groupe de ceux qui ont évolué entre Paris et la banlieue, et seulement là, n'ayant des adresses que là. Ceux qui se déplaçaient *aussi* en province ou bien à l'étranger auront ensuite leur tour. Nous tenons là d'ailleurs la majorité des banlieusards un jour venus à Paris : 633 – soit 67,8 % – d'entre eux en effet n'eurent jamais d'autres domiciles qu'à Paris en dehors de la banlieue. Comme pour les Parisiens, nous distinguerons soigneusement parmi tous ces mobiles, ceux qui enchaînaient les adresses, dans la même entité – Paris ou la banlieue –, présomption d'une poursuite de carrière professionnelle, et ceux qui se contentaient d'une seule adresse, avant, le cas échéant, de quitter leur entité de résidence.

De là, un premier sous-groupe, formé dirait-on, des banlieusards les plus Parisiens, à savoir les recrues qui quittaient la banlieue, allaient à Paris et s'y déplaçaient, avec pour caractéristique supplémentaire le fait que, si elles revenaient en banlieue, elles ne s'y déplaçaient point, qu'il s'agisse alors de leur dernière adresse ou d'un domicile transitoire avant un nouveau départ à Paris. Ces banlieusards qu'on pourrait dire de peu de foi étaient 234. Suivis 19,7 années – 73 % d'entre eux sont suivis 20 ans et plus –, ils auront déménagé en moyenne 4,8 fois. La plupart auront quitté la banlieue pour n'y plus revenir, mais certains – 80 quand même – auront fait deux, voire trois allers et retours, curieux cas d'alternance résidentielle. Le départ à Paris se faisait tôt, en moyenne vers 25 ans, un âge peu affecté par l'accomplissement ou non d'un service – ceux qui en avaient fait un partaient à 25 ans, mais les autres attendaient d'avoir au moins 24 ans pour partir, comme s'il y avait un âge minimum pour gagner Paris. Paris, où ces recrues accompliront en moyenne 3,2 déménagements, que l'on peut ainsi décomposer : [412]

(tableau 5, page suivante)

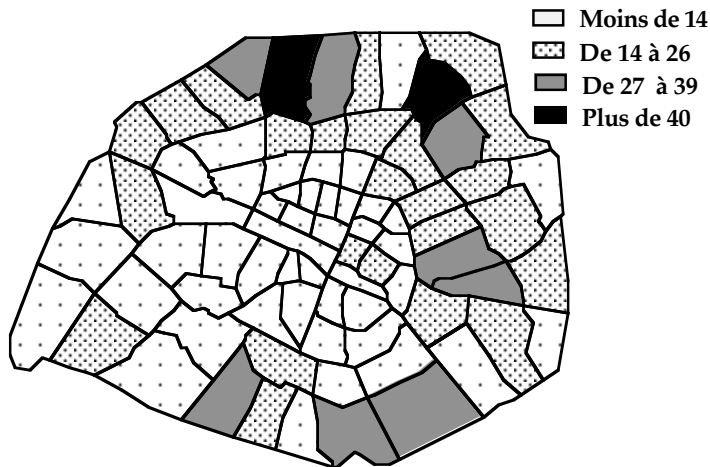
¹³³ On peut observer aussi une nuance quant à la taille moyenne des recrues selon qu'elles allèrent ou non à Paris : 165,3 cm pour les premiers (898 cas) et 164,8 pour les seconds (1 145). La différence apparaît prononcé surtout pour les ouvriers : respectivement 165,1 et 164,4.

Tableau 5. Type de déménagements accomplis par les recrues de banlieue se déplaçant à l'intérieur de Paris

	Nombre des individus concernés	Nombre de leurs déménagements	%
Déménagements dans le même quartier	130	236	31,6
Déménagements dans le même arrondissement	51	70	9,4
Déménagements dans la même zone	150	287	38,4
Déménagements dans l'autre zone	90	154	20,6

Une forte mobilité locale, un très faible attachement à l'arrondissement – décidément, le phénomène se confirme – et aussi un net maintien dans une même zone de la ville, en règle générale la périphérie. La carte des adresses cumulées le démontre amplement¹³⁴ :

Figure 3. Carte des domiciles des recrues de la banlieue s'étant déplacées à l'intérieur de Paris



Plaisance, la Gare, la Villette, le faubourg Saint-Antoine, les Épinettes... Sur 10 adresses, sept étaient situées dans les dix derniers arrondissements, et on le note, dans des quartiers très populaires et industriels. Donc, à n'en pas douter, un courant plutôt prolétaire, ce que confirme le métier déclaré à 20 ans par ces futurs Parisiens : 64,5 % d'ouvriers, alors que l'ensemble des

banlieusards mobiles ayant eu une adresse à Paris n'en comptaient que 56,7 %. Des Parisiens pour le reste de leur vie, on ne le sait pas, bien sûr, mais en tout cas des Parisiens par la dernière adresse connue : 194 fois sur 234, près de 83 %.

Plus ouvriers encore – à 67 % – étaient ceux d'entre les 633 banlieusards attirés par Paris qui adoptaient le comportement en quelque sorte inverse, c'est-à-dire se déplaçaient en banlieue, soit à l'intérieur d'une commune, soit d'une commune à une autre, mais se contentaient d'une seule adresse à Paris lors de leur(s) séjour(s) en la capitale. Ils n'étaient à vrai dire qu'un petit groupe de 150 recrues, mais très bien suivies, mieux que les précédentes – 21,3 ans –, mais pas plus mobiles pour autant : 4,5 déménagements. Effet de l'exercice surtout banlieusard de leur mobilité ? C'est en banlieue que la majorité se fixait : 85 individus sur 150 (56,6 %). Faut-il alors penser [413] que pour les autres, parties à Paris et stables en leur nouvelle (et dernière) adresse parisienne, la capitale représentait une sorte de promotion résidentielle, accompagnant

¹³⁴ Soit au total 1 367 adresses.

une réussite professionnelle, par exemple ? Non, ce n'est pas cela, car, pour une fois, la durée du suivi était différente selon que la dernière adresse fût à Paris ou en banlieue : 19,8 ans dans le premier cas, mais 22,4 ans dans le second. Donc, un bon nombre de ces Parisiens *in fine* étaient des gens qui n'avaient pas eu le temps de retourner en banlieue... Si l'on remarque que la durée de suivi des banlieusards du type précédent – les 234 – n'était elle aussi que de 19,7 années, on en vient à penser qu'un certain nombre de ces Parisiens d'adoption étaient en fait des banlieusards de cœur, en général des ouvriers, qui seraient rentrés si la mort n'était venue les prendre ou qui allaient rentrer après l'événement – réforme ou libération anticipée – qui les fit sortir de notre observation.

Et que constatons-nous en considérant le dernier sous-groupe de banlieusards¹³⁵, les indécis en quelque sorte, c'est-à-dire ceux qui accumulaient les adresses à l'occasion de chacun de leur séjour soit à Paris soit en banlieue ? Ils étaient 169, fort bien suivis également – 21,4 ans – et très mobiles, on s'en doute : 6,3 déménagements – et toujours autant ouvriers, à 63,7 %. Leur adresse terminale était majoritairement parisienne : 58,6 % des cas, mais sans atteindre l'énorme proportion du premier sous-groupe, où les 82 % étaient dépassés, on s'en souvient. Entre 50 et 60 % de Parisiens d'adoption parmi les banlieusards passés à Paris semble plus crédible que 80 ou 85 %.

Même si Paris ne retenait pas tous les banlieusards, quelle force d'attraction malgré tout ! Jusqu'ici nous avons beaucoup insisté dans nos travaux sur l'importance et l'originalité du courant d'origine parisienne dans la formation de la population des banlieues. C'était un peu oublier l'existence du courant inverse, de la banlieue vers Paris, un courant dont la tonalité sociale apparaît plutôt ouvrière, du moins au point où nous en sommes : rappelons en effet qu'ici nous considérons seulement les banlieusards qui au cours de leurs déplacements n'auront jamais quitté le département de la Seine. En tout cas, pour tous ceux-là, les trois sous-groupes confondus, la dernière adresse était bien en général à Paris : 413 fois sur 933, soit 65,2 %. Certes, le flottement constaté tout à l'heure rend cette proportion quelque peu suspecte. On peut le vérifier à nouveau : les 413 Parisiens d'adoption étaient suivis 19,7 ans, alors que la minorité de Parisiens d'occasion l'étaient un peu plus de 21 ans¹³⁶ : la tendance au retour en banlieue était en partie une affaire de temps. Il n'empêche que ces banlieusards fidèles à la banlieue auront passé, pour ceux suivis 20 ans ou plus¹³⁷, une durée moyenne à Paris de 6,4 ans, soit 27,4 % du temps total où nous les observons, ce qui était bien plus que le temps passé en banlieue par les recrues parisiennes restées fidèles à Paris [414]. Le séjour à Paris ne pouvait que marquer profondément les existences.

Voyons s'il y a une différence dans les parcours parisiens des uns et des autres. Selon que l'on "finira" à Paris ou en banlieue, les quartiers que l'on aura fréquenté ne seront pas exactement les mêmes, comme en témoigne les cartes des adresses cumulées¹³⁸ :

(figure 4, page suivante)

¹³⁵ Existait à vrai dire un autre groupe, les recrues de banlieue qui ne firent qu'osciller entre Paris et la banlieue, sans jamais s'y déplacer. Elles n'étaient que 80, et c'étaient surtout des gens peu suivis: 16,1 ans (et peu mobiles : 1,5), constituant donc un type inauthentique.

¹³⁶ 80,4 % des Parisiens d'occasion étaient suivis 20 ans ou plus, contre seulement 3,1 % des Parisiens d'adoption.

¹³⁷ Sur les 220 banlieusards dotés d'une adresse en banlieue, 177 étaient suivis 20 ans ou plus.

¹³⁸ Soit 1 654 adresses pour ceux ayant une adresse terminale à Paris, et 506 adresses pour les autres.

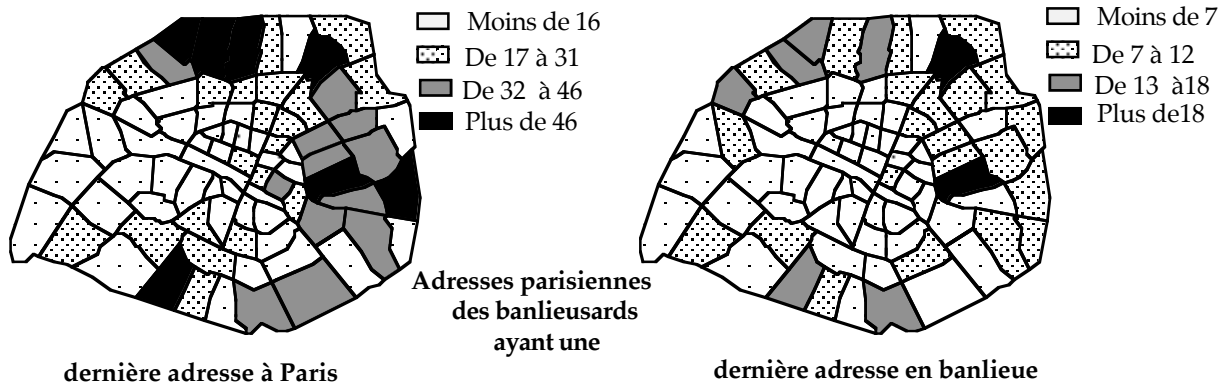


Figure 4.

Ceux qui se fixent à Paris le font au terme d'un périple essentiellement axé sur les quartiers populaires, alors que ceux qui se fixent en banlieue auront eu un parcours moins massivement concentré sur ce type de quartiers et qui mordait vers l'ouest bourgeois, signe du caractère socialement plus composite de ces Parisiens d'occasion. Pourrait-on dire qu'une certaine "élite" de banlieue – commerçante et autre – entamait à Paris une carrière qui aura son couronnement plutôt au "pays", à l'image de bien des provinciaux d'ailleurs, alors que les prolétaires suburbains se fixaient plus volontiers dans la ville industrielle ?

Mais aussi, où sont les employés, si caractéristiques, disions-nous, du courant banlieusard tourné vers Paris ? On les retrouve surtout parmi les banlieusards aux itinéraires complexes, c'est-à-dire ceux qui eurent au moins une adresse à Paris *et* au moins une adresse en province ou à l'étranger, ou mieux encore en province et à l'étranger. Ces gens aux parcours les plus étendus représentaient une catégorie finalement assez nombreuse – 257 cas –, faite de recrues bien suivies – 20,6 ans – et très mobiles – 5,7 déménagements –, mais surtout c'étaient les moins ouvriers des banlieusards considérés ici, 40,1 % : en leur sein, près de 31 % d'employés. Le phénomène était donc le même que chez les décohabitants banlieusards, le même que chez les recrues parisiennes en général : plus l'horizon résidentiel s'ouvrait, plus le recrutement social se diversifiait. [415]

C'est dans la capitale – et quand ils y allaient, à l'étranger – que ces recrues avaient le plus tendance à déménager :

Tableau 6. Types de déménagements accomplis par les recrues de banlieue aux itinéraires complexes

Déménagements	Nb des individus concernés	Nb des déménagements	Nb moyen de déménagements
A l'intérieur de Paris	142	373	2,6
A l'intérieur de la banlieue	83	171	2
A l'intérieur de la province	44	73	1,7
Dans un pays étranger	62	174	2,8

De même, Paris restait la destination finale la plus fréquente : 121 cas – soit 47,1 %¹³⁹ – mais point majoritaire, la province apparaît en dernière adresse 88 fois¹⁴⁰ – province

¹³⁹ La proportion était la même pour les recrues de ce type suivies 20 ans ou plus : 48 %.

¹⁴⁰ On note ici, de nouveau, une influence assez faible de la naissance : sur 113 recrues nées en province, seules 40 se fixeront en province, dont 13 dans le département de leur naissance (4 fois en Seine-et-Oise).

ou étranger, précisons-le : pas moins de 15 adresses finales hors des frontières –, et la banlieue elle-même 48 fois. Mais c'est en province que la fixation semble la plus nette : entre la dernière adresse connue et le moment où les intéressés sortent de notre observation, il s'écoulait en moyenne 7,9 années si cette adresse était en province, mais seulement 6,8 ans si elle était parisienne et 5,1 ans si elle était en banlieue. Signe du fait que dans ce courant très composite, la capitale ne constituait pas forcément un point d'aboutissement ?

Retenons donc ce fait : chez les gens de banlieue allant habiter Paris, les plus enclins à s'y fixer étaient les ouvriers, alors que les autres trouvaient au moins autant en banlieue, en province, voire à l'étranger des conditions d'établissement favorables. En tout cas, il semble bien que la banlieue renouvelait ses cadres après un stage plus ou moins long dans les boutiques ou les bureaux de la capitale. Paris absorbait les uns et formait les autres.

2) ...et ceux qui n'y allaient pas

Reste bien sûr la masse des 1 190 personnes de banlieue mobiles, mais qui n'eurent jamais de domicile à Paris, les plus nombreux des banlieusards. Et encore il convient de leur rajouter tous les stables, ceux qui ne bougèrent jamais de leur adresse de 1880 : pas moins de 392 personnes. Mais cette stabilité n'est là encore qu'un faux semblant puisque nous ne suivons ces gens que 13,9 ans. Comme pour Paris, la stabilité confirmée est chose rare¹⁴¹, moins rare cependant qu'en la capitale : les recrues suivies au moins 20 ans [416] et stables en leur domicile – au nombre de 178 –, représentaient quand même 9,6 % de toutes les recrues banlieusardes¹⁴². A quoi ressemblait cette frange d'enracinés ? Des originaires de banlieue en grand nombre, pas moins de 53,9 % ; une proportion plutôt faible d'ouvriers – 49,4 % – et une proportion plutôt forte de représentants des catégories supérieures : 28,1 % ; notons la présence ici de 36 des 173 exploitants que compte notre échantillon de banlieusards¹⁴³. Leur localisation détaillée évoque une banlieue à la fois ouvrière et terrienne (figure 5, page suivante)

Champigny rivalisait avec Saint-Denis ou Clichy, et si Boulogne tenait ici la tête, c'était grâce aux blanchisseurs¹⁴⁴, une activité traditionnelle de la commune :

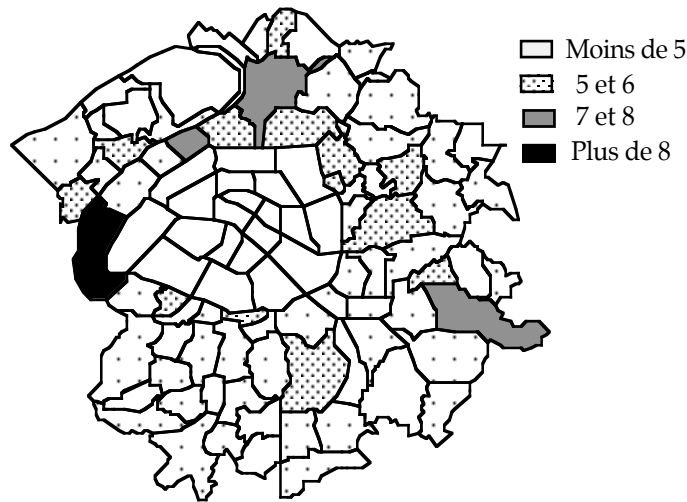
¹⁴¹ Ou plus précisément – rappelons-le : la source ne nous donne pas l'adresse exacte en banlieue au moment de la conscription –, ceux qui, après 1880, n'eurent jamais qu'une et même adresse dans la *commune* de banlieue où ils vivaient en 1880. Ce nécessaire parti pris gonfle sans doute le nombre réel de stables (mais cela en tout cas ne change rien sur la non venue à Paris).

¹⁴² Le chiffre équivalent pour Paris était de 7,1 % .

¹⁴³ On note, comme à Paris, une corrélation avec la décohabitation : 92,1 % de ces stables étaient des recrues qui, à 20 ans, vivaient chez leurs parents, alors que celles qui un jour bougeront de leur domicile de leur vingtième année n'étaient que 80,2 % à y habiter alors avec leurs géniteurs.

¹⁴⁴ On comptait 5 blanchisseurs sur les 11 individus stables en cette commune.

Figure 5. Localisation des recrues de la banlieue stables dans leur domicile de 1880



Avec ces grands stables nous pénétrons dans un univers résidentiel bien différent du précédent, où les déplacements se font désormais rares et courts. Considérons d'abord, parmi les 1 190 banlieusards en question, ceux qui [417] n'auront jamais eu d'autres adresses qu'en banlieue même : ils étaient déjà et de loin les plus nombreux, 874 recrues, soit les trois-quarts ou presque de ce contingent déjà imposant. La mobilité de ces banlieusards, quoiqu'à peu près bien suivis – 19,7 ans – n'était rien moins que spectaculaire : 2,7 déménagements en moyenne ; 24 % à peine se seront déplacés au moins 4 fois. Tout indique leur stabilisation précoce, comme on peut le constater dans le tableau suivant :

Tableau 7. Durée de suivi et mobilité moyenne chez les recrues de la banlieue n'ayant bougé qu'en banlieue

Durée du suivi	%	Nombre moyen de déménagements	Temps restant
De 1 à 9 ans	12,4	1,5	2,5
De 10 à 19 ans	16,5	2,8	5,2
20 ans et plus	71,2	2,9	10,4

Que ces gens soient suivis 10 ans, 15 ans ou 20 ans, le nombre des adresses qu'ils auront eu à partir de 1880 oscillera toujours entre 3 et 4, alors que naturellement augmentera le temps destiné à s'écouler entre le dernier domicile connu et la fin de notre

observation. Vraiment, pour eux encore plus que tous les types de mobiles que nous avons pu rencontrer jusqu'ici, tout se jouait dans les premières années du suivi, immédiatement après le retour du service.

Mais des nuances se font jour parmi ces abonnés à la banlieue. Ainsi les exploitants – fort nombreux : 101 – offraient la particularité d'être à la fois les mieux suivis, deux ans de plus, et les moins mobiles : 1,8 déménagement. C'étaient là tout simplement des cultivateurs fidèles à leur terroir. Les ouvriers, fort bien représentés aussi, avaient la mobilité la plus forte, ou la moins atone, comme on voudra : la moyenne des déménagements, égale à 2,9 pour les recrues les mieux suivies, on vient de le voir,

montait chez eux à 3,4¹⁴⁵. Exploitants et ouvriers... c'étaient là les catégories sociales typiques des natifs de la banlieue¹⁴⁶. Il est donc assez logique qu'ici ces natifs soient particulièrement bien placés : 49 % contre 36,4 % dans l'ensemble des banlieusards mobiles. Lesdits natifs avaient d'ailleurs une tendance très nette à habiter en dernière adresse la commune où ils avaient vu le jour, comme s'ils avaient tourné en rond : 54,7 des intéressés étaient dans ce cas. La proportion restait aussi forte quand il s'agissait d'ouvriers – 54,4 % –, et cela en dépit de leur mobilité supérieure. Le phénomène s'observe très bien à Boulogne et à Saint-Denis où les recrues ouvrières originaires de ces communes se stabilisaient environ pour moitié dans la commune elle-même, mais assez tard à 35, voire 40 ans, après avoir connu plusieurs domiciles soit dans une banlieue toute proche, soit le plus souvent – nous retrouverons plus loin cet important aspect de la mobilité – à l'intérieur même de la commune. [418]

Existaient donc en banlieue des ouvriers sinon enracinés, du moins de mobilité très circonscrite à la banlieue. A côté de ceux qui tentaient l'aventure parisienne, il y avait ceux qui se contentaient de l'univers familial d'une région aux parcours usiniers tout tracés. Question de naissance, sans doute, mais aussi de qualification moindre – rappelons-nous le déficit d'instruction constaté entre les uns et les autres –, ou bien d'une qualification spécifique à la banlieue, monnayable seulement là, sans oublier la peur d'aller se perdre dans l'énorme ville étalée à leur porte.

Mais n'oublions pas ceux, moins nombreux il est vrai : 294 recrues, qui, de banlieue, allaient dans l'autre sens, c'est-à-dire gagnaient la province, voire l'étranger ou les colonies. Bien suivis – 20,5 ans –, ces gens apparaissent néanmoins assez peu mobiles, accomplissant en moyenne 3,5 déménagements, mais pour eux – chose rare –, la mobilité augmentait nettement avec le temps :

Tableau 8. Durée de suivi et mobilité moyenne chez les recrues de la banlieue partis un jour en province

Durée du suivi	%	Nombre moyen de déménagements
De 1 à 9 ans	10,2	2,4
De 10 à 19 ans	12,2	2,9
20 ans et plus	77,6	3,7

Mais n'est-ce pas le signe que nous mélangeons ici des individus de comportement résidentiel en fait très différent ?

Prenons la dernière adresse. Il se trouve qu'alors une majorité vivait en

province (ou à l'étranger) : 169 recrues, contre 125 seulement en banlieue¹⁴⁷. Ce critère est ici le parfait révélateur des différences. D'une part on note que les banlieusards de dernière adresse étaient essentiellement des ouvriers, à 73,9 %, alors que c'était le cas de la moitié à peine des recrues installées en province ; d'autre part, la carrière résidentielle des fidèles à la banlieue apparaît bien plus mouvementée que celle des provinciaux d'adoption : 4,3 déménagements en moyenne contre 2,9¹⁴⁸. Précisons aussi que les banlieusards-nés l'emportaient au sein de la minorité fixée en banlieue et les provinciaux de naissance chez ceux fixés quelque part en France. Le type d'itinéraire ici

¹⁴⁵ Le nombre moyen de déménagements était de 2 pour les catégories supérieures et de 2,5 pour les employés.

¹⁴⁶ Voir le chapitre 3, "Une banlieue très composite".

¹⁴⁷ Pour les recrues suivies 20 ans et plus, la proportion ne changeait pas : 57 % de provinciaux d'adoption (130 contre 98).

¹⁴⁸ Et cela pour une durée de suivi égale, ou très peu s'en faut : 20,1 années contre 19,9.

en question mêlait donc deux populations dissemblables : des individus mobiles en banlieue, ouvriers pour l'essentiel, nés sur place, mais qui réalisèrent une (ou deux) incursions en province, aussi brèves que sans lendemain, et des individus de catégories plus relevées qui "filaient" rapidement en province, parfois dans leur pays d'origine. parfois tout simplement dans un département limitrophe¹⁴⁹, mais à l'évidence pour s'établir. Les uns et les autres reproduisaient donc les comportements déjà observés, soit l'enfermement en banlieue si fréquent chez les natifs ouvriers soit le glissement en province d'une partie [419] de "l'élite"¹⁵⁰ dont les représentants, ici, avaient fait l'économie du passage par Paris.

Voilà qui déjà résume un peu nos développements. Tous types confondus, sans oublier les stables, on ne peut que constater une attraction toujours importante, mais inégalement forte de Paris sur les recrues de banlieue : la proportion de ceux qui eurent un jour un domicile quelconque dans la capitale, s'élevait à 54 % chez les employés – du moins pour ceux qui se déclaraient tels en 1880, rappelons-le – et descendait à 35 % chez les ouvriers et à 31 % chez les représentants supposés des catégories sociales supérieures. Il est dès lors assez logique de trouver, en dernière adresse, une majorité d'employés qui avaient *quitté* la banlieue, essentiellement pour Paris¹⁵¹, et une majorité d'ouvriers et de présumés bourgeois qui au contraire lui étaient restés fidèles : 65,8 % chez les ouvriers et 66,7 % dans les catégories supérieures, l'évasion bénéficiant surtout à Paris dans le cas des ouvriers et à la province dans le cas des autres. L' "élite" de banlieue avait donc une attitude plus attendue que celle de la capitale, dont nous avons souligné le caractère versatile, mais les comportements ouvriers étaient au fond assez semblables, marqués par une forte tendance à bouger sur place, dans la région de recrutement. Les employés, si nombreux aussi à passer de Paris en banlieue et même à s'y installer, semblaient quant à eux se moquer royalement des frontières, alors que chez les ouvriers, tant parisiens que banlieusards, le territoire gardait une emprise considérable sur les existences.

Mais, pour les banlieusards, ce n'était pas tant "la banlieue" en tant que telle, qui retenait les individus qu'une autre entité, plus réduite mais plus réelle, à savoir la commune.

III L'EMPRISE COMMUNALE

Nous le précisons d'emblée, l'étude des déplacements internes, de commune à commune, n'était pas notre sujet. Nous sommes ainsi tout à fait incapables de dire si les banlieusards les plus mobiles franchissaient au total beaucoup d'espace, une année à Saint-Denis, une année à Montreuil ou bien à Vincennes, en attendant de se fixer à Ivry, par exemple. Une chose est sûre cependant, et qui en soi amène à douter de la fréquence des déplacements à long rayon et de l'éventuel brassage de l'espace réalisé par les individus mobiles en banlieue : *le poids considérable de la mobilité intra-communale.*

¹⁴⁹ Sur les 90 intéressés, 27 seulement se retrouvaient dans leur département de naissance, dont 6 dans leur commune de naissance. D'autre part le tiers ces dernières adresses étaient en Seine-et-Oise ou en Seine-et-Marne...

¹⁵⁰ Notons aussi l'existence de 22 banlieusards qui ne bougèrent qu'en province, cas de jeunes décohabitants en 1880 qui ne retournèrent jamais en banlieue. Certes ces gens sont bien mal suivis, mais ils témoignent encore de l'attraction exercée par la province sur un certain nombre de banlieusards.

¹⁵¹ Plus précisément : 49,2 % des recrues employées de banlieue y demeuraient toujours en dernière adresse, 38,6 % résidaient à Paris et 12,2 % résidaient quelque part en province ou l'étranger

Reprenons le cas des banlieusards cantonnés en banlieue, n'ayant jamais quitté la banlieue elle-même : ces 874 recrues auront accompli, bon an mal an, 2 385 déménagements. [420] Or, la proportion des simples changements d'adresses au sein de la même commune représentaient 68,1 % de ces déplacements. Certes ces gens bougeaient peu, on y a insisté – 2,7 déménagements en moyenne –, et ce pourrait être là la cause de tous ces micro-déplacements : moins on se déplace, plus diminue la probabilité d'aller loin et donc de franchir les limites de la commune. Pourtant, si on calcule l'importance de la mobilité intra-communale en fonction du *rang* des déplacements, elle reste la même, voire grandit :

Tableau 9. Déménagement dans la même commune en fonction du rang du déménagement

Rang des déménagements	Nombre de ces déménagements	dont : dans la même commune	%
Premier	874	594	68
Deuxième	576	377	65,5
Troisième	357	241	67,6
Quatrième	210	143	68,1
Cinquième et au-delà	368	268	72,8

Que les déménagements réalisés par l'ensemble des individus intéressés viennent en première position dans le déroulement de la mobilité, ou bien en deuxième, ou bien en troisième, que ce soit encore les quatrièmes ou les cinquièmes de rang, ils

avaient aussi fréquemment la même commune pour théâtre¹⁵². Ce calcul ne signifie pas que les individus concernés restaient toujours dans la même commune, il établit ce simple fait : lorsqu'un déménagement se produisait, c'était dans une proportion importante dans la même commune. Un individu qui "s'échappera" d'une commune aura tendance, s'il re-déménage, à bouger à l'intérieur de sa nouvelle commune, plutôt que partir pour une autre. La mobilité bégaie.

Il est vrai que si l'on considère maintenant les *individus*, dans leur singularité résidentielle, la fidélité à la commune de leurs 20 ans, leur résidence de 1880 – et ce, sans exclure les décohabitants –, s'effiloçait au fur et à mesure qu'ils se déplaçaient, mais la proportion de ceux s'obstinaient à ne pas la quitter restait forte. Qu'on en juge par les chiffres détaillés suivants :

Tableau 10. Fidélité à la commune de départ chez les recrues mobiles de la banlieue

Ont déménagé	Nombre des individus	Restent dans la même commune	Ont déménagé	Nombre des individus	Restent dans la même commune
Une fois	298	222	Neuf fois	6	2
Deux fois	219	120	Dix fois	6	2
Trois fois	147	57	Onze fois	4	1
Quatre fois	75	25	Douze fois	2	-
Cinq fois	54	18	Treize fois	2	-
Six fois	26	8	Quatorze fois	1	-
Sept fois	19	6	Quinze fois	1	1
Huit fois	14	1			

¹⁵² Ce calcul n'a de sens naturellement que pour les individus de ce type, c'est-à-dire n'effectuant que des déménagements en banlieue.

Avoir déménagé une seule fois, c'était, trois fois sur quatre, être resté dans la même commune ; avoir déménagé deux fois, c'était l'avoir fait en majorité – 54,8 % des cas – dans cette même commune ; avoir déménagé à trois reprises, n'empêchait pas, une fois sur trois, de rester toujours fidèle à ladite commune.... On a même le cas de 21 individus qui auront déménagé sur place 6 fois ou plus, tout particulièrement à Saint-Denis¹⁵³. La présence, dans cette poignée de grands mobiles, d'un corroyeur de Gentilly ou d'un apprêteur sur étoffes de Puteaux fait penser qu'on touche là une frange [421] d'ouvriers de métier tourbillonnant dans leur commune comme dans un univers clos.

Mais ce genre de mobilité – appelons-la locale – n'était pas propre au type des purs banlieusards de parcours, on la retrouve chez tous les gens de banlieue, qu'ils soient ou non passés par Paris, et qu'ils soient partis ou non en province. Prenons l'ensemble des déménagements accomplis en banlieue même par toutes les recrues banlieusardes : la proportion des simples déplacements communaux ne change pratiquement pas, 67,1 %. Quant aux autres déplacements en banlieue, plus d'une fois sur deux¹⁵⁴, ils avaient pour théâtre une commune limitrophe. Les déplacements un peu lointains étaient donc réduits à la portion congrue... Mieux encore, cette pratique toute locale de la mobilité en banlieue était aussi le fait non seulement des gens de Paris passés en banlieue à un moment quelconque et titulaires d'au moins deux adresses de suite en cette zone, mais encore des gens de province dans le même cas et dont nous allons bientôt aborder l'étude. Le tableau suivant l'établit clairement :

Tableau 11. Nature de la mobilité à l'intérieur de la banlieue d'après l'origine des recrues

	Déménagements à l'intérieur de la banlieue			
	Nombre	Dans la même commune %	Dans une commune limi- trophe %	Dans une commune non limi- trophe %
Ensemble des banlieusards	3 821	67,1	19,5	13,4
Ensemble des Parisiens	862	63,9	19,5	16,6
dont :				
<i>Recrues du 11e arrondissement</i>	140	55	25	20
<i>Recrues du 18e arrondissement</i>	136	68,4	13,2	18,4
<i>Recrues du 19e arrondissement</i>	120	65	17,5	17,5
<i>Ouvriers</i>	504	69,6	16,7	13,7
Ensemble des provinciaux	927	56,9	21	22,1
dont :				
<i>Recrues des Côtes-du-Nord</i>	137	70,8	15,3	13,9
<i>Recrues de Seine-et-Marne</i>	145	55,2	15,9	29
<i>Recrues de Seine-et-Oise</i>	245	57,6	21,6	20,8

¹⁵³ Saint-Denis est cité 11 fois sur 21 ; celui qui aura déménagé 15 fois était un journalier de Saint-Denis.

¹⁵⁴ La part des déménagements en banlieue en dehors de la commune était de 32,9 % en général : les déménagements vers une commune limitrophe représentait à eux seuls 19,5 %... (voir le tableau 11 qui suit).

Certes, des nuances existaient, citons surtout les recrues provinciales globalement moins attachées à la même commune que semblaient l'être les parisiennes – et encore, voyez les gens des Côtes-du-Nord. Mais le plus frappant ne reste-t-il pas l'ampleur relative de la mobilité locale ?

La quasi explosion démographique de la banlieue à cette époque pourrait inciter à penser que la population en général ait été emportée dans une sorte de tourbillon résidentiel. C'était bien en tout cas ce à quoi, pour notre part, nous avons toujours cru spontanément : d'intenses brassages, de permanents et irrésistibles glissements démographiques d'une commune à l'autre. Les chiffres qu'on vient de voir ne sont guère compatibles avec l'image d'une instabilité chronique. Certes, ils concernent d'abord la population native ou enracinée, mais qu'étaient-ce que les Parisiens et les provinciaux du précédent tableau vis-à-vis de la banlieue, sinon des migrants ? Cette tendance à l'enracinement communal, cette relative fixité de la population arrivant là [422] étaient donc choses parfaitement compatibles avec la massivité de l'immigration dont la banlieue était le théâtre¹⁵⁵. Les témoignages sur la forte instabilité résidentielle en banlieue sont légion, il est vrai. En 1905, à propos d'Alfortville, on nous dit qu' "une partie de la population n'est pas stable" ¹⁵⁶, et un auteur local écrit à propos d'Asnières en 1890¹⁵⁷ :

"La population d'Asnières est flottante et les changements de positions sont cause de bien des déplacements ; ce n'est pas comme en province : ici, on déménage pour un rien. "

De tels témoignages doivent être pris comme la preuve de l'instabilité locale, et non pas de la porosité d'un espace sans consistance où la population ne ferait que glisser comme une eau. En effet, si tant de gens, si différents, adoptaient ce comportement quand ils venaient en ces lieux, n'est-ce pas que ces lieux avaient une personnalité suffisante pour le leur imposer ? En banlieue, la commune était l'équivalent de ces "terroirs" qu'on a vus à Paris, constitués d'espaces unifiés par une même mouvance et rassemblant un groupe limité de quartiers, à cheval sur deux ou trois arrondissements. Il est probable qu'une observation plus détaillée mettrait en valeur ici aussi des terroirs plutôt formés de quartiers chevauchant plusieurs communes que forcément coïncidant avec les finages communaux. Si l'assimilation entre terroir et commune, reste *grosso modo* juste, on pourrait dire que la mobilité en banlieue [423] était plus nettement encore qu'à Paris circonscrite à l'intérieur de terroirs, d'espaces référentiels. Est-ce la raison pour laquelle, à statut social comparable, on bougeait moins en banlieue que dans la capitale, ville aux terroirs plus mouvants, moins exclusifs ?

Tenons en tout cas pour assuré que ce n'était pas "en banlieue" que l'on allait ou que l'on vivait, mais dans une commune précise, pour un projet précis. Et pour les gens de banlieue eux-mêmes, rester en banlieue – quand du moins tel était leur parti –, c'était d'abord rester dans une commune particulière. Quelques derniers chiffres : la moitié – 51 % – des recrues banlieusardes mobiles, suivies au moins 20 ans et au bout du compte restées en banlieue, habitaient en dernière adresse la commune où elles avaient eu 20 ans. Ce taux

¹⁵⁵ Voir par exemple, Jean-Claude Farcy, "L'émigration dans quelques communes de la banlieue ouest : Asnières, Nanterre et Puteaux de 1830 à 1930", *Villes en parallèle*, 1990, p. 126-152.

¹⁵⁶ Document d'origine diocésaine cité par Louis Comby, *Alfortville, commune de banlieue*. Thèse de 3e cycle, Université de Paris, 1966, p. 38.

¹⁵⁷ Edme Périer, *Notes sur la ville d'Asnières recueillies par M. Edme Périer. Les plans de la ville d'Asnières de 1812 et 1890*. Asnières, Imprimerie Trouttet, 1890, p. 12.

de fidélité pour les recrues parisiennes ne dépassait pas 31 % si on prend l'arrondissement comme point de départ et 18 % si on adopte le quartier. En banlieue, pour une large part, bouger, c'était rester.

Cette si fréquente stabilité dans la mobilité était-elle le fruit d'une forte identité communale ou bien a-t-elle contribué à la faire naître ? Le mouvant peut être la plus solide des fondations. [424]